702 JANVIER-MARS 2022

choisir

REVUE CULTURELLE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION

Devenir une personne

Au nom des noms…

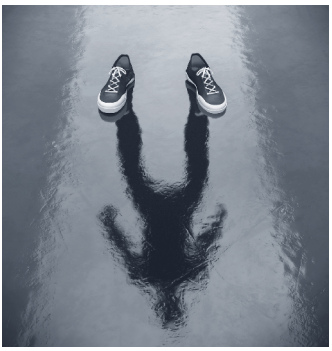

Illustration de la couverture
© Regina Erofeeva / Shutterstock

Illustrations pleine page
p. 4 : Hommes d'affaires flottant au-dessus d'une ville européenne, montage inspiré du peintre Magritte
© Tommaso Lizzul / Adobe Stock

p. 40 : Généalogie
© Christophe Fouquin / Adobe Stock

p. 58 : © PxHere - CCO

p. 68 : © Illustration, Nicolas Fossati

Dos de couverture
« Ne coupez pas » est paru dans **Claude Roy**, *Poésies*, Paris, Gallimard 1970
© Éditions Gallimard

Texte choisi par Claudine Mussawir

Sommaire

ÉDITORIAL
Le nom, c'est la personne par Pierre Emonet sj 3

PERSONNE

PHILOSOPHIE
L'autre est-il une personne comme moi ?
par Stève Bobillier 5

ÉTHIQUE
Peut-on perdre sa dignité ? par Bernard N. Schumacher 11

La traite des humains et la logique du profit
par le cardinal Michael Czerny sj 15

REGARD
Mon nom est *nessuno* par Gérald Morin 20

PHOTOGRAPHIE
L'œil bienveillant de Sabine Weiss par Nathalie Dassa 23

SOCIÉTÉ
Justice, les mots qui réparent par Pierre Pistoletti 29

THÉOLOGIE
L'humanité, une vocation par Marc Donzé 33

BIBLE
Apparitions et cheminements par Philippe Lefebvre op 36

NOMS

BIBLE
Dieu crée, l'homme nomme par Jean-Bernard Livio sj 41

PASTORALE
La symbolique du prénom par François-Xavier Amherdt 44

REGARD
Prénoms : quelles histoires ! par Eugène 46

HISTOIRE
Des saints et des modes au Moyen Âge
par Florian Besson 49

SOCIÉTÉ
Mariage, sous quel patronyme ?
par Margareta Baddeley et Lucienne Bittar 53

Lorsque la vie et la mort se côtoient … de près
par Alberto Bondolfi 56

CULTURE

ARTS
Métamorphose de la grotte de Saint-Ignace
par José de Pablo sj 59

LITTÉRATURE
« Pour le bien du monde qui vit mal » par Ruedi Imbach 62

CULTURE
Taizé, une recherche historique précieuse
par Joseph Hug sj 66

LIVRES OUVERTS 69

choisir

REVUE CULTURELLE JÉSUITE D'INFORMATION
ET DE RÉFLEXION FONDÉE EN 1959

Direction
Pierre Emonet sj

Rédaction
Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Av. du Mail 14B – 1205 Genève
redaction@choisir.ch
tél. +41 22 808 04 19

Conseil de rédaction
Beat Altenbach sj, Raphaël Broquet, Bruno Fuglistaller sj, Stjepan Kusar, Étienne Perrot sj, Luc Ruedin sj

Administration et abonnements
Geneviève Rosset-Joye
rue Jacques-Dalphin 18 – 1227 Carouge (Suisse)
administration@choisir.ch
tél. +41 22 827 46 76

Tarifs
Édition papier + web 1 an
Tarif normal : Frs 55.–
Tarif réduit (étudiants, apprentis, AVS, AI) : Frs 48.–
Europe : Frs 60.–
Autres pays : Frs 65.–
Abonnement de soutien : Frs 80.–
Prix au numéro : Frs 13,50 (+ port)

Site Web
www.choisir.ch

Maquette
GRAFIX Communication visuelle
rue Hans-Geiler 2a, 1700 Fribourg

Mise en page et impression
Imprimerie Fiorina
rue de Scex 34, 1950 Sion

ISSN 0009-4994

JÉSUITES
Europe Centrale

1

La voie où l'on chemine,
N'est pas la Voie éternelle.
Le nom par quoi l'on nomme
N'est pas le Nom éternel.
L'innommé, origine du ciel et de la terre ;
Le nommé, mère de tous les êtres.
Donc c'est l'éternel sans désir qui découvre l'essence,
C'est l'éternel désir qui découvre la limite.
Ces deux formes
Ont même principe, sous deux noms.
L'une et l'autre, on les appellera mystère.
Mystère du mystère,
Porte de toute essence !

Lao-Tseu
(poème du *Tao Tö King*, traduit du chinois par Louis Laloy,
in *Choix de poésies chinoises,* 1944)

Éditorial

Le nom, c'est la personne

Pierre Emonet sj
directeur

Il est beaucoup question du nom dans ce numéro. Le sujet ne mérite-t-il pas un début de réflexion au moment où les notions de paternité et de filiation sont modifiées et la personne détachée de son identité individuelle (S. Bobillier) ?

Le nom tire de l'anonymat la personne qui le porte, pour la faire exister ou mourir au regard des autres et lui assigner une place dans la société et dans l'histoire (B. N. Schumacher, A. Bondolfi). Privé de nom, un être n'existe plus, il devient invisible. Ulysse le rusé avait bien compris que, pour échapper au cyclope, il lui fallait disparaître en se débarrassant de son nom (G. Morin). Les diaboliques organisateurs des camps d'extermination avaient retenu la leçon. En dépouillant leurs victimes de leur nom pour les réduire à des matricules, ils les assassinaient avant même de les enfermer dans les chambres à gaz.

À sa naissance, le nouveau-né trouve dans son berceau un patronyme qui l'inscrit dans l'espace et le temps. Fruit d'une lignée, chacun apporte avec lui une histoire tissée de figures plus ou moins honorables. Le Christ lui-même n'y a pas échappé. Les évangiles le situent dans le droit fil d'une longue généalogie mouvementée où alternent ombres et lumières. Quant au Dieu inconnu, puisqu'il est invisible, son nom est imprononçable (J.-B. Livio sj).

Des nouvelles notions juridiques de paternité et de filiation modifient le paysage. Même s'il est le fruit d'un désir, l'enfant né hors sol, sans autre ascendance qu'une éprouvette ou un utérus de location, n'est plus l'incarnation d'une lignée inscrite dans l'histoire mais le début d'une aventure individuelle. Faut-il s'étonner dès lors si l'attribution d'un nom de famille fait débat (M. Baddeley et L. Bittar) ?

Et il y a les prénoms (Fr.-X. Amherdt). Porteurs de tendresse, de souvenirs, de souhaits, ils révèlent surtout les désirs et les ambitions de ceux qui l'imposent. Les chrétiens plaçaient leur progéniture dans le sillage des saints et des saintes. D'autres, dans le souvenir d'un ancêtre aimé ou célèbre. L'admiration de ses parents pour un héros ou un champion qu'il n'a pas connu accompagnera parfois le nouveau-né tout au long de son existence, sans parler des héros de bandes dessinées, des acteurs et des actrices.

Restent les titres qui si souvent l'emportent sur le nom : Monseigneur, Monsieur le président, le conseiller, le directeur général, le professeur, le colonel, l'abbé, le docteur, et tant d'autres habits de sortie. Si le nom fait exister une personne, le titre la dissimule derrière un personnage qui tient son rôle sur le théâtre du monde : existence précaire et menacée ! ■

PERSONNE

Personne

L'autre est-il une personne comme moi ?

Stève Bobillier, Fribourg
philosophe et éthicien

Il fut un temps, assez long à l'échelle humaine, où le « je », si important pour nos contemporains, n'existait pas. Mais sait-on seulement ce qu'il signifie ? Personne, individu, sujet, autant de termes qui semblent se confondre. Cette difficulté à saisir la notion de personne et ses déclinaisons ne date pas d'aujourd'hui.

Stève Bobillier est collaborateur scientifique à la Commission de bioéthique de la Conférence des évêques suisses. Historien des idées, spécialiste de philosophie médiévale, il est l'auteur de *L'éthique de la personne. Liberté autonomie et conscience dans la pensée de Pierre Jean Olivi* (Vrin 2020).

Aussi étonnant que cela puisse paraître, que ce soit dans l'Antiquité ou au Moyen Âge, la notion d'individu, à savoir le « je », n'existe pas en tant que tel. Durant ces périodes, que la sociologie englobe sous la notion de « sociétés traditionnelles », l'homme se définit au travers de sa relation aux autres. Plus encore, il n'existe que grâce aux liens qu'il tisse avec autrui, au point que le verbe « exister » se dit *interesse* en latin, c'est-à-dire « être en relation ». L'intérêt, au sens premier, est donc le lien qui rend réel la relation entre deux personnes.

Ainsi les sociétés traditionnelles pensent avant tout qu'il y a un intérêt (non pas au sens économique, mais au sens de lien profitable) à vivre ensemble : chaque membre de la cité est relié aux autres et existe par eux. Ainsi, lorsqu'on se présente, on donne sa filiation et son rôle dans la cité : Je suis Télémaque, fils d'Ulysse, prince d'Ithaque. On comprend pourquoi l'exil est considéré comme une condamnation pire que la mort ! Elle est une sorte de mort sociale dans laquelle l'homme n'existe plus, mais garde en mémoire l'appartenance à la cité qu'il a perdue.

Pour le dire de manière succincte, l'ego ne fait pas de sens dans cette conception traditionnelle. Le sujet pensant, source d'émotions et de pensées individuelles, possédant une psyché propre, est à bien y regarder une idée très contemporaine, qui ne s'est réellement développée qu'avec la psychanalyse. Aux antipodes de notre conception européenne actuelle, les sociétés traditionnelles pensent ainsi l'ensemble de la société. L'individu n'y trouve que peu, si ce n'est pas de place.[1]

De l'émergence du sujet…

À la fin du Moyen Âge se développe progressivement une nouvelle conception liée à l'émergence de la notion de sujet. Elle permettra l'apparition des sociétés dites « modernes ». On attribue généralement ce passage à Descartes, avec son fameux *cogito* : « *Je* pense, donc *je* suis. » Ce que veut signifier le philosophe, c'est que contrairement à ce qu'on croyait jusqu'alors, à l'origine de toute pensée ou croyance, se trouve un « je », un sujet qui se pense premièrement, indépendamment d'autrui.

Il s'agit d'une véritable révolution copernicienne ! Descartes affirme que le sujet se découvre en premier et que c'est seulement en un second

Personne

L'autre est-il une personne comme moi ?

temps, fort de cette connaissance de soi, que l'homme peut appréhender le monde qui l'entoure. C'est dans cette vision de la société que la notion de sujet (et en partie de personne humaine) se développe.

…à l'hyperindividualisme

Si la sociologie classique n'établit de distinction qu'entre sociétés traditionnelles et modernes, le philosophe contemporain Gilles Lipovetsky suppose que depuis quelques décennies notre rapport à autrui s'est encore modifié. Nous vivrions aujourd'hui dans des sociétés dites hypermodernes, caractérisées par l'émergence d'une hyperindividualité, issue du rapport de concurrence et de performance qui oppose chaque individu à chaque autre. Dans ces sociétés ultralibérales, l'individu se sent surtout exister à travers ses opinions et ces dernières n'ont de relief que si elles s'opposent à d'autres.

Depuis 2018, on voit ainsi apparaître un phénomène appelé *Cancel Culture*, que l'on peut traduire par culture de l'annulation.

Dans les sociétés modernes, le sujet se définissait encore dans son rapport à l'ensemble. Même s'il s'agissait d'un rapport d'opposition, l'homme se sentait appartenir à un tout. Ainsi, lors de la Révolution française le citoyen s'érigeait contre la noblesse, et dans le communisme l'ouvrier se dressait contre le patronat, mais c'était au profit d'un idéal commun. Dans les sociétés hypermodernes, c'est la guerre de tous contre tous - où chacun s'oppose à chacun dans un débat polarisé d'opinions - qui prévaut. Nous nous retrouvons dans cet état de nature décrit par Thomas Hobbes, dans lequel l'homme est un loup pour l'homme.

Cette opposition à l'autre s'est accentuée avec les réseaux sociaux dans lesquels l'individu n'existe qu'au travers de son opinion. Plus qu'un rapport d'opposition, l'opinion adverse risque de se voir censurée. Depuis 2018, on voit ainsi apparaître un phénomène appelé *Cancel Culture*, que l'on peut traduire par culture de l'annulation. Il consiste à dénoncer publiquement des opinions perçues comme problématiques dans le but de les supprimer, d'abord dans l'espace virtuel, puis dans l'espace public.

Cette interdiction de l'opinion opposée représente un grand danger pour le débat démocratique. Depuis Socrate, la solution face à l'opinion erronée n'a jamais été d'empêcher son expression. C'est au contraire le dialogue raisonné, la sensibilisation à une problématique et l'éducation à penser qui permettent la cohésion sociale et la recherche du vrai. Dans le cas contraire, comme l'a bien montré Hannah Arendt dans *Les origines du totalitarisme* (1951), l'imposition d'une pensée, même majoritaire, risque de déboucher sur une idéologie qui s'impose comme vérité et qui ne permet aucune remise en question.

Le principal problème de la société hypermoderne dans laquelle nous vivons est donc la trop grande importance accordée à l'opinion individuelle, au détriment du dialogue et de la réflexion commune. Cette exagération de l'opinion explique la polarisation de nos sociétés (l'actua-

lité liée à la covid nous en fournit de bons exemples : pro ou anti-vaccin, pour ou contre le pass sanitaire…). Cette division de la société est telle que le simple fait de mettre en question devient suspect : si l'on questionne, c'est qu'on s'oppose, alors que le fait de questionner a seulement pour but d'essayer de sortir de l'opinion et de comprendre.

Individu, sujet ou personne ?

Ce rapide panorama entre les divers types de sociétés dressé, essayons de voir ce qu'il nous dit des notions d'individu, de sujet et de personne. Partons de *l'individu*, la réalité actuellement la plus évidente. Littéralement, ce terme désigne l'entité qu'on ne peut diviser (*in-dividere* en latin). En un premier sens, l'individu définit l'unité biologique, autrement dit ce qui me sépare des autres, distinction qui ressort avec force dans le rapport d'hyperindividualisme. La pensée existentialiste de Sartre a donné un appui conséquent à cette notion d'individualité, dans laquelle l'homme se comprend comme une unité solitaire, perdue dans le monde qui l'entoure, ayant l'impression d'être « de trop », surtout parce que les autres l'empêchent de se réaliser pleinement.

Si la notion de *sujet* connaît de nombreuses acceptions, nous pouvons suggérer qu'elle désigne principalement ce qui sous-tend la psyché propre de l'individu. Autrement dit, le sujet est avant tout la conscience d'un soi qui se perçoit comme la source intérieure et unique de toutes ses pensées, volitions et actes. Le sujet désigne ainsi littéralement ce qui est en-dessous (*sub-jectus* en latin), le « je » à l'origine de tout prédicat que nous pouvons lui attribuer. Il consiste en l'acte de compréhension de soi, qu'on nomme proprement la conscience de soi.

La *personne* désigne enfin ce qui est propre à chacun en tant que sujet particulier, mais aussi ce qui est commun à chaque homme. En effet, tous les êtres humains sont des personnes. Bien que désignant un sujet particulier, la notion de personne retrouve ainsi une certaine forme d'universalité. Au contraire de l'individu, qui est ce qui me distingue des autres, la personne désigne ce qui me relie aux autres, à savoir l'humanité commune que je partage avec tout un chacun.

Dignité et relation

Le concept de personne se trouve ainsi dans un juste milieu entre les sociétés traditionnelles dans lesquelles l'individu n'existe pas et les sociétés hypermodernes dans lesquelles il n'y a de relation que d'opposition. Il empêche l'égoïsme de nos sociétés, tout en indiquant l'importance de chacun. Les systèmes totalitaires du XX^{e} siècle ont en effet montré qu'il est également dangereux que l'individu soit noyé dans la masse et se sente superflu. La notion de personne souligne au contraire que tout homme possède une dignité intrinsèque absolue. Telle personne n'a pas plus de valeur que telle autre, car toutes sont essentielles. Aussi, si l'on considère les diverses tentatives de définitions de la personne humaine à travers les siècles, il semble que la dignité soit une valeur fondamentale.

Une autre caractéristique spécifique de la personne consiste dans sa portée relationnelle. Celle-ci se lit dès ses premières définitions au Moyen Âge. En effet, il faut rappeler que dans un premier temps la notion de personne désigne les rapports trinitaires. Augustin d'Hippone, dans son *De Trinitate*, entrevoit l'idée que la personne signifie dans ce contexte une relation entre des substances différentes : le Père n'existe que parce

Personne

L'autre est-il une personne comme moi ?

qu'il a un Fils, le Fils parce qu'il a un Père et l'Esprit désigne le rapport de filiation.

Ce qui vaut en l'occurrence pour Dieu, vaut également pour la personne humaine : celle-ci désigne avant tout un être en relation.

C'est seulement dans un second temps, en affirmant que le Christ incarné est vrai Dieu et vrai homme, que le terme de personne sera progressivement appliqué à l'humanité tout entière. Mais ce qui vaut en l'occurrence pour Dieu vaut également pour la personne humaine : celle-ci désigne avant tout un être en relation. Cela dit, pour que la relation soit effective, il faut qu'il y ait une distance. Les personnes trinitaires sont réellement distinctes, le Père n'est pas le Fils, bien qu'ils soient pourtant essentiellement en relation. Il en va de même pour les personnes humaines, comprises comme entité unique, mais en relation à autrui.

Intellect et volonté libre

En plus de cette dignité intrinsèque, de cette unicité et de cette relation, deux autres notions fondamentales se sont progressivement ajoutées à la définition de la personne humaine. Il s'agit de ce que le christianisme considère comme les deux plus hautes facultés de l'âme : l'intellect et la volonté.

Le philosophe Boèce, à l'aube du Moyen Âge, donne une définition de la personne qui marquera l'histoire de la pensée. Selon lui, la personne est « une substance individuelle de nature rationnelle ».[2] La formule fait consensus, d'Anselme de Canterbury jusqu'à Thomas d'Aquin au XIII^e^ siècle : tous les penseurs médiévaux jusque-là affirment que le propre de la personne humaine consiste en sa rationalité.

Toutefois, à la fin du Moyen Âge, d'autres auteurs comme Bonaventure commencent à supposer que la personne se caractérise dans sa faculté de volonté libre. Un des élèves de Bonaventure, le franciscain Pierre de Jean Olivi, affirme même que la liberté est ce qui nous rend proprement humain : « [Supprimer la volonté] nous enlève ce que nous sommes en propre, c'est-à-dire notre personnalité, et ne nous donne rien de plus sinon que d'être des bêtes intellectuelles. »[3] La raison serait certes une des facultés supérieures propres à l'homme, mais elle ne suffirait pas à expliquer la nature humaine. La liberté serait tout aussi, si ce n'est plus essentielle à la personne humaine que l'intellect.

La conscience de soi

Une autre caractéristique de la personne humaine va être découverte dans le même temps que la volonté libre et introduite dans sa définition. Ces mêmes auteurs de la fin du XIII^e^ siècle relèvent que la volonté est capable d'effectuer « un retour sur elle-même », c'est-à-dire de se connaître elle-même en tant que sujet. Ce mouvement réflexif est le propre de la conscience de soi. Bien plus, l'esprit pouvant aussi se retourner sur ses actes pour en juger, le sujet est doué d'une autre forme de conscience : la conscience morale. Ainsi, en plus de la raison et de la volonté libre, la personne humaine

consisterait également dans le fait de se comprendre en tant que sujet doué de conscience.

C'est la définition qu'en donne John Locke au XVII[e] siècle : « [Le terme *personne* désigne] un être pensant, intelligent, qui a raison et réflexion et qui peut se regarder soi-même comme soi-même, comme la même chose qui pense en différents temps et lieux ; ce qu'il fait uniquement par la conscience *(consciousness)* qui est inséparable de la pensée, et qui lui est à mon sens essentielle, car il est impossible à quiconque de percevoir sans percevoir qu'il perçoit. »[4] Cette conception de la personne comme sujet conscient de lui-même a profondément influencé les auteurs contemporains, au point que la frontière entre sujet et personne en est devenue floue.

Une fin en soi

La conception de Locke met l'accent sur la conscience de soi, mais a quelque peu délaissé l'idée de conscience morale. En réaction, Emmanuel Kant distingue dans sa *Métaphysique des mœurs* la « personnalité psychologique », qui signale la conscience de l'identité propre, de la « personnalité morale ». Si ce dernier terme est issu du droit romain pour désigner toute entité possédant des droits, Kant l'utilise pour réintroduire la notion de personne dans une éthique : si la personne a des droits, elle a aussi des devoirs envers elle-même et autrui. Kant souligne ainsi que la personne est une fin en soi, qui empêche toute forme d'instrumentalisation, que ce soit d'autrui ou de soi-même.

« Seul l'homme, considéré comme personne, c'est-à-dire comme sujet d'une raison moralement pratique, est élevé au-dessus de tout prix ; car, en tant que tel, il est à estimer non pas simplement comme moyen en vue des fins d'autrui, ni même de ses propres fins, mais comme fin en soi, c'est-à-dire qu'il possède une dignité (une valeur interne absolue), par laquelle il force à son égard le respect de tous les autres êtres mondains rationnels. »[5]

Autrement dit, pour Kant, la personne n'a pas de prix tant elle est digne de respect. Elle devient même le fondement de tout acte moral et l'impératif catégorique le plus essentiel devient ainsi : « Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen. »[6]

Capable et vulnérable

Au XX[e] siècle, Paul Ricoeur propose à son tour une nouvelle définition de la personne humaine en tant qu'« homme capable ». Pour lui, ce qui nous rend humains ce sont nos capacités, celle d'entreprendre et d'agir, de se raconter, de pardonner, d'imaginer, etc. Mais cette idée de capabilité en implique une autre, plus essentielle encore : notre vulnérabilité intrinsèque. Car si nous sommes capables, nous sommes également capables d'échouer, et c'est cela aussi qui nous définit en tant qu'homme. « L'individu se désigne comme homme capable – non sans qu'il faille ajouter … et souffrant, pour souligner la vulnérabilité de la condition humaine »,[7] dit Ricoeur.

L'enfant naît vulnérable, l'adolescence est une période de vulnérabilité qui permet de devenir adulte, l'amoureux est vulnérable dans la relation amoureuse, le malade ou la personne âgée est vulnérable… La vulnérabilité est commune à tous, parce qu'elle est essentielle à la personne humaine. Par conséquent, elle peut être positive, si elle nous fait comprendre que nous sommes des

Personne

L'autre est-il une personne comme moi ?

êtres de limites, et donc capable de dépassement. Ce sont nos finitudes qui nous rendent humain.

Ricoeur souligne alors l'importance de la relation. Cette vulnérabilité intrinsèque ne peut être affrontée qu'avec l'aide d'autrui. L'enfant a besoin de ses parents, l'adolescent de ses proches, l'amoureux de son aimée, le malade de son soignant. Ainsi, l'acceptation de cette finitude et du besoin d'autrui ont toujours été, pour la philosophie comme pour la religion, une part importante de la réalisation de soi.

L'incommunicabilité de la personne

Au fil de ce rapide parcours dans le temps autour de la personne, nous voyons se détacher ainsi deux principaux courants de pensée : un premier (Boèce, Anselme, Thomas d'Aquin et Locke) considère plutôt la rationalité et la conscience de soi comme les fondements essentiels de la personne ; un second (Augustin, Bonaventure, Kant et Ricoeur) met l'accent sur la liberté et sur l'aspect relationnel de la personne.

Si l'on tente toutefois de s'approcher d'une définition commune, l'histoire de la pensée nous indiquerait que la personne tend à être une entité à la fois spécifique à un sujet, donc unique, et en relation à tout un chacun, qu'elle est capable de raison, de volonté libre, de conscience de soi et de conscience morale, qu'elle est vulnérable et qu'elle est d'une dignité absolue et intrinsèque. Une réalité, somme toute, qui ne se laisse pas cadrer par des limites strictes… Comme l'a fait remarquer Lévinas, puisque la personne est propre à chacun et qu'elle est avant tout une rencontre avec une altérité, pour chacun de nous, la personne de l'autre se révèle à chaque fois tout autre.

Face à cette incapacité à cerner les contours précis de la personne, les auteurs médiévaux ont une formule : ils affirment que la personne est incommunicable. Elle désigne en ce sens un mode d'existence irréductible à tout autre, strictement approprié à soi, mais pour autant universel à chacun. La formule de Montaigne, lorsqu'il tente d'expliquer son amitié profonde au lendemain de la mort de La Boétie, est peut-être appropriée pour saisir cette insaisissabilité de la personne de l'autre : « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». ■

1 La Chine d'aujourd'hui connaît encore en partie cette conception dans laquelle la société prime sur l'individu.

2 **Boèce**, *Courts traités de théologie, Contre Eutychès et Nestor,* chap. 3, trad. H. Merle, Paris, Cerf 1991, p. 59.

3 **Pierre de Jean Olivi**, *Summa*, q. LVII, trad. S. Piron, « L'expérience subjective selon Pierre de Jean Olivi », in **O. Boulnois (éd.)**, *Généalogies du sujet. De saint Anselme à Malebranche,* Paris, Vrin 2007, p. 49.

4 **John Locke**, *Essai sur l'entendement humain,* I, c. 27, 9, trad. J.-M. Vienne, Paris, Vrin 2001, pp. 521-522.

5 **Emmanuel Kant**, *Métaphysique des mœurs,* VI, in *Gesammelte Schriften,* Königlich Preussiche Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1902, rééd. Berlin, Walter de Gruyter 1968, p. 435.

6 **Emmanuel Kant**, *Fondation de la métaphysique des mœurs,* trad. Alain Renaut, Paris, Garnier Flammarion 2018, p. 108.

7 **Paul Ricoeur**, « Capacités personnelles et reconnaissance mutuelle », in *Anthropologie philosophique. Écrits et conférences,* Paris, Seuil 2014, pp. 445-456.

Personne

Peut-on perdre sa dignité ?
Quand les plus vulnérables nous interrogent

Bernard N. Schumacher, Fribourg
professeur de philosophie, Université de Fribourg

ÉTHIQUE

On ne cesse, en Occident, d'évoquer la notion de dignité de la personne. Cette notion n'est pas sans receler quelque ambiguïté. La dignité est-elle intrinsèque à la personne ou doit-elle être acquise à force de performance et de raison, ce qui exclurait les plus vulnérables d'entre nous ?

Bernard N. Schumacher dirige le pôle de recherche et d'enseignement « Vieillissement, éthique et droit » à l'Institut interdisciplinaire d'éthique et de droits de l'homme de Fribourg, dont il est le coordinateur. Il est l'auteur de *L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable* (érès 2019).

Comment, à l'ère de la post-vérité, maintenir que tout être humain est une personne possédant une dignité quand on affirme couramment que toute morale, toute réalité même, est une construction sociale, et donc relative ? Dans la société qui est la nôtre et qui promeut l'idéal de l'*homo faber*, c'est-à-dire la performance et l'utilité, la production optimisée plutôt que l'être, et qui encourage l'émergence de sujets hors sol, affranchis de toute détermination morale qui leur préexisterait, une personne ne saurait, semble-t-il, être digne qu'à condition d'être performante, d'exercer sa raison et d'être autonome. Dans un tel contexte, l'idée d'une dignité intrinsèque n'aurait aucun sens. Aussi percevons-nous de plus en plus toute personne en situation de vulnérabilité comme un poids. Nous serions même tentés de l'escamoter afin de ne pas avoir à la regarder en face, car elle nous renvoie notre propre reflet, notre propre vulnérabilité.

Aux yeux de l'*homo faber*, le temps de la vieillesse, par exemple, se doit d'être lui aussi caractérisé par la performance, la non-dépendance : la personne âgée ne doit être pour autrui ni une charge affective ni une charge financière. Le philosophe français Jean Baudrillard notait, il y a presque cinquante ans, que la catégorie des « vieux » devenait un poids mort dans la gestion sociale. « Un tiers de la société est ainsi mis en état de parasitisme économique et de ségrégation. »[1]

Des critères d'exclusion

La culture de la performance à tout prix risque d'aboutir à considérer qu'une vie humaine en situation de vulnérabilité – caractérisée par une diminution, voire la perte de l'exercice de la raison et de l'autonomie – a moins de valeur que celle des personnes performantes ; elle posséderait donc moins de dignité, voire pas de dignité du tout. On a même été jusqu'à réclamer, à la suite de la philosophe britannique Ruth Macklin ou du philosophe belge Gilbert Hottois, le bannissement de la notion de dignité, qui se confondrait désormais avec le seul respect de l'autonomie de la personne. Autrement dit, dignité et autonomie seraient des termes tautologiques et interchangeables. Dans cette perspective, seul celui à qui on peut imputer les actions qu'il accomplit possède une dignité, car lui seul est autonome.

Nous sommes là en présence d'un changement de la signification même du mot « dignité » : d'une valeur intrinsèque caractérisant la personne

Personne

Peut-on perdre sa dignité ? Quand les plus vulnérables nous interrogent

humaine indépendamment de la possibilité de faire librement des choix, la dignité se résume désormais à l'exercice de l'autonomie du sujet. Qu'en est-il alors de celui qui n'est pas, ou plus, en mesure d'être autonome et d'exercer sa raison ? Afin d'élucider cette question, il nous faut expliciter la relation qui existe entre la notion de dignité et celle de personne.

La notion de dignité revêt plusieurs sens. Le premier relève de l'*ordre social* : que l'on pense à celui que l'on appelle un « dignitaire ». Celui-ci est respecté en vertu de son rôle social, qui tient lieu de place dans la société et s'accompagne par ailleurs d'un certain comportement. Une telle dignité est dès lors relative, car elle dépend aussi bien du bon-vouloir d'autrui que des circonstances. Elle s'acquiert, et donc peut se perdre. Ce sentiment de perte de dignité peut mener une personne à se sentir « de trop ». Pensons à ceux qui, à la suite d'une grave maladie, à cause d'un handicap ou du vieillissement, ont perdu la place qui était la leur dans la société. Sans plus remplir de rôle social, il leur semble que tout sentiment de dignité leur a également été ôté. Désormais, ils sont considérés comme « morts » socialement parlant, relégués dans la catégorie des *has been*, et sont bien des poids morts pour les performants.

Le deuxième sens renvoie à la *maîtrise* qu'une personne exerce par l'intermédiaire de la volonté et de la raison. Il s'agit d'être à la hauteur d'une situation en exerçant un contrôle de soi, et donc de ses émotions, face à des événements inattendus. Ne dit-on pas communément que telle personne confrontée à une situation difficile a un comportement digne ? Que l'on pense à celui qui reste maître de soi lors de l'enterrement d'un être cher. Une telle dignité peut cependant aussi être perdue, lorsque disparaît progressivement ou soudainement la maîtrise de soi, la capacité de discernement et de faire des choix.

Le troisième sens renvoie à l'image de soi, qu'elle soit conforme à une représentation personnelle ou à une représentation sociétale : la dignité est alors synonyme de *décence*. Pensons à la manière dont on se présente au regard d'autrui, lorsque, par exemple, on reçoit de la visite alors qu'on est couché dans un lit d'hôpital. On ne désire pas perdre la face, car cela entraînerait un malaise, voire un rejet de la part du visiteur. On peut donc perdre ce sentiment de dignité lorsque l'image que l'on se fait de soi ou qu'autrui se fait de nous n'est plus considérée comme décente.

Le sentiment de dignité

Restaurer la dignité des personnes consiste dès lors : à leur octroyer une place, à reconnaître l'importance de leur présence au sein de la société ; à tout mettre en œuvre pour leur permettre de choisir, même s'il s'agit de choix très limités, comme le fait de s'habiller ou de décider de tel ou tel repas ; à déployer diverses stratégies qui respectent leur « décence », comme d'aller chez le coiffeur.

Ce sentiment de dignité que l'on peut perdre ne doit toutefois pas être confondu avec la *dignité intrin-*

sèque de tout être humain, laquelle n'est pas soumise à une quelconque gradation. Il n'y a pas d'êtres humains qui seraient plus ou moins dignes que d'autres. Cette dignité-là ne saurait diminuer, voire disparaître, si une personne devait soudainement se trouver dans une situation de vulnérabilité qui lui ferait perdre le sentiment de dignité.

Rationnels par nature

La dignité intrinsèque d'une personne ne saurait par ailleurs être une conséquence de l'exercice de sa raison et de son autonomie ; elle ne serait pas même le fruit de sa capacité à servir ses intérêts et ses préférences, comme le soutiennent nombre de bioéthiciens et certains défenseurs de l'éthique animale. Elle lui est plutôt inhérente de par le fait que la personne subsiste dans une nature humaine que l'on peut qualifier de rationnelle. Celle-ci n'est pas la caractéristique de tel individu particulier, mais bien plutôt de la nature commune à tous les êtres humains, de même que nous parlons d'une nature commune à tous les arbres fruitiers ou à tous les animaux d'une espèce particulière. Ainsi, un être humain ne doit pas nécessairement mettre en œuvre la rationalité ou l'agir autonome pour être considéré comme une personne. Même s'il lui devait arriver de ne pas, ou ne plus, être en mesure d'exercer la raison et l'autonomie, il resterait une personne et posséderait la dignité qui lui est propre.

On confond souvent, en effet, la configuration d'une réalité – ce qu'elle est – et son développement ou son épanouissement conforme à sa constitution. Le fait de ne pas, ou de ne plus, être en mesure d'exercer concrètement sa raison ou son autonomie ne signifie nullement que tel être humain est dépourvu de rationalité. En réalité, il n'est que privé de son exercice. On pourrait dire qu'il se trouve dans une situation de handicap, tout en continuant d'être un être rationnel de par sa nature. Car l'exercice concret de la rationalité ou de l'autonomie ne définit pas la personne, même si cela favorise son épanouissement en tant que personne : un épanouissement qui peut effectivement être envisagé au regard de l'exercice de sa rationalité et de sa volonté. Il en va de même, analogiquement, pour un arbre fruitier qui ne donne pas de fruits. Celui-ci reste pleinement un pommier ou un poirier, par exemple, même s'il ne s'épanouit pas conformément à sa nature particulière : s'il ne produit pas de fruits.

L'être humain, une fin en soi

Il en résulte que la vie de tout être humain – indépendamment aussi bien de la situation de vulnérabilité dans laquelle il se trouve que de l'exercice de sa rationalité et de son autonomie – échappe à toute espèce de calcul qui statuerait si sa vie a ou non une dignité. Sinon il deviendrait un simple moyen en vue d'autre chose et pourrait être instrumentalisé, voire ravalé au rang de marchandise. Cela déboucherait sur une inégalité foncière entre les êtres humains, avec son corollaire de graves conséquences éthiques et politiques. C'est la raison pour laquelle la tradition éthique moderne n'a cessé de soutenir que l'être humain constitue une fin en soi, à laquelle ne saurait se substituer nulle autre.

En effet, la dignité intrinsèque de l'être humain apparaît peut-être avec le plus de clarté et de force lorsqu'on a l'impression qu'il ne « sert » plus à rien, qu'il est « déchu », méconnaissable, plongé dans une situation de vulnérabilité. Cette dignité ne peut plus se prévaloir de l'apparence dont l'affuble son rôle social, sa maîtrise de soi ou la dé-

Personne

Peut-on perdre sa dignité ? Quand les plus vulnérables nous interrogent

cence. Elle se dévoile dans sa pure nudité. On ne considère plus alors la performance au plan de l'agir et du faire, mais plutôt l'être même de la personne en tant que tel. La dignité réside dans ce qu'*est* une personne, non pas dans ce qu'elle *fait*.

Encourager une culture du loisir

La question essentielle consiste dès lors à se demander comment promouvoir une culture dans laquelle l'homme serait valorisé pour son être, de telle sorte que ses performances soient au service de son être et non pas son être au service de sa performance et de son utilité. D'où aussi la question de savoir si la personne qui n'est pas performante ou qui ne le sera jamais plus « est de trop » – c'est-à-dire considérée comme n'importe quel autre « déchet » – ou au contraire si, malgré sa « déchéance » et son coût pour la société, son existence relève encore de l'ordre du don : à savoir, une richesse pour les autres et pour la communauté. C'est pouvoir « reconnaître, pour reprendre les mots du poète français Christian Bobin, par le regard et la parole la souveraineté intacte de ceux qui ont tout perdu ».[2] Tel est, par ailleurs, ce qu'affirme l'amour : « L'être qui aime se tourne vers l'être aimé pour s'exclamer : ‹C'est bon que tu sois là ; quelle merveille qu'il y ait toi ! »[3]

Comment promouvoir pareille reconnaissance de tout être humain, en tant que personne porteuse d'une valeur inestimable ? Un élément de réponse consiste à encourager une culture du loisir, à différencier d'une culture du divertissement. Le loisir a une fin en soi. C'est une activité qui ne sert à « rien », son critère ne résidant pas dans l'utile ou la performance. Le loisir permet à l'être humain de transcender, de dépasser le monde de l'utile et de l'« en vue de ». Il permet à une authentique culture humaniste de s'épanouir, comme le rappelle le philosophe allemand Josef Pieper.[4] La présence de ces activités qui ne « servent » pas à autre chose – le fait de chanter, de jouer, de contempler, etc. – nous rappelle que l'action est au service de l'être humain, et non pas le contraire, car l'être humain possède une dignité qui échappe à toute fin utile, à toute réflexion pragmatique et quantitative, aux intérêts et aux désirs des bien-portants.

« Prendre soin » de la personne en situation de vulnérabilité, c'est, en définitive, lui permettre de redécouvrir sa dignité intrinsèque, tout particulièrement lorsqu'elle a perdu le sentiment subjectif de cette dignité, qu'elle se situe au plan social, à celui de la maîtrise de soi ou de la décence. Il s'agit de la confirmer dans son être, en affirmant, par la parole et par le geste, que sa vie est un don et qu'il est bon qu'elle existe et qu'elle continue à vivre. Une telle attitude est au cœur d'une société humaniste ainsi que d'une politique humaniste. Le prix à payer pour une culture de cette sorte est toujours « hors de prix », comme l'est chaque être humain. ■

1 **Jean Baudrillard**, *L'échange symbolique et la mort,* Paris, Gallimard 1976, pp. 249-250.

2 **Christian Bobin**, *La présence pure et autres textes,* Paris, Gallimard 2012, p. 127.

3 **Josef Pieper**, *De l'amour,* trad. Jean Garnier, Paris, Ad Solem 2010, p. 180.

4 Cf. **Josef Pieper**, *Le loisir, fondement de la culture,* trad. Pierre Blanc, Genève, Ad Solem 2007, 80 p.

Personne

La traite des humains et la logique du profit

Cardinal Michael Czerny sj, Rome
sous-secrétaire de la Section migrants et réfugiés[1]

ÉTHIQUE

La traite des êtres humains est, après le trafic d'armes, l'un des marchés les plus profitables au niveau international. Le développement des technologies de l'internet a contribué à l'essor de ses territoires de recrutement et d'exploitation. Chaque pays est devenu un lieu d'origine, de transit et de destination de ce trafic. Une marchandisation des personnes qui trouve son origine dans notre « culture du déchet » et notre système économique.

Michael Czerny a été nommé cardinal le 1er septembre 2019. Il a été conseiller du président du Conseil pontifical « Justice et Paix » de 2010 à 2016. Il a aussi dirigé le Secrétariat pour la justice sociale de la Curie générale des jésuites à Rome et a été le directeur fondateur du Réseau jésuite africain contre le SIDA (AJAN).

Le taux d'impunité des crimes liés à la traite des personnes (TP) est très élevé. On estime que pour plus de deux mille cent victimes connues, une seule poursuite judiciaire est engagée. En outre, le nombre des condamnations pour TP est très inférieur à celui des sanctions prononcées pour d'autres crimes.[2]

Le but du trafic d'êtres humains est d'asservir les corps et les vies de ceux qui sont pris dans ses filets, en vue de leur exploitation sexuelle ou de celle de leur force de travail, de la récolte d'organes, de la gestation pour autrui et de l'adoption illégale, de la mendicité, de mariages forcés et de recrutement d'enfants soldats. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime,[3] la majorité des victimes de la traite des personnes sont des femmes et des jeunes filles, exploitées surtout à des fins sexuelles. Elles viennent plus particulièrement de l'Asie du Sud-Est et du Sud, même si, proportionnellement à sa population, c'est le continent africain qui connaît le taux le plus élevé de victimes de la traite des personnes, suivi par l'Europe de l'Est.

Des « restes » demandés…

La traite des êtres humains réduit ses victimes à l'état de marchandises qui s'achètent et se vendent sur un marché, et que l'on exploite en tant que main-d'œuvre voire même de « matière première » de façons multiples et inimaginables. Cette marchandisation et exploitation de personnes à l'échelle mondiale trouve sa source dans la « culture du déchet »[4] condamnée à plusieurs reprises par le pape François et qui fait de l'argent un dieu. Ainsi l'accumulation du capital transforme peu à peu le travail en un « moyen » et l'argent en une « fin ».[5] Des masses énormes de personnes se retrouvent marginalisées, car privées d'un travail décent, devenant « des déchets, des restes ».[6]

Outre le chômage et le manque d'emplois sains, sûrs, dignes et raisonnablement rémunérés, d'autres causes profondes favorisent la propagation du fléau de la traite des personnes. Ce sont la pauvreté, l'inégalité des sexes, l'absence de protection sociale (soins médicaux, éducation, conditions de vie décentes), le déplacement forcé, l'isolement des zones rurales, la corruption, le racisme et la discrimination, la dislocation des familles, la violence com-

Personne

La traite des humains et la logique du profit

munautaire et la violence sexuelle contre les femmes…

Cette marchandisation et exploitation d'êtres humains répond en outre à une « demande » au sein de nos sociétés (*Orientations pastorales*, 20). Le pape François est explicite à ce sujet : « S'il y a tant de … victimes de la traite … c'est parce que beaucoup, … ici, demandent ces services. »[7] Pourtant, apparemment, la plupart des consommateurs sont peu conscients de cette traite et de l'exploitation qui lui est liée.

Un engrenage kafkaïen

La TP se déploie aussi en lien avec les avancées technologiques de l'internet. La toile a mis à la disposition des trafiquants de nouvelles formes de recrutement et d'exploitation virtuelle, et la pandémie a favorisé l'accroissement de leur utilisation. Les médias sociaux attirent les victimes et rendent difficiles la détection et la poursuite de ces crimes : « Les victimes de la traite des personnes sont souvent manipulées et prises au piège de schémas psychologiques qui ne leur permettent pas de s'évader, de demander de l'aide ou même de comprendre qu'elles ont été - ou pire, qu'elles sont toujours - victimes d'une activité criminelle » (*Orientations pastorales*, 23). En 2021, l'internet est devenu l'outil principal des groupes criminels. Malheureusement les autorités chargées de faire appliquer la loi ne sont souvent pas équipées de manière adéquate pour répondre au défi de la traite en ligne.

Les victimes doivent se battre pour prouver qu'elles n'ont pas donné leur consentement à leur exploitation.

« Les victimes de la traite des personnes demeurent habituellement invisibles… De nombreuses personnes sont portées à dénoncer la TP qui se produit ailleurs, sans se rendre compte qu'elle se déploie également dans leur voisinage » (*Orientations pastorales*, 23). Les auteurs de la traite des personnes sont protégés par une vaste conspiration du silence, même là où les conditions de travail sont meilleures. La corruption est omniprésente, au sein d'entreprises de toutes tailles mais aussi de familles à qui il arrive de recruter, d'envoyer ou de vendre des êtres jeunes et vulnérables, qui deviennent ainsi des objets de traite.

Il est en outre très difficile d'être reconnu comme victime en raison de procédures judiciaires bureaucratiques. L'obstacle principal, redoutable paradoxe, consiste à donner la preuve qu'en tant que victime de la traite, on n'est pas coupable de délits relevant des lois sur l'immigration, le travail ou la famille ou de toute autre disposition prévue par le code pénal. Ces victimes doivent donc se battre pour prouver qu'elles n'ont pas donné leur consentement à leur propre prise au piège et à leur exploitation.

Toutefois, même lorsque les victimes sont reconnues comme telles, leur situation peut rester difficile. La plupart d'entre elles ont besoin d'une assistance de longue durée du fait des conséquences des traumatismes affectant leur santé mentale ou en raison de leur statut d'étranger. Dans

ce cas, la reconnaissance de leur droit à séjourner dans le pays hôte est liée à la reconnaissance juridique de leur statut de victimes. Or les deux procédures souvent ne se déroulent pas de manière coordonnée, ce qui peut accroître la victimisation de la personne. En conséquence, les victimes de la traite passent entre les mailles du filet de sécurité des systèmes de justice pénale et ne bénéficient pas de l'aide offerte par les gouvernements et les organisations de la société civile.

Une dynamique commerciale

La dynamique commerciale de ce trafic est peu connue. Les *Orientations pastorales* définies par la Section des migrants et des réfugiés du Dicastère pour le service du développement humain intégral aident à éclairer le sujet. « L'univers moderne de la finance, du commerce, du transport et des communications offre aux gens sans scrupules l'occasion d'entrer dans le système de prise au piège et d'exploitation d'êtres humains. [C'est le cas] dans des industries telles que l'agriculture, les pêches, la construction et les mines… Lorsque sont déployés des efforts bien intentionnés pour faire échec à la TP, des entrepreneurs sans scrupules modifient tout simplement leurs tactiques pour éviter les contre-mesures » (*Orientations pastorales*, 29).

Ainsi « la TP est souvent dissimulée dans le labyrinthe des chaînes d'approvisionnement. Les marchés de plus en plus concurrentiels obligent les entreprises à réduire les coûts de la main-d'œuvre et à se procurer des matières premières aux plus bas prix possibles » (*Orientations*, 32). Or la population devrait pouvoir compter sur des biens fournis en conformité avec les procédures du marché public et dont les chaînes d'approvisionnement sont exemptes de toute exploitation de la main-d'œuvre. « Il faudrait [donc] s'occuper rapidement et correctement de la demande de marchandises bon marché, offertes grâce à une main-d'œuvre peu coûteuse, à la fois par une sensibilisation de la population et par des mesures législatives… [et] exiger [de] toutes les entreprises, notamment celles qui œuvrent sur un plan transnational et qui s'approvisionnent dans des pays en développement, qu'elles investissent dans la transparence et [rendent des] comptes [sur] leurs chaînes d'approvisionnement » (*Orientations pastorales*, 33).

Une économie qui tue

Dans un marché dérèglementé où ne compte que le calcul des profits et pertes, les personnes ne sont que des chiffres qu'il faut exploiter.[8] « Une telle économie tue »,[9] a déclaré sans ambages et de manière provocatrice le pape François. Et il nous faut la transformer.

L'objectif est de construire une société qui mette au centre la personne humaine.[10] Le Saint-Père a esquissé une voie pour la promotion de la justice et vers une nouvelle économie du soin. Une économie qui prenne soin des gens et de la nature, qui offre des produits et des services en vue du bien commun et qui permette à tous, hommes, femmes et enfants, de vivre en sécurité dans des communautés saines. Une économie dans laquelle nous serions tous « frères » - *fratelli tutti*.[11]

Pour éradiquer le fléau de la traite des êtres humains, nous devons mettre fin à la discrimination entre les sexes et promouvoir le développement humain intégral ainsi que le souci de la nature en tant que paradigmes d'une nouvelle économie.[12] Cela signifie investir dans les personnes plutôt que dans les profits monétaires, et limiter les phénomènes de concentration du pouvoir

Personne

La traite des humains et la logique du profit

et des richesses entre les mains de quelques-uns.[13]

Développer la collaboration

La coopération internationale, à tous les niveaux, est en outre essentielle pour démanteler les structures d'oppression et d'exploitation, pour répondre de manière adéquate et inclusive à la traite des personnes et réagir à la demande qui la favorise, et pour encourager un développement durable. De même que l'on ne peut combattre la criminalité internationale que par un engagement commun, de même nous devons collaborer davantage avec toute une série d'organisations relevant du secteur privé, des gouvernements et des institutions académiques, de la société civile et des religions.

Une transformation à un niveau plus profond est aussi nécessaire pour éliminer la demande de « corps » victimes de la traite. Le pape François nous invite à prier pour que « Dieu libère tous ceux qui ont été menacés, blessés ou maltraités par le trafic des êtres humains et console ceux qui ont survécu à de tels traitements inhumains ». Il appelle chacun d'entre nous à « ouvrir les yeux, à voir la misère de ceux qui ont été dépouillés de leur dignité et de leur liberté et à entendre leur appel à l'aide ».[14] ■

(traduction Claire Chimelli)

1 La Section migrants et réfugiés fait partie du Dicastère pour le service du développement humain intégral.

2 OSCE, *20e conférence de l'Alliance contre la traite des personnes.* « Mettre un terme à l'impunité. Rendre justice en poursuivant les auteurs de traite des êtres humains », Vienne, 20-22 juillet 2020.

3 Nations Unies, Office contre la drogue et le crime et le rapport mondial 2020 sur la traite des personnes.

4 **Pape François**, *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, § 53, pp. 46-47.

5 **Section des migrants et des réfugiés, Service du développement humain intégral**, *Orientations pastorales sur la traite des personnes,* Cité du Vatican 2019, § 19, p. 11. Les références à cet ouvrage figurant par la suite dans mon texte indiquent les numéros des paragraphes cités. À lire dans son intégralité sur migrants-refugees.va

6 **Congrégation pour la Doctrine de la foi et Dicastère pour le service du développement humain intégral**, *Œconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel,* Cité du Vatican, 6 janvier 2018, §15.

7 **Pape François**, *Discours aux participants à IVe Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains,* Cité du Vatican, 12 février 2018.

8 **Pape François**, message vidéo à l'occasion de la 7e Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains, Cité du Vatican, 8 février 2021.

9 **Pape François**, *Evangelii gaudium, op. cit.*

10 **Pape François**, message vidéo à l'occasion de la 7e Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains, *op. cit*.

11 Du nom de la lettre encyclique du **pape François**, *Fratelli tutti. Sur la fraternité et l'amitié sociale,* du 3 octobre 2020. (n.d.l.r.)

12 **Pape François**, message vidéo à l'occasion de l'événement international en ligne *The Economy of Francisco. Les jeunes, un pacte, l'avenir,* Cité du Vatican, 21 novembre 2020.

13 *Idem.*

14 **Pape François**, message adressé à la Conférence épiscopale catholique d'Angleterre et du Pays de Galles pour la Journée pour la vie, 17 juin 2018 (traduction officieuse de l'auteur).

Orientations pastorales

La Section migrants et réfugiés du Vatican a édicté, dans un document intitulé *Orientations pastorales sur la traite des personnes* (2019), des conseils pour lutter contre la traite des personnes et venir en aide à ses victimes.

Développer le partenariat

« La mise en œuvre du Protocole de Palerme a été présentée de façon générale en fonction de trois substantifs commençant par un P : prévention, protection et poursuites… Il y a aussi un autre P : le partenariat, qui n'est pas moins important… Le manque de collaboration - ou même la concurrence - entre divers acteurs gouvernementaux rend souvent inefficaces des politiques et des programmes bien intentionnés » (*Orientations pastorales*, 38). « Il faut une plus grande coopération » par le partage entre États « d'informations pertinentes sur la TP … et élaborer des interventions conjointes en fait de prévention, de protection et de poursuites » (*Orientations pastorales*, 39). « Pour être efficaces, la coopération et la coordination doivent également faire appel à la société civile, à des organismes confessionnels et aux leaders religieux de même qu'au monde des affaires et aux médias » (*Orientations pastorales*, 39).

S'appuyer sur la technologie

La technologie offre des possibilités de lutter contre la traite des personnes, notamment en permettant de simplifier les procédures bureaucratiques, d'établir des contacts directs avec les ONG et les autorités chargées de faire appliquer la loi et de lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation. De même, la coopération au niveau international est devenue plus simple : la coordination et la mise en œuvre en temps réel et jusqu'au bout d'opérations communes représente l'une des grandes réussites auxquelles on est parvenu grâce à la technologie. Cela a rendu possible le démantèlement de réseaux criminels importants.

Remettre les victimes au centre

« La réintégration des survivants de la TP dans la société n'est pas un enjeu simple, étant donné les traumatismes qu'ils ont connus. Leurs nombreux besoins sont d'abord d'ordre physique, puis psychologique et spirituel ; ils ont besoin de guérir des traumatismes, de la stigmatisation et de l'isolement social qu'ils ont subis » (*Orientations pastorales*, 41). Les victimes deviennent capables de s'assumer lorsqu'elles parviennent à l'autonomie, à l'épanouissement personnel et qu'elles sont acceptées par la société. Pour cela, les politiques publiques, à tous les niveaux, doivent prendre en compte les différences entre les sexes[1] qui existent dans les principaux contextes de la vie quotidienne (famille, communauté, éducation, travail). En Inde, par exemple, le fait que les hommes sont propriétaires de la terre est à la source d'une série d'obstacles économiques, sociaux, culturels et juridiques à l'émancipation des femmes.

Un réseau de soins

Un bel exemple de réponse à la TP est Talitha Kum, un réseau international mis en place par l'Union internationale des supérieures (UISG) sur les cinq continents. Ces sœurs prennent soin, en premier lieu, des victimes, de leurs familles et des personnes en danger. Elles les aident à soigner leurs blessures physiques et psychologiques. Elles donnent aussi aux victimes, aux survivants et aux personnes à risque les moyens de faire entendre leur voix. Enfin, elles contribuent à restaurer la dignité humaine des victimes en favorisant leur accès à la justice dans une perspective centrée sur elles.

1 **UN Women**, *Transformer les promesses en actes : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 2018.

Personne

Mon nom est *nessuno*

Gérald Morin, Vence (F)
cinéaste et journaliste

REGARD

Quand on entre dans un lieu qui semble vide, on est souvent amené à lancer à haute voix: «Il y a quelqu'un?» Et de constater: il n'y a personne. Le «quelqu'un» définit une identité quelconque. «Il n'y a personne» semble considérer qu'il n'y a aucun responsable à qui s'adresser. Petite excursion dans les arts et les mythes pour mieux cerner la différence entre la personne affirmée et sa réduction à quelque chose de vague, voire à l'état de chose.

Dans l'appellation «personne», il peut y avoir à la fois la notion d'une imposante présence mais aussi celle d'une totale absence ou négation. Ulysse est le héros de l'*Odyssée*, le personnage principal du récit, mais déclarant à Polyphème que son nom est *personne* il se met, par ruse, dans la situation de pratiquement ne pas exister pour retarder et même échapper au malheur d'être mangé. Quand les autres cyclopes demandent à Polyphème qui l'a ainsi aveuglé, celui-ci répond: *personne*. Aucun d'entre eux ne l'aidera donc à retrouver le coupable, puisqu'il n'y a personne à rechercher.

Gérald Morin a cofondé à Sion la Fondation Fellini pour le cinéma et a réalisé en 2013 le documentaire *Sur les Traces de Fellini*. Il a été durant près de dix ans le rédacteur en chef du magazine *CultureEnJeu*.

Dans le western *Mon nom est personne* - réalisé en 1973 par Tonino Valerii et produit par Sergio Leone - Jack Beauregard (Henri Fonda), héros de l'Ouest américain, est un personnage, une personne importante, admirée par un jeune pistolero (Terence Hill). Celui-ci va le pousser à être encore davantage une personne célèbre en affrontant la *horde sauvage*. Et quand Beauregard lui demande son nom, le jeune répond: «Mon nom est personne.» Dans ce cas, ce n'est pas pour se sauver comme Ulysse, mais pour s'effacer afin de magnifier au maximum l'aura de son héros.

Il demeure cependant une certaine ambiguïté dans ce processus, car c'est en rendant encore plus célèbre son idole que le jeune homme va asseoir sa réputation future, lorsqu'en un duel truqué il tue officiellement l'invincible Beauregard. Et quand ce dernier, toujours vivant, disparait discrètement en quittant l'Ouest américain pour l'Europe, le jeune pistolero devient une personne reconnue, qui doit affronter à son tour tous les dangers de sa célébrité.

Le titre italien du film - *Il mio nome è nessuno* - est encore plus clair. *Nessuno* (*ne ipse unus* en latin) se traduit littéralement en français par «n'être même pas un», pratiquement ne pas exister. Quant au mot *personne* (*persona* en latin), il désigne le masque porte-voix que portaient dans l'Antiquité les comédiens pour bien se faire entendre et surtout pour définir clairement le personnage qu'ils représentaient.

On découvre encore ce rapport entre la personne et le *nessuno* dans le *Don Juan* de Molière, mais à travers trois rôles cette fois, ou plus exactement au travers d'un double rôle (Don Juan et Sganarelle) et de la sta-

tue du Commandeur. Sganarelle et son maître sont un peu les deux faces complémentaires d'un même *nessuno* qui utilise séduction, mensonge et hypocrisie, insolence et couardise pour devenir, désespérément, une *personne*, statut qu'il espère obtenir en provoquant la statue du Commandeur. Certes Don Juan a tué réellement et officiellement le père … mais il n'est pas arrivé à tuer la représentation de la « magnifique sculpture de la statue du Commandeur avec son habit d'empereur romain » qui lui fait de l'ombre, voire même se sentir *nessuno*, un vulgaire assassin qui sera punit par la mort.

Chez les créateurs

Sans entrer dans les univers de la schizophrénie ou de la science-fiction (par exemple dans *L'étrange cas du docteur Jekyll et M. Hyde*, le bon et le méchant unis à l'intérieur du même personnage), on retrouve aussi cette opposition dans la réalité des humains, tout spécialement chez les créateurs. Arthur Rimbaud l'exprime clairement dans sa lettre du 15 mai 1871 au poète Paul Demeny : « Car Je est un autre. Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela m'est évident : j'assiste à l'éclosion de ma pensée : je la regarde, je l'écoute : je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remuement dans les profondeurs, ou vient d'un bond sur la scène. (…) Le poète épuise en lui tous les poisons, pour n'en garder que les quintessences. (…) Car il arrive à l'inconnu ! »

Où est la *personne* ? Où est le *nessuno* ? Fellini déclarait qu'au bout de trois semaines de tournage ce n'était plus lui qui dirigeait le film, mais le film qui le prenait par la main et l'entraînait sur des chemins à lui encore inconnus. Simenon et Balzac on fait des déclarations assez proches de celles du réalisateur italien. La Callas elle-même reconnaissait cette *persona* qui prenait possession d'elle : « Je ne sais pas ce qui m'arrive sur scène. Quelque chose d'autre semble prendre le dessus. » Chez ces grands créateurs, de Caravage à Polanski, de Michel-Ange à Picasso, de Céline à Topor, entre identité et altérité, les œuvres dépassent leurs auteurs, qui sont amenés à s'effacer derrière elles et à devenir leur ombre pour les faire briller de leur lumière propre.

Ce jeu relationnel entre le créateur et la créature est présent dans le récit d'Adam et Ève (Genèse 2). Quand l'être humain - créé à l'image de Dieu, donc appelé lui aussi à devenir créateur - s'est défini comme maître de l'univers, se croyant supérieur à tout ce qui l'entourait car se pensant le seul capable de raison-

Personne

Mon nom est *nessuno*

ner, il a commencé à cataloguer et à donner une appellation à tout ce qu'il voyait, oubliant très souvent qu'il était lui-même partie intégrante de la nature.

Il serait raisonnable de penser que l'humain rechercherait un rapport pacifique, équilibré et constructeur avec la nature, en particulier avec les autres humains, mais la réalité est tout autre. C'est, semble-t-il, plus fort que lui. Le *Sapiens* ayant pris l'habitude de dominer n'arrive plus à s'extirper de cet engrenage. Car dominer pour organiser glisse souvent en dominer pour posséder … et posséder toujours plus.

Au niveau du mythe, dès le début de la création, un déséquilibre des rapports entre les humains apparaît avec l'assassinat d'Abel par Caïn. Il y a le préféré et l'autre, le mal-aimé qui devient le méchant. Ce rapport conflictuel et manichéiste n'a cessé de se manifester durant l'histoire de l'humanité. Il y a celui qui est une personne reconnue par *Yahvé* ou par les siens, et celui qui est ou se sent rejeté, non apprécié, un *nessuno*, d'où ce conflit qui peut devenir mortel.

Les nouveaux *nessuno*

Sur le plan collectif, c'est la même histoire. Dans la gestion des rapports entre les humains, il y a différentes formes d'affrontements. Les guerres en sont une. Guerres idéologiques, de religions, économiques ou territoriales … à chaque fois, il y a collision entre deux groupes d'humains qui prétendent tous deux être dans leur bon droit. Le vainqueur et les siens s'attribuent le rôle du « choisi » par le destin pour gouverner et soumettre leurs semblables, les « mal-aimés ». Dans certains cas, ils écrasent leurs prochains en les traitant et exploitant comme des sous-hommes, des *nessuno*, des numéros corvéables à merci.

Une autre forme d'affrontement est celle qui structure les humains en trois catégories. Il y a, au sommet de la pyramide de la société civile, une certaine élite politique, économique, militaire ou religieuse qui décide qui est qui, qui fait quoi et ce qui est juste au nom de raisonnements, de « dogmes » ou de lois. (Aujourd'hui, dans les démocraties, ces lois sont votées par tous, mais il y encore moins d'un siècle ce n'était pas le cas.) Cette élite ayant les manettes du pouvoir peut facilement se définir *personne* - comme le vainqueur d'une guerre.

Il y a ensuite ceux qui acceptent cette situation parce que celle-ci ne les dérange pas vraiment. Enfin il y a les exclus du système. Ils ont été juifs, noirs, exilés, immigrés ou misérables, et aujourd'hui … toujours immigrés, saisonniers, réfugiés, illettrés, clandestins ou chômeurs. Certes, officiellement, il n'y a plus d'esclavage ni de servage, mais dans les faits, certaines régions du globe continuent à les pratiquer. Rares sont les gouvernants, les *personae*, qui cherchent vraiment à inciter leurs sujets à devenir des citoyens responsables et autonomes au lieu de n'être que de simples consommateurs corvéables à merci, les *nessuno* du XXIe siècle. Même s'il y a 2000 ans, une certaine personne a déjà essayé de le faire… ■

Personne

L'œil bienveillant de Sabine Weiss

Nathalie Dassa, Paris
journaliste

PHOTOGRAPHIE

Scènes de rue parisiennes et new-yorkaises, reportages à travers le monde, portraits d'artistes, illustrations pour la mode et la publicité… Sabine Weiss, reconnue et honorée comme la dernière représentante de l'école humaniste française, a couvert tous les champs possibles de la photographie. Suissesse de naissance et Parisienne de cœur, elle a fait don de ses archives au Musée de l'Élysée de Lausanne.[1] Rencontre avec cette artisane de 97 ans, pour une plongée au cœur de son œuvre multifacette.

« L'amour des gens, c'est beau. C'est grave, il y a une profondeur terrible. Il faut dépasser l'anecdote, dégager le calice, le recueillement. Je photographie pour conserver l'éphémère, fixer le hasard, garder en image ce qui va disparaître : gestes, attitudes, objets qui sont des témoignages de notre passage. L'appareil les ramasse, les fige au moment même où ils disparaissent. » La passion de celle qui dévoile aujourd'hui les secrets de sa chambre noire ne s'est jamais démentie. Sa discrétion non plus, souvent loin des lumières médiatiques et des débats théoriques.

Cette doyenne de la photographie humaniste donne à voir sur quatre-vingts ans de carrière un corpus pléthorique, hétérogène et généreux. Ses clichés ont marqué l'histoire de la discipline autour de thèmes qui constituent son travail : l'humain, l'enfance, le spectacle de la rue, la nuit, la pauvreté, les voyages, la mode… Rien ne semble avoir échappé à sa curiosité insatiable, à son amour de l'âme humaine, à son regard émotionnel et bienveillant. Les hommages, qui ne cessent de se multiplier, renforcent l'aura et la vivacité de cette grande dame de la photographie, pourtant peu connue du grand public.

Émois photographiques

Elle a le visage poupon, le sourire aux lèvres et le regard malicieux. Des traits distinctifs qui semblent immuables, voués à ne jamais disparaître. Sabine Weiss, née Weber, en 1924, à Saint-Gingolph, petit village dans le canton du Valais traversé par la frontière franco-suisse, a assurément mené une vie riche, éclectique et bien remplie. Elle grandit à Genève et se passionne très tôt pour la photographie, le matériel, l'aspect technique et artistique, le côté laboratoire. Une appétence venue de son père, ingénieur chimiste. À onze ans, elle crée ainsi son premier film photographique.

À dix-huit ans, elle fait ses gammes dans le studio genevois de Paul Boissonnas, qui lui apprend tous les rudiments techniques. Trois ans plus tard, elle décide de s'installer à Paris et devient l'assistante du photographe allemand Willy Maywald, qui la sensibilise à la notion de « lumière naturelle », la propulsant dans l'univers de la mode et des milieux mondains de la société parisienne. Son parcours cependant opère un tournant décisif en 1952, lorsqu'elle croise Robert Doisneau, l'auteur du

Personne

L'œil bienveillant de Sabine Weiss

Baiser de l'hôtel de ville, qui la recommande à l'agence Rapho et au magazine de mode *Vogue*. Et sa carrière décolle.

Sabine Weiss arpente dès lors le Paris libéré de l'après-guerre, où planait une vague d'optimisme, pour capturer et documenter avec sensibilité ces scènes de rue prises sur le vif. « C'était une autre époque. Les gens marchaient dans les rues, les enfants jouaient. La télévision n'existait pas encore, tout le monde était dehors. Lorsqu'on braquait l'objectif sur quelqu'un, il vous souriait. Rien n'était vu comme une agression. Beaucoup avaient même la satisfaction d'être photographiés. Tout était très différent et même plus lent, nous avions le temps. »

La profession ne tarde pas à la classer dans cette école humaniste typiquement française, alors en plein essor, avec de précieux témoignages menés par Doisneau, Willy Ronis, Brassaï ou encore Henri Cartier-Bresson.

Des archives foisonnantes

Au milieu des années cinquante, elle explore davantage encore la lumière naturelle à travers ses multiples voyages aux quatre coins du globe. À commencer par New York, captant le dynamisme de cette ville qui ne dort jamais, comme les néons perçant l'obscurité. Ses photographies font vite l'objet de toutes les convoitises. Elle ne cesse alors de sillonner le monde: l'Égypte, l'Inde, l'Éthiopie, la Bulgarie, la Grèce… Une succession de clichés qui aborde les solitudes entre poésie et observation sociale, illumine la vie des différentes ethnies et populations, immortalise l'expression de la foi et les pratiques religieuses. Des images magnifiques, bouleversantes, captivantes, à l'exemple de *La petite Égyptienne* (1983), un hymne à la vie et à la liberté (voir photo p. 26).

Aujourd'hui, Sabine Weiss n'exerce plus son métier, pour mieux se consacrer à un travail d'archivage avec Laure Augustins, son assistante, collaboratrice et bras droit. Elle a choisi de faire don d'une grande partie de son patrimoine photographique au Musée de l'Élysée (Lausanne): 200 000 négatifs, 7000 planches-contact, 2700 tirages vintage, 2000 diapositives et plus encore. Un important travail de sélection, d'inventaire, de documentation, de numérisation et de conditionnement est en cours. Il permettra d'offrir un nouvel éclairage sur « la qualité profondément humaine de ces œuvres et leurs charges sociopolitiques » sur près d'un siècle de photographie. ■

À lire:

Sabine Weiss Photo Poche
préface de Virgine Chardin
Arles, Actes Sud 2021, 144 p.

Émotions Sabine Weiss,
texte de Marie Desplechin
Paris, La Martinière 2020, 256 p.

1 Le Musée de l'Elysée a rejoint en novembre 2021 le site muséal Lausannois Plateforme 10 et devient Photo Elysée. L'inauguration officielle de son nouvel espace aura lieu le 15 juin 2022.

4, rue des Terres du Curé, Paris, 1954 © Sabine Weiss

La petite égyptienne,1983 © Sabine Weiss

Salon des arts ménagers, Paris, 1956 © Sabine Weiss

Sabine Weiss

Dun-sur-Auron, colonie familiale pour aliénés, vers 1952 © Sabine Weiss

Pèlerinage, Fatima, Portugal, 1981 © Sabine Weiss

Sabine Weiss

Sâdhu, Inde, 1986 © Sabine Weiss

Personne

Justice, les mots qui réparent
entretien avec Claudia Christen

Pierre Pistoletti, Aigle
journaliste

SOCIÉTÉ

La justice restaurative prend de l'ampleur en Suisse, même si notre pays reste encore à la traîne par rapport à d'autres pays en Europe. Ces rencontres entre victimes et auteurs de délits reposent sur la circulation d'une parole réparatrice, corsetée par la justice pénale traditionnelle. Décryptage avec Claudia Christen, présidente du Swiss RJ Forum, un organisme mandaté pour mener à bien ces rencontres.

Les rencontres dites de justice restaurative sont consacrées en Belgique, et plus récemment en France, par une loi inscrite dans le code de procédure pénale. Pour l'heure, rien de cela chez nous. Pourtant différents cantons font œuvre de pionniers. C'est le cas du canton de Vaud où un projet pilote a vu le jour sous la houlette de la conseillère d'État Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité, et a été confié au Swiss RJ Forum. Sa présidente Claudia Christen en explique les fondements.

Pierre Pistoletti : Qu'est-ce que la justice restaurative ?

Claudia Christen : « Ce sont tous les processus qui permettent aux personnes touchées par un crime - auteur, victimes et proches - de s'impliquer dans un processus de dialogue. L'enjeu, pour la victime, c'est souvent de pouvoir raconter son vécu et d'être réellement écoutée et validée dans son expérience. C'est aussi le besoin de poser des questions dont seul l'auteur détient les réponses. D'essayer de comprendre, de chercher du sens dans ce qui n'en a pas, semble-t-il, afin de tourner la page, lorsque cela est possible.

» Du côté des auteurs, ces rencontres sont l'occasion de parler de leur vie, des raisons qui les ont conduits à commettre ce crime : une accumulation de dettes insurmontable, par exemple, dans le cas d'un braquage. Mais aussi de prendre conscience des conséquences que leurs actes ont engendrées auprès des victimes : dépression, perte d'emploi, dysfonctionnements familiaux, etc. Pour certains, il s'agit même de faire un pas vers les victimes, d'essayer de saisir ce qu'il est possible de faire pour les aider.

» Il arrive cependant que certaines situations soient si dramatiques que les familles des victimes n'ont tout simplement pas la capacité d'écoute nécessaire. Toute la démarche repose donc sur un dialogue facilité par l'aide d'un tiers qualifié et impartial. Le dialogue, en effet, est sans doute l'un des outils les plus importants pour surmonter le traumatisme. L'interlocuteur ou le groupe écoute, accueille, valide. Ces rencontres restauratives sont donc avant tout un lieu où la parole circule et, par là même, aide chacun à se reconstruire. »

Personne

Justice, les mots qui réparent
entretien avec Claudia Christen

Quelles formes prennent-elles ?
« Elles peuvent être directes ou indirectes, selon que la victime et l'auteur sont liés ou non par un même délit. Dans le cas des rencontres directes, elles concernent uniquement l'auteur et la victime, mais il arrive que les proches y participent aussi. Ces rencontres peuvent également prendre la forme de cercles restauratifs lorsque des groupes d'auteurs et de victimes se rencontrent. Là aussi, elles peuvent s'étendre aux proches des personnes concernées voire même prendre une forme épistolaire. Cette variété est essentielle pour s'adapter aux besoins des personnes concernées et leur permettre de façonner elles-mêmes le processus de réparation. »

Une réparation qui peut prendre la forme d'un pardon ?
« Pas nécessairement. Le pardon joue un rôle essentiel dans certaines situations, alors qu'il serait délétère dans d'autres. Certaines victimes ont l'impression qu'un pardon ‹coincé› nuit à leur santé. Parvenir à l'offrir, c'est alors une libération. Dans d'autres cas, ils ne veulent même pas entendre parler d'excuses. C'est un souhait que l'on respecte et que l'on communique à l'auteur durant le temps de préparation. »

Quels sont les projets que le Swiss RJ Forum mène actuellement ?
« Nous menons des dialogues restauratifs dans différentes prisons du pays, comme à Lenzburg, dans le canton d'Argovie, ou à Bostadel, dans le canton de Zoug. En Suisse romande, l'État de Vaud nous a mandaté pour la mise en œuvre d'un projet pilote au centre de détention pour mineurs et jeunes adultes *Aux Léchaires*, à Palézieux. Les résultats probants, tant du côté des victimes que des auteurs, ont incité le canton à étendre l'expérience aux Établissements de la Plaine de l'Orbe, ce que nous nous apprêtons à faire.

» En parallèle de ces projets cantonaux, nous organisons des rencontres directes, lorsque les personnes concernées nous le demandent. Nous consacrons beaucoup de temps - jusqu'à deux ans - à la préparation de ces échanges. Plus les cas sont lourds, plus le travail préalable est important. Au Tessin, nous avons mis en œuvre un premier programme de sensibilisation dans le domaine de la justice restaurative, en collaboration avec l'Université de Lugano qui permet aux détenus d'obtenir un certificat universitaire. Les projets ne manquent pas, bien que la situation sanitaire ne soit pas des plus favorables. »

Comment ces rencontres, comme celle de Palézieux,[1] se déroulent-elles concrètement ?
À Palézieux, nous avons mis en place, entre novembre 2019 et mars 2020, deux programmes qui ont permis à huit détenus de rencontrer plusieurs victimes. Il s'agissait de rencontres indirectes, bien que les personnes en présence aient vécu un délit similaire. Après un temps de préparation, chaque programme s'est déployé sur huit rencontres.

De manière générale, il s'agit en premier lieu pour toutes ces personnes de définir des valeurs communes indispensables au bon déroulement

des rencontres : empathie, respect, écoute, etc. Cette prise de conscience de besoins communs favorise la constitution du groupe dès la première séance. Nous abordons ensuite ce qu'est la justice restaurative et ses enjeux, mais aussi les effets d'un crime sur toutes les personnes concernées. Ce n'est qu'à partir de la quatrième rencontre que les participants partagent leur témoignage, d'abord les victimes puis les détenus. Ce sont des moments très forts, qui aboutissent sur une réflexion autour de la responsabilité. Nous faisons le bilan de ces rencontres lors de la dernière session, qui est aussi le moment d'une petite cérémonie qui permet à chacun d'exprimer sa reconnaissance. »

À quoi ressemble le groupe au terme du processus ?

« Un des participants me disait : c'était comme une famille. C'est frappant, en effet, de voir les liens qui se tissent. Pour les victimes, le fait de rencontrer d'autres victimes qui ont vécu des choses similaires a été très important, tout comme le fait de s'être senties vraiment écoutées par les auteurs. La justice restaurative n'est pas un processus automatique. Elle est déterminée par la volonté libre de chacun d'y participer. Mais quand une personne est réellement disponible, il se passe des choses étonnantes. Le personnel de l'établissement de Palézieux a vu des changements bénéfiques dans le comportement des détenus et dans leur capacité à parler de ce qu'ils ont commis. »

Le rôle du modérateur - ou du « facilitateur » selon vos termes - est donc crucial. En quoi consiste-t-il essentiellement ?

« À préparer ces rencontres, à créer un environnement sûr où la parole puisse circuler. C'est un travail minutieux, qui consiste notamment à anticiper tous les imprévus potentiellement traumatisants. Notre rôle vise à permettre aux participants de façonner et de s'approprier le processus par eux-mêmes. »

Quel impact la justice restaurative a-t-elle sur le taux de récidive ?

« Différentes études montrent que les auteurs qui ont pris part à un tel processus récidivent moins. Cet argument est souvent mis en avant au niveau politique ou médiatique, mais il élude un autre aspect tout aussi essentiel : les besoins des victimes. Les études montrent également un taux de satisfaction supérieur à 90 % de leur côté. »

En quoi la justice restaurative s'inscrit-elle dans la complémentarité de la justice pénale traditionnelle ?

La justice rétributive s'intéresse aux actes et non au vécu des personnes. Elle ne répond pas à tous les besoins et à toutes les questions ouvertes par le délit. Je vous donne un exemple, tiré d'un cas que j'ai accompagné. Une femme a été victime d'un braquage qui a mal tourné. Elle a été grièvement blessée et a passé des mois à l'hôpital. Quelques années plus tard, l'auteur du braquage nous a contactés. Il voulait rencontrer cette victime. Nous avons donc pris contact avec elle, et elle a tout de suite dit oui. Durant le procès, l'auteur n'avait eu de cesse de minimiser ce qui s'était passé pour tenter de réduire sa peine. La victime voulait savoir ce qu'il pensait vraiment aujourd'hui, si ses années de prison lui avait permis de prendre conscience de la gravité de son geste. Un dialogue sincère s'est instauré entre les deux, et l'auteur a écouté cette femme lui raconter comment ce drame avait dévasté sa vie, sa famille.

» Suite à cette rencontre, les peurs de la victime se sont estompées. Elle

Personne

Justice, les mots qui réparent
entretien avec Claudia Christen

pouvait à nouveau sortir seule la nuit, elle ne craignait plus autant les inconnus qui l'abordaient, elle était à nouveau capable d'entrer dans une pièce où elle ne connaissait personne. Neuf mois après ces rencontres, l'auteur m'a à nouveau sollicitée. Il voulait témoigner à la victime à quel point ces rencontres l'avaient touché. Leur manière de se saluer, de parler ensemble a attesté de la richesse de leurs échanges passés. C'était très touchant de voir cette femme conseiller à ce jeune de terminer l'apprentissage commencé en prison et de changer de région à sa sortie pour éviter de renouer avec ses anciennes fréquentations. »

À vous entendre, on pourrait croire que c'est un processus qui marche à chaque fois ?

« C'est souvent le cas, oui. Mais, encore une fois, ce n'est pas automatique. Je pense qu'une grande part de la réussite est liée à la préparation. Lorsque les choses sont mises en place avec soin et que les participants souhaitent librement prendre part à la rencontre, un échange d'humain à humain s'instaure et on assiste alors à des gestes très forts qui aident chacun à avancer dans la vie. » ■

1 Cf. le reportage de l'auteur « Bourreau et victime : quel face-à-face ? », diffusé dans le Magazine *Faut pas croire* de la RTS, le 20 février 2021.

Justice restaurative et violences sexuelles

Longtemps taboue, la justice restaurative dans les cas de violences sexuelles devient une réalité en Suisse. « Ce sont les victimes qui en expriment le besoin », atteste Claudia Christen. En cause, là aussi, les limites de la justice conventionnelle. « L'objectif du judiciaire est de garantir un procès équitable à l'accusé, rappelle la présidente du Swiss RJ Forum. Ce processus, souvent stressant pour les victimes, n'offre que peu de place au récit du traumatisme généré par l'agression. »

Certaines victimes tiennent donc, suite à un procès où elles ont été cantonnées à un rôle d'observateur, à la mise en œuvre d'un processus restauratif pour se réapproprier cette parole. Ou pour trouver des réponses à des questions qui les taraudent : « pourquoi moi ? », « pourquoi cette violence ? » Ou encore pour « comprendre la nature de la violence sexuelle de l'auteur en tant qu'individu, afin de casser l'image de ‹monstre› qui les tétanise ». Pour d'autres, ces rencontres sont aussi le lieu d'un pardon ou le moyen de rompre définitivement la relation.

À noter que dans les cas de violences sexuelles, le soin donné à la préparation est encore plus déterminant, pour éviter que la confrontation ne génère un nouveau traumatisme ou une nouvelle forme de manipulation.

P. P.

Personne

L'humanité, une vocation
selon Maurice Zundel

Marc Donzé, Lausanne
président de la Fondation Maurice Zundel

THÉOLOGIE

« La vie nous révèle à nous-mêmes comme une *capacité d'infini*. C'est là le secret de notre liberté. Rien n'est à notre taille et l'immensité même des espaces matériels n'est qu'une image de notre faim. Toute barrière nous révolte et toute limite exaspère nos désirs. C'est aussi la source de notre misère » (Maurice Zundel).[1] D'emblée, le ton est donné. Comment la personne vivra-t-elle entre ses limitations et l'infini qui l'appelle ?

Ancien professeur de théologie pastorale à l'Université de Fribourg et vicaire épiscopal du canton de Vaud, Marc Donzé a fait le pari de faire publier d'ici 2025 (pour les 50 ans de la mort de Maurice Zundel) toutes les œuvres du théologien suisse. Les quatre premiers tomes de cette compilation sont déjà parus (Parole et Silence, 2019-2021).

La démarche de Zundel à propos de la personne est existentielle, bien plus que philosophique. Certes, il connaît les définitions de Boèce et des autres, ainsi que les discussions théologiques ; elles demeurent sûrement en arrière-fond de son propos. Mais ce qui le motive, c'est d'essayer de rejoindre l'expérience la plus profonde des humains, pour déployer l'itinéraire du devenir de la personne. De façon abrupte, il déclare : « Au départ, l'homme n'existe pas ; mais il peut devenir. » Autrement dit, la personne humaine n'est pas donnée toute faite. Elle est à se faire. L'humanité est une vocation.

À la naissance, le petit d'homme est un « tissu de déterminismes ». Il n'a rien choisi, ni son genre ni la couleur de ses yeux ni ses parents ni sa culture. Mais il est aussi pourvu de potentialités, en particulier la soif de connaissance, la quête d'amour, la liberté. Tout le défi se situe dans l'activation libre et personnelle de ces potentialités.

Bien sûr, Zundel affirme la pleine dignité de l'homme dès le départ de son existence, qui s'ouvre vers la vocation de l'infini, laquelle est donnée par celui que saint Augustin aime à appeler « la Vie de notre vie ». Il n'en reste pas moins que cette dignité est à vivre et à honorer, car elle est à la fois un fait et une promesse. Ne faut-il pas devenir digne de sa dignité ? Ou, dans un langage plus biblique, si Dieu a créé l'homme à son image, ne reste-t-il pas que la ressemblance soit l'affaire du consentement de la personne ?

Alors, quel est le chemin ? Il peut être résumé en un seul mot : « passer », que l'abbé précise de nombreuses manières. La plus classique : passer du moi captatif au moi oblatif. La plus originale : passer du moi-résultat au moi-origine. Le moi-résultat, c'est celui de la naissance, tissé de déterminismes ; le moi-origine, c'est quand l'homme, du fond de sa liberté, devient lui-même l'origine de ses décisions, de ses actes, de la configuration de sa vie. En d'autres termes, le moi-origine est en avant de nous, car il est en chemin d'accomplissement.

Itinéraires de l'émerveillement

Mais alors la question rebondit : qu'est qui va nous faire « décoller » ? qu'est-ce qui va ouvrir la personne à sa grandeur, à sa noblesse, à sa vérité ? L'émerveillement, dit Zundel. De mille et une manières : dans toutes les rencontres de la beauté, de la

Personne

L'humanité, une vocation selon Maurice Zundel

connaissance, de l'amour. Quand la rencontre est profonde, elle devient « co-naissance », comme disait Claudel. Elle habite la personne, elle l'illumine, l'enrichit, la déploie. L'émerveillement ouvre à un « plus-être ».

Trois chemins sont particulièrement évoqués par Zundel. La quête de l'artiste - ainsi que de l'amateur d'art - qui tend vers la rencontre de la beauté ; le travail du savant, qui décrypte les secrets de l'univers et en perçoit, au moins implicitement, la confidence et la vérité ; la joie de celui qui aime, qui ouvre à d'infinies et fécondes perspectives. Dans tous ces itinéraires, il y a le souffle de l'infini, qu'il soit perçu ou non. Pour Zundel, il est important de souligner que chaque personne, d'une manière ou d'une autre, peut vivre un aspect de ces élans et s'orienter vers la beauté, la vérité, l'amour. Car chaque personne a comme un « instinct » de ce souffle, de par la capacité d'infini qui est déposée en elle.

La rencontre par excellence, celle que l'abbé a citée le plus souvent, est racontée par saint Augustin, dans les *Confessions* : « Tard, je t'ai aimée, Beauté si antique et si nouvelle, tard je t'ai aimée. Je te cherchais dehors et je me ruais vers ces beautés qui ne seraient pas, si tu ne les avais créées. Je te cherchais dehors … et tu étais dedans. » Cette rencontre est libératrice, en ce sens que la personne n'est plus asservie à ses passions, mais devient ouverte à une infinie Présence. Elle est intérieure, même si elle est médiatisée par mille rencontres extérieures, car c'est à l'intérieur que la personne est « infinitisée ».

L'émerveillement - qui devient connaissance - est donc une rencontre. Pour Zundel, cette rencontre ne peut être que personnelle, du moment qu'elle se joue au fond de l'être de l'homme. Car, dit-il, « seule une personne peut parler à la personne ». Donc, si l'on contemple une œuvre d'art, on fait aussi et surtout connaissance de la trajectoire de l'artiste vers la beauté. Et l'homme de science, à travers la matière, dialogue avec le dessein personnel qui l'a faite advenir. « Amour de ce qui est, avec une dévotion sans scrupule », écrivait Jean Rostand. C'est pourquoi, l'abbé a synthétisé le devenir de la personne dans une formule qu'il a empruntée à Rimbaud, tout en lui donnant un sens bien particulier : *je est un autre*.

Autrement dit, je n'adviens à moi-même que par la rencontre des autres. Et, au cœur de toutes ces ouvertures de l'être, il y a, reconnue ou simplement ressentie, la rencontre de l'Autre, un infini personnel qui, seul, peut me faire advenir pleinement à moi-même, puisque je suis capacité d'infini.

Les fondations de l'âme

Que devient la personne dans ce passage vers un moi ouvert et libre ? Zundel souligne six aspects. Il pose d'abord qu'elle est inviolable et digne, parce que la rencontre vraie est faite d'un infini respect. « On n'entre pas dans une âme comme dans un moulin », aime-t-il à dire. Cette insistance n'est-elle pas d'une singulière importance par les temps qui courent ?

Ensuite, la personne se caractérise par l'intériorité, puisque la rencontre fondamentale se joue au fond de l'être. Puis, avec une insistance particulière, Zundel parle de la liberté, qui pour lui est essentielle. « Tuer la liberté, c'est tuer l'homme », dit-il. De par sa liberté, l'homme invente son chemin original et devient donc origine. Mais Zundel décrit la liberté d'une façon bien précise : elle est libération des servitudes extérieures et intérieures et ouverture de l'être à la rencontre vraie et aimante.

Enfin, l'abbé parle de la pauvreté et de la générosité qui y est liée. Dans un vocabulaire franciscain, il voit la pauvreté comme l'une des caractéristiques principales de l'homme : elle n'est pas un manque, mais un mouvement libre de désappropriation qui fait de l'espace en soi et qui laisse à l'autre son espace. Ce mouvement n'est pas vécu uniquement pour faire un vide qui peut devenir créateur ; il est lié au don, à la générosité, au partage, à l'amour en un mot.

La pauvreté n'est pas un manque, mais un mouvement libre de désappropriation qui fait de l'espace en soi et qui laisse à l'autre son espace.

Je est un Autre : l'Autre ne peut pas ne pas avoir les mêmes caractéristiques personnelles que l'homme, mais à une dimension infinie. Dieu donc est *liberté*, aime à souligner Zundel. Il crée avec liberté et amour, il respecte infiniment la liberté de celui qu'il a créé et la considère comme inviolable. Dieu est *intérieur*, en ce sens qu'en lui, il n'y a aucune dispersion, mais l'unité de l'amour ; et, parce qu'il est intérieur, son lien avec l'homme est essentiellement intérieur. Dieu est *pauvreté et générosité* : ce n'est pas qu'il lui manque quelque chose, évidemment, mais il est celui qui donne et qui ne s'approprie pas, car il donne avec amour et l'amour se donne à la liberté de l'aimé.

La personnalité de Dieu, qu'elle soit connue ou devinée, correspond à ce que l'homme découvre dans son propre chemin de personnalisation. Car seule la liberté peut susciter la liberté, seule la pauvreté peut susciter la non-possessivité, seule la générosité peut susciter l'amour.

Le fondement de la Trinité

Il faut toutefois faire encore un pas. Si Dieu est Dieu, il doit être en lui-même tout ce qu'il est pour nous. Donc, s'il est amour, il ne peut être un amour solitaire, et en quelque sorte narcissique. En lui, il devrait y avoir l'Autre à aimer. C'est alors que resplendit comme un souffle nouveau la Révélation trinitaire. En Dieu lui-même, *Je est un Autre* : le Père aime le Fils et le Fils aime le Père dans l'infinie respiration de l'Esprit. Dès lors il nous est donné de comprendre que ce que Dieu suscite patiemment en l'homme, ce n'est pas un commandement, c'est la ressemblance avec ce qu'il vit en lui-même. La personne humaine, tout humblement, est à l'image de la Personne divine. ■

1 Cette phrase ouvre le premier livre de **Maurice Zundel**, *Poème de la sainte liturgie,* in *Vivre la divine Liturgie. Œuvres complètes,* tome 1, Paris, Parole et silence 2019, p. 143.

Personne

Apparitions et cheminements

Philippe Lefebvre op, Fribourg
exégète

BIBLE

Pendant bien longtemps, une « fausse vérité » a circulé : il n'y aurait pas, dans la Bible, de notion de personne. Celle-ci serait la grande invention de la culture gréco-latine et aurait trouvé son achèvement dans la pensée occidentale - médiévale et moderne. Or, et de bien des manières, la Bible médite sur la réalité de la personne, qu'elle soit divine ou humaine.

Philippe Lefebvre enseigne l'Ancien Testament à l'Université de Fribourg et dirige la collection *Lectio divina* aux éditions du Cerf. Il a été nommé pour cinq ans, en janvier 2021, membre de la Commission biblique pontificale.

Certes, on reconnaissait à la Bible un rôle de pionnière : elle aurait, avec les moyens d'une pensée et d'une écriture sémitiques, réputées imprécises, flottantes, lancé une sorte de première réflexion personnaliste. Mais c'étaient Athènes et Rome - pour dire rapidement les choses - qui auraient enfin précisé, développé, intellectualisé ces balbutiements orientaux. La réalité est différente, plus complexe, plus intéressante ; elle bat en brèche cette certitude quelque peu infatuée du surplomb européen sur toute autre pensée. On est parfois tellement soucieux de trouver dans la Bible un mot dont le sens se rapprocherait de celui de notre mot *personne*, que l'on ne voit pas les multiples autres façons dont cette réalité y est abordée, approchée, évoquée.

Des mots, des itinéraires

Pour ce qui est de l'humain, plusieurs termes sont employés d'emblée. « Mâle et femelle [Dieu] les créa », dit-on dans la Genèse (Gn 1,27). Il est bien dommage que l'on traduise souvent cette expression par « homme et femme il les créa », parce que la suite du texte suggère un cheminement, un avènement peut-être. En effet, de mâle et femelle au premier chapitre, ces humains deviennent, dans un second récit, homme et femme. Quand Adam voit celle que le Seigneur lui amène, il s'écrie : « à celle-ci il sera dit femme *(ichchah)* parce que d'un homme *(ich)* elle fut prise, celle-ci » (Gn 2,23).[1] Dans la parole humaine, qui naît de la rencontre occasionnée par Dieu, apparaissent donc les termes « femme », puis « homme ».

Juste avant - il ne faut pas l'oublier - Dieu avait évoqué le fait que l'*adam* ne doit pas rester seul. Et de conclure : « je vais faire pour lui une aide en face de lui » (Gn 2,18). « Aide » est donc le premier nom que reçoit, de Dieu lui-même, cette femme à venir. Ce mot est très important dans la Bible, parce qu'il est ensuite référé presque uniquement à Dieu. Celui qui est Aide par excellence est Dieu en *personne* ! Une femme pour un homme a donc quelque chose à voir avec ce qu'est Dieu pour un homme - avec cette connivence, que l'on ne cerne pas encore bien, d'une femme avec Dieu.

Il me semble que certaines interprétations actuelles qui voient l'humain homme et femme dans le seul terme *adam* ne respectent pas tout à fait le tempo du texte. L'homme est tiré du

sol dont il porte le nom (Adam), puis de sa chair prélevée et travaillée par Dieu surgit une femme. Des *personnes* se dessinent ici, dans leur disparité et leur unité, selon leurs origines liées et différentes - la désignation des gestes artisanaux de Dieu quand il crée les humains viennent encore renforcer ces différences : il « façonne » l'homme de la poussière tirée du sol, il bâtit la femme de la côte et de la chair prise à l'homme.

On peut dire de l'homme qu'il est premier, mais de qui ? Une des réponses est : premier des animaux qui, tout comme lui, sont « façonnés » par Dieu « depuis le sol » (Gn 2,19). On peut aussi dire de la femme qu'elle est seconde … ou bien première … puisque c'est le premier être non plus façonné de la poussière terrestre, mais de la chair. Ce n'est d'ailleurs que quand elle apparaît que la chair, si caractéristique des humains, est mentionnée (Gn 2,21-24). Et le sens de cette chair oscille entre celui d'un « matériau » propre aux créatures ou d'un « lieu » mystérieux qui a des secrets à faire apparaître : « l'homme se collera à sa femme et tous deux deviendront une seule chair » (v. 24).

Cette union intime à laquelle ils sont promis, qui se manifestera, entre autres, par l'union sexuelle, reste mystérieuse. Le verbe *dabaq*, qui exprime le fait de « se coller à » un être, apparaît encore dans le Deutéronome pour désigner la relation des humains (hommes et femmes) avec Dieu : « tu te colleras au Seigneur » (Dt 10,20). C'est là l'origine d'un chemin mystique bien connu dans le judaïsme postérieur que l'on désigne par un nom formé sur la racine *dabaq* : la *debeqout*, l'attachement intime et intense à Dieu.

L'avènement de la personne

Ainsi les termes qui désignent les personnes humaines dans les premiers textes de la Genèse manifestent d'emblée un « devenir humain », en évoquant un cheminement pour ces êtres créés, toujours en interaction avec le Dieu créateur et accompagnateur.

Les textes bibliques qui suivent mettent eux aussi en œuvre des itinéraires. À travers des histoires particulières, au long desquelles les personnes vont apparaître dans leurs enracinements communs autant que dans la diversité de leurs parcours, tout un gisement de mots, d'expressions apparaît qui, sans définir « la personne » en concepts définitifs, en dessine pourtant les périmètres de sens.

Il est très intéressant de suivre dans la Bible les mille trajectoires que parcourent - ou ne parcourent pas - les femmes et les hommes appelés à entrer dans leur plénitude de personnes. Certains, en effet, restent en retrait de ce qu'ils pourraient devenir. Il en va ainsi de Saül qui, appelé à être le premier roi messie d'Israël (1 S 9-10), refuse très vite tout déploiement qui le conduirait dans l'intimité de Dieu, qui ferait de lui un rayonnement de la gloire divine. Saül ne voit dans son appel à la royauté qu'un moyen de détenir un pouvoir ; mais, de son aveu même, « il craint son peuple » (1 S 15,24) et cherche à le contenter plutôt qu'à vivre avec Dieu une aventure de salut.

Près de lui grandit David, à qui Dieu confère, dans l'intimité, l'onction messianique (1 S 16,1-13). David prend au sérieux l'appel de Dieu. Alors qu'il est encore inconnu, il accepte de se confronter à Goliath, le héros de l'armée ennemie des Philistins, et il l'abat d'un coup de fronde, ressusci-

Personne

Apparitions et cheminements

tant ainsi dans le cœur des guerriers d'Israël l'enthousiasme qui les avait désertés. Ces soldats, avec David, repoussent les ennemis et desserrent durablement leur étau.

Nous trouvons dans ce parcours de David l'« avènement » de la personne qu'il est appelé à devenir. Quand, tout jeune encore, David arrive au camp d'Israël qui fait face à l'armée philistine (1 S 17), il entre dans un monde de guerriers. Or tous ces hommes (le mot « hommes » revient obsessionnellement dans ce texte, même si les traductions n'en rendent pas souvent compte) ont peur des soldats de Philistie, de leur champion Goliath, et ils sont comme paralysés dans un attentisme angoissé. C'est le jeune David qui va prendre la situation en main et terrasser le géant philistin. Remarquons que, si les soldats d'Israël sont appelés « hommes » avec insistance, David, lui, est désigné par trois appellations quelque peu méprisantes : « le petit » (1 S 17,14 : le mot est souvent traduit par « jeune »), « le gamin » (v. 33 et 55) et « l'adolescent » (v. 56). Or ce David, qui sait que « le Seigneur l'a toujours délivré » (v. 37), manifeste une vraie dimension d'homme - un homme avec Dieu. La *personne* de David est plus mûre, plus accomplie que ce que son aspect de jeunot laisse présager.

Sacrés, car avec Dieu

David cependant, consacré pour être le prochain roi messie d'Israël, coexiste de plus en plus difficilement avec Saül. Ce dernier cherche même à le tuer. David finit par prendre la fuite et tout un groupe d'hommes au ban de la société se joint à lui. Saül, avec sa puissante armée, décide de le poursuivre et de l'éliminer. Or, à deux reprises (1 S 24 et 26), David se trouve tout près de Saül sans que celui-ci le sache. Le jeune homme pourrait aisément tuer le roi, qui s'est fait son ennemi mortel, mais à chaque fois, comme il le répète à sept reprises dans ces chapitres, il décide de « ne pas porter la main sur le messie du Seigneur ». C'est qu'entre ces deux chapitres, très beaux, très intenses, un autre épisode a pris place (1 S 25), lors duquel une femme fait entrer David, encore plus profondément, dans sa dimension personnelle.

En charge des hommes qui ont décidé de le suivre, David cherche continuellement comment les nourrir. Il protège ainsi avec les siens les bergers et les troupeaux d'un riche propriétaire du sud d'Israël, Nabal. Après la saison où l'on sort les troupeaux, David envoie dix de ses hommes chez Nabal pour lui demander de la nourriture comme salaire. Nabal refuse violemment. Les envoyés rapportent cette triste nouvelle à David, qui aussitôt ordonne à ses hommes de prendre les armes : ils tueront Nabal et tous les hommes de son domaine.

C'est alors que la femme de Nabal, Abigaïl, apprend ce qui se trame. Sans prévenir son mari violent et buté - un homme qui n'est pas entré dans sa dimension de personne ! - Abigaïl charge de victuailles des ânes et part avec quelques serviteurs à la rencontre de David et de son peloton d'hommes en colère. Elle l'intercepte et, face contre terre devant lui, elle lui fait un petit cours sur ce qu'est un homme et un messie

(1 S 25,23-31) : quelqu'un qui ne se fait pas justice lui-même, quelqu'un qui attend que Dieu intervienne avant de tuer inconsidérément. Elle en appelle à son destin de futur roi et lui dit qu'il ne sera jamais pleinement l'homme qu'il est appelé à devenir s'il verse le sang par vengeance. Ce propos est le premier développement dans la Bible sur ce qu'est un messie. (On trouvera un écho des paroles d'Abigaïl dans les récits de passion des évangiles : les moqueurs autour de Jésus crucifié lui crieront de « se sauver lui-même » s'il est celui qu'il prétend être ; évidemment Jésus, fils de David, n'en fera rien : c'est un autre, le Père, qui fera justice selon sa volonté à lui.)

Entre les deux chapitres racontant comment David a épargné le messie Saül, Abigaïl, femme inspirée, permet donc à David, qui accepte de l'écouter et de renoncer au crime, d'entrer davantage dans sa dimension de personne : une personne ne règle pas sa vie seule ; ne pratique pas une vengeance (fût-ce à l'égard d'un être aussi grossier et jouisseur que Nabal) qui la maintiendrait d'autant plus dans la violence du monde ; une personne sait qu'un Autre est là, qui accompagne et habite toute situation.

Abigaïl enseigne à David que ce renoncement à la vengeance personnelle ne s'applique pas seulement à l'égard de la personne du messie, mais aussi à toute personne, fût-ce à un être aussi grossier que Nabal. Elle montre à David que, comme c'est le cas pour le messie, toute personne est sacrée et qu'une violence inconsidérée détruit, davantage chez l'agresseur que chez la victime, ce qui est le plus profond dans l'être créé : l'appel à être une personne. ■

1 La traduction est personnelle, inspirée par les Bibles qui ont cours.

Philippe Lefebvre
Comment tuer Jésus ?
Abus, violences et emprises dans la Bible
Paris, Cerf 2021, 276 p.

Le titre de ce livre a choqué plus d'une personne. Il s'agit pourtant d'une citation des évangiles (Mc 14 et Mt 26), où il est dit que deux jours avant la Pâque, les prêtres se réunirent à Jérusalem pour savoir comment prendre Jésus par ruse et le tuer. Ce qui tue aujourd'hui Jésus, son enseignement et tous ceux qui, en lui, sont bafoués, c'est le « système ecclésial d'omerta » qui a conduit l'Église à ignorer les abus qui avaient lieu en son sein, dénonce l'auteur.

Engagé depuis une quinzaine d'années à faire la lumière sur certains de ces abus commis en France, le dominicain a été confronté à « un monde de souffrances cachées que l'on n'imagine pas », comme il en a témoigné à Genève, le 28 septembre dernier, lors d'une rencontre *Un auteur, un livre*. Et de confronter ce scandale à la lumière de l'Écriture.

« Le seul lieu où je peux vivre et me raccrocher, c'est la Parole de Dieu. (…) Toutes les grandes fonctions dans la Bible - prophète, prêtre, roi - sont mises en lumière dans l'abus possible sur lequel elles peuvent déboucher. » Ainsi un des thèmes essentiels qui traversent la Bible est la dénonciation de l'idolâtrie. Cela doit interpeller l'Église, où il existe des personnages qui ne sont jamais remis en cause et dont on estime que toute vérité vient d'eux. « Le viol, l'abus de conscience, de confiance sont des choses gravissimes : c'est la tentative d'effraction d'un être humain créé par Dieu, dans ce qui est pour saint Paul le sanctuaire de Dieu. L'abus sur une personne, c'est le meurtre du Christ réitéré. »

Pascal Gondrand

NOMS

FAMILLE
des Titres et Papiers
de la Branche de Thesut de
Moroges, et de St. Maurice, issuë, de
même que celle de Montmurger et d'Aumont,
de Jean de Thesut III. du nom, Ecuyer,
Jeanne Brocard sa 2e. Femme à la
quelle il avoit été marié le 25. Aoust 1526.
mort en 1542.
Louis de Thesut
GENEALOGIE DE

Noms

Dieu crée, l'homme nomme

Jean-Bernard Livio sj, Villars-sur-Glâne
exégète et archéologue

Les noms dans la Bible racontent des histoires profondes, étonnantes et savoureuses, comme autant de fenêtres s'ouvrant les unes sur les autres. Mais ils ne « tombent pas du ciel ». Dans la Genèse, Dieu confie à l'humain le pouvoir de fabriquer, de nommer et donc de donner du sens à son environnement. Dans l'Évangile, il va encore plus loin dans la relation d'alliance, en donnant aux humains la responsabilité de lui trouver un nom.

Jean-Bernard Livio sj anime au Domaine Notre-Dame de la Route (www.domaine-ndr.ch) des *Jeudis de l'histoire de l'Église* et des *Vendredis bibliques*. L'édition 2021-2022 des « Jeudis » est consacrée à Pierre Canisius sj, et celle des « Vendredis », intitulée *Premières approches de la Bible*, souhaite répondre aux questions de base d'un commençant.

Un soir d'été, je contemple le ciel … et je me demande comment s'appellent ces étoiles et ces constellations. Et je me mets à rêver « philosophique » : c'est bien l'homme qui les a nommées, mais ce n'est pas lui qui les a créées. Elles existent depuis … j'hésite à prononcer un chiffre. De toute façon, ce serait à des milliards de milliards d'années-lumière, or elles n'ont un nom que depuis fort peu de temps, quelques décennies, quelques siècles au plus, depuis que l'homme les a découvertes. Serait-ce pour mieux les repérer, les admirer qu'il les a nommées ? Je continue à rêver !

Et me voilà renvoyé à mes lectures bibliques, à ces récits de la création que l'homme a rédigés, mais dont il avoue que cela lui a été ordonné : « Écris ce que tu vois », dit Dieu dans l'Apocalypse. Le texte biblique est très précis à ce sujet. L'hébreu emploie pour *créer* deux verbes bien distincts : *faire / fabriquer / modeler*, pour le travail de l'homme à l'image de ce que Dieu a commencé, et *créer*, verbe qui n'est jamais employé avec un autre sujet que Dieu. Pour la tradition biblique, en effet, Dieu seul crée, mais pour que nous sachions comment nous y prendre, il *fabrique* aussi, afin que nous devenions à notre tour fabriquants.

Il y a plus fort encore : dans l'acte même de la création, Dieu invite sa créature à peine sortie du moule et encore « terreuse » (en hébreu *adam* vient de la racine *adamah* = la terre, un terme qui n'est ni masculin ni féminin) à s'approprier les créatures autour de lui.

Adam, un pluriel

Rappelons l'événement dans la version très imagée que nous offrent les deux premiers chapitres de la Genèse. Dieu crée l'ensemble de l'univers en commençant par le soleil, la lune et les astres - comme autant de luminaires pour que nous y voyions clair ! - puis tout le reste pour le meubler, jusqu'à l'être humain, le terreux, l'*adam*. Mais voilà qu'à peine créé le pauvre s'ennuie tout seul. Le divin Créateur fait alors défiler devant lui tout le créé, en l'invitant à nommer chaque être, chaque chose. Ce que l'*adam* s'empressera de faire, jusqu'à ce semblable et pourtant différent qu'est l'autre - « os de mes os, chair de ma chair », dira-t-il, autrement dit « toi qui n'est pas moi et pourtant si semblable à moi ». Et voilà la création achevée : « Dieu vit que cela était très bon. »

Noms

Dieu crée, l'homme nomme

Tout y est, puisqu'il nous est précisé que chaque élément de vie contient en lui-même sa capacité de reproduction et que le terreux, pour être complet, est désormais un homme et une femme. Il est ainsi créé *relation*, ce qui est bien « à l'image et à la ressemblance » de son Créateur. « Dieu créa l'*adam* à son image, à son image il les créa, homme et femme il les fit. »

Chaque élément de vie contient en lui-même sa capacité de reproduction et le terreux, pour être complet, est désormais un homme et une femme.

Ainsi Dieu, dans l'acte même de créer, se désapproprie de sa création qu'il confie à sa créature la plus réussie : l'être humain, la relation. Après avoir tout créé par sa Parole - « Et Dieu dit… » - il cède ce privilège à l'humain en lui demandant de nommer les êtres et les choses, et jusqu'à cet autre qui lui devient indispensable pour exister : *Eva* = celle par qui la Vie passe.

Nommer devient ainsi la mission confiée à l'être humain par Dieu, pour lui permettre de sortir de ce fouillis informe (tohu-bohu) en donnant à chacun son identité propre, comme il la reçoit lui-même de l'autre. L'habitude sera donnée. Ce sera l'être humain, et lui seul, qui nommera pour désigner l'autre et lui donner une identité. (Il faudra attendre l'apôtre Paul pour que, pour la première fois dans les Écritures, Adam et Ève prennent une majuscule et deviennent un « prénom », un porte-nom.)

Des noms et des missions

Car, comme le répète à moultes reprises le récit biblique, le nom précise l'identité, oriente la mission, le rôle à jouer. Parfois Dieu s'en mêle pour affiner cette mission, comme par exemple pour Avram, qu'il renomme *Abraham* en jouant sur les racines de l'hébreu, indiquant ainsi qu'Abraham deviendra père - *ab* d'une multitude - *ram*.

Ce jeu étymologique rend souvent difficile une bonne traduction dans nos langues occidentales. Comment, en effet, pour éviter toute confusion, rappeler que le nom du successeur de Moïse, *Josué*, qui fera entrer le peuple de l'exode en Terre promise, est le même nom en hébreu que *Jésus*, qui fera entrer l'humanité toute entière dans le Royaume ? Nos traducteurs peuvent certes y faire allusion en notes, mais la sensibilité propre à la mentalité orientale nous échappe. N'oublions pas que nous passons à travers deux filtres culturels : de l'hébreu, langue sémitique, au grec, puis à nos langues modernes occidentales ! Les chrétiens orientaux, qui parlent une langue sémitique, y seront plus attentifs.

À nous d'être alertés à chaque fois que le texte biblique nomme quelqu'un ; à nous d'essayer peut-être de retrouver son origine sémitique. Les traductions modernes nous y aident parfois par des notes en bas de page, quand les auteurs ne le précisent pas d'eux-mêmes. Reste qu'il n'est pas facile de comprendre que le nom du fils de Sara, la femme âgée de son vieux mari Abraham et qui a ri à la nouvelle qu'elle allait devenir mère, est tiré de la racine même du mot rire : *Isaac* = l'enfant du rire !

C'est encore plus évident avec *Jacob* (dont la racine signifie tordu, comme le talon !) : il roulera son frère pour un plat de lentilles, avant de se faire avoir par son futur beau-père *Laban* (blanc), qui n'est pas aussi blanc que son nom le laisse prévoir… Bien sûr, pour jouir de tous ces jeux de mots, encore faut-il accepter de lire la Bible avec humour, ce à quoi nous n'avons pas été forcément familiarisé face aux « Saintes Écritures ». Et cela reste valable quand le texte biblique est rédigé en grec : par exemple *Emmanuel* est constitué de l'hébreu *Immanou* = avec nous et de *El* = Dieu. C'est tout un programme que de savoir en ouvrant l'Évangile que Dieu est vraiment avec nous !

Un Dieu qui se laisse nommer

Mais alors, quand il s'agit de nommer Dieu ? La tradition biblique nous alerte sur la difficulté théologique de nommer l'Innommable, Celui sur lequel nous n'avons pas prise, d'où ce commandement : « Tu ne prononceras pas le Nom. » Dieu a certes un nom … mais qui ne se prononce pas. Les rédacteurs des récits bibliques nous ont donc proposé un collectif, *Elohim*, un pluriel de dieux dans lequel chacun peut retrouver le sien. Cependant, pour que l'on ne se fourvoie pas dans des dédales théologiques, l'hébreu biblique accorde systématiquement au singulier le verbe dont Elohim est le sujet, ce qui donne en traduction littérale : « Et les dieux a dit… ». Comment traduire cette merveilleuse subtilité grammatico-théologique dans nos langues modernes ?

Reste pourtant que quand l'Innommable voudra se rendre présent dans notre humanité, par ce que les théologiens appellent l'incarnation, il acceptera de recevoir un nom. Le texte de l'Évangile précise bien qu'en tant qu'homme, Dieu doit avoir un nom. Ce sera la responsabilité de Marie (chez Luc) ou de Joseph (chez Matthieu) de nommer cet enfant, présence et Parole de Dieu : *Jésus* (en traduction littérale de l'hébreu/araméen, langue que parlaient ses parents), c'est-à-dire « Dieu sauve ». Quelle délicatesse de la part de Dieu ! Quelle responsabilité pour l'être humain !

Et c'est encore le cas aujourd'hui, lorsqu'il nous est donné de nommer un enfant, un partenaire, une relation. Nous voilà à la place du Créateur à donner une identité, sans laquelle l'autre n'est qu'une chose et sombre vite dans le tohu-bohu initial. Là encore les exemples sont multiples qui nous permettraient de vérifier quelles barrières nous établissons - parfois pour des raisons nécessaires ou utiles - en enfermant l'autre dans un titre, une profession, une nationalité. Surtout quand il nous échappe. L'étranger ne tient-il pas son appellation de l'adjectif étrange ? Combien de temps faudra-t-il pour que nous lui donnions le droit à une certaine proximité, pour que cet étranger devienne un proche/prochain et que nous le nommions par son nom ?

Et me revoici à rêver en regardant le ciel et en cherchant le nom des étoiles et des planètes. En plein émerveillement pour Celui qui a créé tout cela. ■

Noms

La symbolique du prénom

François-Xavier Amherdt, Fribourg
professeur de théologie à l'Université de Fribourg

PASTORALE

« Nous avons choisi Louise, parce que nous privilégions le classique. Cela dit nos racines. Et nous pensons à notre fille : c'est elle qui devra porter ce prénom toute sa vie. C'est curieux ces parents qui s'inspirent de stars adulées et rendent ainsi l'existence de leur progéniture difficile et pénible. Et puis sainte Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité au service des démunis et des malades en plein XVII^e^ siècle, représente une belle figure qui nous parle. »

Évidemment, tous les mères et pères ne réfléchissent pas comme ce couple que je rencontrais cet été pour préparer le baptême un mois avant l'accouchement déjà, l'épouse ronde comme un ballon de l'Euro 2021. Certains pensent plus à eux-mêmes qu'au bien de leur futur·e petit·e et se laissent tenter par les propositions mirobolantes, souvent anglo-saxonnes, d'applications spécialisées, ce qui peut donner en Valais par exemple : « Scarlett Mariéthoz » ou « Kevin Héritier » (il s'agit là bien sûr de dénominations fictives).

C'est comme pour les modalités des funérailles, si je puis me permettre ce parallèle un peu audacieux : les familles restent totalement libres de leurs décisions. Comme agents pastoraux, nous pouvons seulement leur faire prendre conscience que de privilégier un ensevelissement dans « la plus triste intimité » va priver les amis et connaissances du défunt de la possibilité de lui dire adieu, de poser des gestes et d'entendre et prononcer des paroles à l'occasion des rites communautaires, et ainsi de pouvoir entamer « correctement » leur processus de deuil.

De même pour les prénoms, nous pouvons peut-être, en amont de leur choix définitif, attirer l'attention des futurs parents sur le poids symbolique de l'appellation de leur enfant. Voire même les amener à prendre en compte non seulement des critères esthétiques ou *people*, mais aussi des éléments attachés à l'étymologie ou à l'origine des prénoms et, pourquoi pas, aux liens à établir avec le saint patron ou la sainte patronne. Cela m'est arrivé, comme curé de paroisse, de signaler aux conjoints cette dimension - à laquelle ils n'avaient pas pensé - et de les conduire à un choix plus signifiant et harmonieux avec le contexte sociétal.

Appelés et uniques

Car le prénom dit l'être, comme dans l'Écriture, il manifeste l'unicité de la personne. C'est pour cela qu'il est symboliquement prononcé par les parents (et les frères et sœurs) au début de la célébration du baptême, pour bien manifester que Dieu appelle par son nom le ou la baptisé·e dès le commencement de sa trajectoire de vie, qu'il veut lui donner son Esprit saint et faire de lui son fils ou sa fille, un membre de sa famille qu'est l'Église.

François-Xavier Amherdt dirige les collections *Perspectives pastorales* et *Les cahiers de l'ABC*. Il est l'auteur de nombre d'ouvrages, en particulier de pastorale. Dernier en date, *Ce que dit la Bible sur… le sport* (Nouvelle Cité 2020 : recensé sur www.choisir.ch).

Baptême de rite catholique
© Philippe Lissac / GODONG

L'existence est vocation, nous sommes précédés. Bien entendu, nous ne sommes plus à l'époque où le curé de la paroisse s'arrogeait le droit de refuser un prénom baptismal retenu par l'entourage, au prétexte qu'il ne correspondait à aucun·e saint·e du calendrier. Désormais - et c'est bien ainsi -, ce rôle est dévolu à l'officier d'État civil et ce dernier, au nom de l'autorité politique, peut protéger un nouveau-né contre l'extravagance de ses parents et refuser un prénom impossible à porter. Cela montre bien, puisque les règlements publics s'en mêlent, que le prénom n'est pas une étiquette superficielle ou extérieure, mais qu'il touche le cœur et l'âme de l'être humain qui le porte.

Que faire si nous n'aimons pas le prénom que nous avons reçu ? La pratique du double (ou triple) prénom peut s'avérer utile, en laissant la possibilité de jeter son dévolu plutôt sur le deuxième ou le troisième. Sinon, nombre de personnes s'attribuent un surnom ou se voient affubler d'un diminutif ou d'un autre prénom affectif, ce qui leur permet de bien survivre.

Emma, le retour

Reste que ces dernières années ce sont plutôt des prénoms courts et anciens (Emma, Léa, Julie, Théo, Luca, Nathan, Enzo) qui ont trusté les podiums des prénoms préférés, notamment par les Romands, signe que le lien avec la racine biblique ou le saint en question n'est pas totalement distendu.

Pastoralement je préconise, en catéchèse en tous cas, que nous valorisions le sens étymologique des prénoms des petits et que nous ne manquions jamais de leur raconter l'histoire de leur patron·ne. Plus que l'évocation de son caractère, que beaucoup d'ouvrages ou de recueils attachent de manière prédéterminée à tel prénom (je ne crois guère à cette forme de prédestination, il y a autant de tempéraments différents que de Louise), c'est une voie de sainteté possible qui est ainsi ouverte pour le petit garçon ou la petite fille. Cela peut lui donner envie de cheminer en compagnie du Christ, dans l'Esprit. Rien de préétabli dans nos prénoms reçus, mais une ligne spirituelle de fidélité créatrice à l'Alliance que le Seigneur établit avec chacun·e de nous. ■

Noms

Prénoms : quelles histoires !

Eugène, Lausanne
écrivain

REGARD

Nous sommes le 12 mai 2019. C'est-à-dire à la fin de l'ancien monde. Une époque bénie où les virus restent cantonnés à Hong Kong et où les pandémies ne déciment la population que dans certains films de Soderberg (*Contagion*, 2011). Une série télévisée impose depuis quelques années l'imaginaire plein de batailles, d'infanticides, d'exécutions capitales, de zombies, de tortures et de dragons d'un écrivain américain sexagénaire : Georges R.R. Martin.

Sa saga *A song of ice and fire*, dont le premier volume - *A Game of Thrones* - a été publié en 1996, est produite et adaptée pour la télévision par la chaîne HBO. Au fil des saisons, les personnages deviennent si populaires que des milliers de parents à travers le monde baptisent leurs filles Daenerys, Kaleeesi ou Aria.

Tout se passe pour le mieux dans la meilleure des *fantasy* possible, jusqu'au fatidique 12 mai 2019. L'avant-dernier épisode de la huitième et dernière saison raconte la victoire totale de Daenerys, mère des dragons, sur la cruelle et roublarde Cersei Lannister. Seulement voilà, même si les cloches retentissent sur la ville de Port-Réal, signal de la capitulation de la garnison, Daenerys chevauche son dragon une dernière fois. Des torrents de feu transforment les femmes, les enfants et les soldats désarmés en torches vivantes. La libératrice de milliers d'esclaves est finalement devenue … une génocidaire.

Nom d'un prénom !

Pas besoin d'imaginer la tête des pauvres parents qui ont appelé leur fille Daenerys. Les fans se sont filmés eux-mêmes ! *GoT (A Game of Thrones)* était si populaire que les téléspectateurs abandonnaient leur sofa pour se retrouver dans les bars visionner chaque épisode sur grand écran. Un peu comme pour les matchs de la Coupe du monde de football. Mains sur la bouche, visages décomposés, têtes baissées. « *Oh my God, no… Daenerys seriously… Danny, what are you doing ?* »

Le show a démarré en 2011. Donc les petites Daenerys ne pouvaient pas avoir plus de huit ans. Et elles avaient sûrement (j'espère !) l'interdiction de regarder cette série absurdement violente. Le lendemain matin de cet épisode douloureux, les fillettes ont dû découvrir que leurs parents les observaient bizarrement.

« On aurait quand même dû l'appeler Cindy… », regrettaient-ils en mâchant leurs céréales trop sucrées.

Évidemment, ce n'est pas la première fois qu'une série américaine lance la mode d'un prénom. Il y a eu une flopée de Pamela et Bobby à cause de *Dallas*, une kyrielle de Phoebe (prononcez *Fibi*) à cause de

Eugène Meiltz, de son nom de baptême, est un écrivain romand. Ses derniers livres *Ganda* et *Le mammouth et le virus* (Genève, Slatkine 2018 et 2020) sont recensés sur www.choisir.ch.

Daenerys, la génocidaire, sur son dragon
Saison 8 © Game of Thrones / HBO

Friends, une nuée de Skyler à cause de *Breaking Bad*. Mais ce sont tous des personnages positifs d'un bout à l'autre de la série. Jamais encore un personnage positif n'avait versé dans la folie meurtrière au point qu'à l'épisode suivant les rescapés organisent son assassinat au nom de la liberté !

Les risques du pouvoir

Ah, les prénoms… Le mystère absolu des prénoms ! Tout à coup, deux adultes disposent d'un pouvoir absolu : celui de nommer un être humain. On peut orienter toute une vie en glissant une référence à la mythologie grecque, aux saints chrétiens, à un empereur romain ou à un sportif. Depuis l'école primaire, j'ai quand même croisé un César, une Phèdre, un Auguste, un Sigismond,[1] un Attila, un Adolfo, un Achille, un Angelos, deux Eva et … un Jésus. Je n'ai encore jamais organisé de soirée où j'inviterais ces illustres prénoms. Mais j'en imagine déjà le déroulement.

Jésus se présente à Attila, tandis qu'Eva écluse des mojitos avec Adolfo et que César essaie de *pécho* Phèdre.

Au fil de la soirée, les convives finissent par découvrir qu'ils portent tous un prénom hors norme. Là, deux possibilités. Soit ils m'en veulent parce que je suis en train de rire à leurs dépens, soit ils trouvent que c'est la soirée la plus surréaliste de leur vie.

Dans mon appartement, un certain Fanfan a posé le carrelage à la salle de bain. Par la suite, on s'est croisé plusieurs fois. Il est entrepreneur, Français, jovial et installé dans les Alpes vaudoises depuis vingt-cinq ans. Un jour, je monte dans sa voiture pour un trajet d'une demi-heure. On se met à parler prénoms. Fanfan veut savoir pourquoi je signe mes livres de ce seul *Eugène*.

– Quand j'ai commencé à écrire, je n'étais pas sûr que mes parents adoreraient ce qui allait sortir de moi. Alors j'ai eu l'idée de faire de mon prénom mon pseudonyme. En plus, je me sens bien dans mon prénom. Eugène, ça vient du grec. Ça veut dire « Bien né ».
– Du coup, tu n'embêteras pas ton fils, rigole Fanfan. Il devra se faire un *nom,* pas un prénom.
– Tiens, je n'y avais jamais pensé. Et Fanfan, c'est le diminutif de François, j'imagine ?
– Pas du tout. Mon vrai prénom, c'est Floréal.
– Quoi ?
– Flo-ré-al. Ça vient du calendrier républicain mis en place juste après la Révolution française. Ça correspondait au huitième mois de l'année. Mon père était communiste et il a voulu me donner un prénom révolutionnaire. Sauf

Noms

Prénoms : quelles histoires !

que moi je déteste ce prénom. Du coup, je me présente à tout le monde comme Fanfan.

Guillotine et gros sous

À propos de Révolution, celle de 1917 en Russie a décrété la rupture complète avec le monde tsariste. Même le pays s'est rebaptisé : Russie a rapidement été remplacé par l'acronyme U.R.S.S. Mais ce n'est pas tout. Quand on dynamite des églises et qu'on fusille des prêtres, on ne va pas laisser des prénoms chrétiens dans les passeports ! Au début des années vingt, les bolcheviks ont ainsi proposé Tractorina (Tractorine ?) ou Marksina (Marxine ?) par exemple. On a aussi puisé aux sources purement physiques de la nature en s'inspirant du tableau de Mendeleïev. À Leningrad (anciennement Saint-Pétersbourg), des petits Hélium jouaient avec des petites Lithium dans la cour de l'école…

On a également beaucoup insisté sur le renouveau et la lutte. Avangarda (tiré d'avant-garde), Barrikada (tiré de barricades), Oktjabrina (octobrine ?) pour les filles et Agit (agit-prop), Partizan (partisan) et même Giotin (guillotine) pour les garçons.

Par ailleurs, nommer les gens peut rapporter gros. *Le prénom*, sorti en salle en 2014, a été vu par plus de trois millions de spectateurs au cinéma et sa diffusion sur TF1 a réuni sept millions de téléspectateurs. *Le nom des gens* sorti en salle en 2010 a intéressé près d'un million de spectateurs. Il raconte les aventures de Bahia Benmahmoud, jouée par Sarah Forrestier, et d'Arthur Martin - oui comme les machines -, joué par Jacques Gamblin.

Je ne résiste pas au plaisir de partager avec vous le monologue de présentation du personnage principal : « Lors de la dernière coupe du monde de foot, dans l'équipe de Corée du Sud, ils étaient sept joueurs à porter le même nom de famille ‹Kim›. Le commentateur disait : ‹Kim déborde sur la droite et passe à … Kim … qui centre pour la tête de … Kim …› (…) Je m'appelle Arthur Martin, nous sommes 15 207 à porter exactement le même nom en France et j'ai toujours eu l'impression de faire partie de l'équipe de Corée du Sud. »

Pour rester dans le cinéma, la dernière scène de la trilogie *Indiana Jones* (à la base, il devait y avoir trois films et basta) est centrée sur le prénom du héros. On apprend qu'à seize ans le futur archéologue aventurier en avait assez de s'appeler comme son père : Henry Junior. Il s'est donc baptisé « Indiana » qui est le nom … de son chien. Éclat de rire des autres protagonistes. Clap de fin. Le prénom comme révélation finale ! ■

1 Empereur du Saint-Empire romain germanique au XVe siècle, pour ceux qui ont tout oublié de leurs cours d'histoire…

Noms

Des saints et des modes au Moyen Âge

Florian Besson, Port-Saint-Louis-du-Rhône (F)
docteur en histoire médiévale et professeur d'histoire-géographie

HISTOIRE

Alors qu'aujourd'hui l'un des critères principaux du choix du prénom d'un enfant semble être l'originalité, il en était tout autrement au Moyen Âge où sa fonction principale était d'être un vecteur d'appartenance, à la famille, à un territoire politique, à un statut social ou à l'Église.

Choisir le prénom de son enfant à naître peut apparaître comme l'un des gestes les plus personnels, les plus intimes que l'on puisse faire. Quelques années, quelques mois, quelques semaines avant la naissance - ou quelques minutes, pour les imprévoyants - on convoquera goûts et préférences, références cinématographiques ou littéraires, ou encore symboles familiaux, dans l'espoir de trouver le prénom parfait, celui qui sera à la fois beau et chargé de sens. À en croire l'orthographe inventive de certains prénoms - l'an dernier, dans mes classes de secondaire, j'avais des Lucas, des Louka, des Loucka et un Lukka -, le prénom se doit souvent d'être neuf, voire unique, permettant ainsi à l'enfant de se distinguer.

Au Moyen Âge, au contraire, le prénom doit dire l'intégration de l'enfant à plusieurs échelles, dans plusieurs groupes sociaux. D'abord, bien sûr, dans la sphère familiale : le prénom est choisi soit par les parrains, la parenté spirituelle étant extrêmement importante dans les sociétés médiévales, soit par les parents, en particulier le père. Dans la Florence du XIVe siècle, les fils aînés portent dans 70 % des cas un prénom venu de la famille paternelle (celui du père lui-même ou du grand-père), les filles aînées celui de la grand-mère paternelle et les cadettes de la grand-mère maternelle.

Des prénoms de famille

Dès lors, le phénomène le plus frappant est la transmission d'un petit nombre de prénoms dans une même famille, portés successivement par les descendants. On pourrait presque parler de « prénoms de famille » tant ceux-ci semblent parfois exclusifs. Cela s'observe dans tous les milieux sociaux, même si cela reste particulièrement évident chez les nobles, notamment au sein des familles royales qui ont le plus intérêt à mettre en scène la cohérence du groupe familial.

Dans les États latins d'Orient, par exemple, fondés par les croisés, la famille royale de Jérusalem utilise le prénom « Baudouin » (cinq rois en un siècle), les comtes de Tripoli préfèrent le prénom « Raymond » (quatre en un siècle), tandis que les maîtres d'Antioche arborent celui de « Bohémond » (sept en un siècle et demi). À chaque fois, il s'agit de faire référence au fondateur de la dynastie, donc d'affirmer la continuité du lignage, promesse de stabilité poli-

Noms

Des saints et des modes au Moyen Âge

tique et de légitimité. Poussée à l'extrême, cette pratique conduit certaines familles nobles à utiliser un même prénom sur plusieurs générations : les comtes d'Albon s'appellent ainsi tous Guigues pendant cinq générations successives. À Florence, en 1463, on connaît même un Andrea, fils de Berto, fils d'Andrea, fils de Berto, fils d'Andrea, fils de Berto, fils d'Andrea : dans cette répétition, on entend l'efficacité d'une famille qui a su se transmettre une identité, un patrimoine, un statut social.

Impossible, dès lors, de faire preuve « d'originalité » en nommant son enfant autrement : cela serait une véritable cassure dans une identité familiale consolidée à chaque génération. Les prénoms deviennent presque un patrimoine symbolique à part entière, auquel les familles sont très attachées, ce qui est encore renforcé par la pratique consistant à donner à un enfant le prénom d'un autre enfant décédé : on parle d'un enfant « refait », comme si la naissance venait littéralement effacer la mort du précédent. La transmission des prénoms des défunts permet d'affirmer que les morts des individus ne mettent pas à mal la force du groupe familial : peu importe que les maladies viennent faucher la moitié des enfants, ceux-ci peuvent toujours être « refaits »…

Espèce de Martin !

Le prénom, toutefois, ne traduit pas uniquement l'appartenance à une famille, qui veut à la fois mettre en scène sa pérennité et se distinguer des autres. Il indique aussi, à une deuxième échelle, l'appartenance à un groupe social. Certains prénoms sont de fait massivement utilisés par des membres des élites sociales, tandis que d'autres sont plutôt caractéristiques des dominés.

L'onomastique du royaume de Jérusalem, étudiée par Iris Shagrir, est très révélatrice de ce phénomène. Au XIII^e^ siècle, Peter est le prénom le plus porté par les bourgeois (près de 10 % des mâles), mais les nobles, eux, l'utilisent très peu, lui préférant Jean, Guillaume ou Hugues, prénoms à leur tour peu aimés des bourgeois. Certains prénoms deviennent même des symboles à part entière : à Florence, à la fin du XIII^e^ siècle, les nouveaux arrivants en ville sont surnommés dérisoirement des *Martin*, car ce prénom apparaît comme démodé et donc caractéristique des paysans.

Ces phénomènes sont assez fascinants, car en théorie aucune règle, aucune loi n'interdit à un bourgeois de Jérusalem de nommer son fils Hugues ou Jean (on en connaît d'ailleurs des exemples). Mais si les choix sont libres à l'échelle individuelle, ils sont modelés à l'échelle collective par le poids des représentations et des hiérarchies sociales.

Romains, germaniques puis latins

Enfin, à une troisième échelle, le choix d'un prénom dit également l'appartenance à une culture, c'est-à-dire à une communauté de normes, de valeurs, de pratiques. L'histoire de l'Occident médiéval est à cet égard marquée par une évolution si profonde que les médiévistes

parlent d'une véritable « révolution anthroponymique » : le passage de noms romains à des noms germaniques, puis à des noms latins et chrétiens.

Dans un premier temps, les noms romains déclinent rapidement, ce qui traduit l'installation en Occident de nouveaux peuples, avec de nouvelles normes : autour de Toulouse, par exemple, les prénoms romains (Felix, Claudius, Julius) passent de 50 % au VIe siècle à 27 % un siècle plus tard, et continuent à baisser jusqu'à représenter moins de 10 % autour de l'an mil ; au contraire, les prénoms germaniques, comme Hugo, Bertus, Guido, Aldebert, qui ne comptaient que pour 9 % au Ve siècle, représentent 60 % des prénoms un siècle plus tard et 80 % à la fin du millénaire.

Les sources du Haut Moyen Âge révèlent un paysage onomastique qui nous semble totalement étranger. Ainsi des paysans mentionnés par le polyptyque d'Irminon, rédigé vers 823 pour inventorier les biens de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés : Grimoin, Hairmund et sa femme Hitta, Aclehard et sa femme Adalburgis, Odelbert et sa femme Agia, avec leurs fils, Odalric et Hairic… Si l'on croise de temps en temps un prénom latin, comme un Martinus, celui-ci reste clairement l'exception. De même, les prénoms des rois francs sont très marqués par leur origine germanique : Clovis, Childebert, Chilpéric, Dagobert… Le baptême peut alors se traduire symboliquement par un changement de prénom : en 689, le roi des anglo-saxons Caedwalla se convertit au christianisme après un pèlerinage à Rome et adopte le prénom Petrus.

Cette domination des prénoms germaniques n'a qu'un temps. À partir du XIe siècle, dans une évolution très lente et qui touche plus tardivement les régions les plus récemment christianisées, les prénoms germaniques sont progressivement remplacés par des prénoms latins et, de plus en plus, de saints. Si ceux-ci ne représentaient que 20 % des prénoms les plus portés en 1100, ils comptent pour 80 % en 1300 ! Cette progression a pour conséquence une spectaculaire contraction du corpus, qui, à des rythmes variables selon les régions, se resserre autour de quelques dizaines de noms possibles.

Au podium, les saints

Parmi les prénoms de saints de plus en plus donnés, certains se taillent la part du lion, en particulier Jean : le prestige de celui qui a baptisé le Christ est tel que son prénom est couramment porté par un quart, voire un tiers de la population masculine. Pour les femmes, c'est bien sûr Marie qui s'impose en tête, sans atteindre toutefois le rang de Jean.

Ce succès des prénoms de saints traduit l'efficacité de la christianisation des esprits entreprise par l'Église catholique dès son implantation en Occident, mais surtout à partir de la réforme grégorienne du XIe siècle. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que la chrétienté médiévale est un bloc monolithique. D'abord, parce que la diversité linguistique entraîne une diversité onomastique : Jean se décline ainsi dans les différentes langues vernaculaires qui, peu à peu, s'imposent à l'écrit, devenant, en Italie, Giovanni, Ivan en Russie, en passant par le Johann allemand, le Juan espagnol, le Jan balte… Ensuite et surtout parce que s'expriment dans ces choix de prénoms des préférences « nationales » : après l'assassinat de Thomas Beckett, l'archevêque de Canterbury rapidement canonisé, le prénom Thomas devient extrêmement populaire en Angleterre, alors qu'il reste rare par

Noms

Des saints et des modes au Moyen Âge

ailleurs ; les Vénitiens, eux, affectionnent le prénom Marc, qui va donc être logiquement dédaigné par leurs rivaux génois…

Ces choix ne sont donc pas que religieux, mais également politiques - il faut dire que cette distinction n'a pas de sens au Moyen Âge. On observe ainsi que les prénoms Robert, Hugues, Eudes, souvent donnés aux rois ou aux princes capétiens, sont très présents dans le domaine royal, c'est-à-dire en Île-de-France et dans les régions alentours : en donnant à leur fils le même prénom que le roi, les gens espèrent capter une part du prestige de la dynastie royale. Ces mêmes prénoms, au contraire, sont presque totalement absents du Languedoc d'avant sa conquête par le roi de France. Se produit ensuite un lent réalignement onomastique, qui traduit l'intégration politique de cet espace dans le royaume de France.

Enfin, le choix d'un prénom peut influer sur les choix spirituels d'une personne tout au long de sa vie, ne serait-ce qu'en la poussant à faire preuve d'une dévotion particulièrement marquée vis-à-vis du saint ou de la sainte dont elle porte le nom. Ainsi de cette Anne Hofmann, riche bourgeoise d'Ingolstadt, qui fait réaliser en 1472 une statue de sainte Anne Trinitaire, conservée aujourd'hui au musée de Cluny : si la dévotion à sainte Anne est très répandue dans les pays germaniques, il semble ici évident que la commanditaire a dû être sensible aux résonances entre son prénom et celui de la sainte.

Ne pas (se) confondre

Ces pratiques du nom ont bien sûr une conséquence : l'existence d'un très grand nombre d'homonymes. Si 30% des hommes d'un village s'appellent Jean, comment faire la différence ? On prend donc peu à peu l'habitude d'ajouter un surnom au prénom individuel. Celui-ci peut renvoyer à une particularité physique (Godefroy le Barbu, Louis le Gros) ou morale (Charles le Téméraire), mais le plus souvent on utilise la région d'origine ou de résidence (Chrétien de Troyes, Marie de France, etc.). Les sources distinguent alors le « nom propre », autrement dit le nom de baptême, l'équivalent de notre prénom, et le « surnom », qui sonne à nos oreilles comme un nom de famille mais qui n'en a ni le sens ni la fonction. Car ce surnom, même s'il a tendance à devenir héréditaire à partir du XIVe siècle, est extrêmement variable selon le temps : un même individu pourra se faire appeler différemment en changeant de métier, de ville, etc.

Si on ajoute à cela l'habitude qu'avaient les médiévaux de jouer sur les variations linguistiques de leurs noms - un marchand français nommé Jean signera ses contrats en Italie en tant que Giovanni - et sur l'absence de normes orthographiques, on comprend que l'onomastique médiévale est très fluide. Au net déplaisir des pouvoirs laïcs… En 1474, Louis IX interdira de changer de nom sans autorisation royale, et les édits et ordonnances royales ne cesseront alors de chercher à imposer une stabilité à la fois orthographique et patronymique des prénoms et des noms. Ce qui ne sera pas acquis avant … au moins le XVIIIe siècle. ■

Noms

Mariage, sous quel patronyme ?
Un casse-tête irrésolu

Margareta Baddeley, Genève
professeure honoraire de droit à l'Université de Genève,
Lucienne Bittar, Genève
rédactrice en chef

SOCIÉTÉ

Depuis 1988, la question du changement de nom - ou pas - des fiancés au moment de leur mariage et du nom de naissance que recevront leurs futurs enfants fait objet de débats à Berne. La dernière réforme du Code civil en 2013 a été suivie d'une nouvelle initiative parlementaire, sur laquelle la Commission juridique du National planche encore. Pourquoi tant de lenteurs, de difficultés à trouver une formule rassembleuse, claire et si possible simple ?

Margareta Baddeley a été vice-rectrice de l'Université de Genève en charge, entre autres, de la promotion de l'égalité, de 2011 à 2015. Elle est l'auteure de « Le droit du nom suisse : état des lieux et plaidoyer pour un droit ‹libéré› », in *La pratique du droit de la famille*, vol. 22, n° 3 2020, Stämpfli Verlag AG, pp. 613-643.

Parce que les questions qui se jouent autour du nom reflètent à la fois celles des identités personnelles et des valeurs d'une société, et qu'elles sont donc éminemment émotionnelles.

Le nom était encore considéré au XIX^e^ siècle comme relevant de la sphère privée. En Suisse, il faut attendre 1907 et le premier Code civil (CC) du pays pour qu'il fasse l'objet de dispositions légales, pour des raisons d'ordre et d'identification, notamment en ce qui concerne les effets du mariage. Y est inscrite l'obligation pour la femme de prendre le nom de son époux. Il devient ensuite évident pour le législateur des années 80 que cette vision traditionnelle du mariage et du rôle des époux n'est plus adaptée aux mœurs de la société. La révision de 1988 corrige le tir, en permettant notamment à la femme d'adopter un double nom légal.

Très vite cependant l'édifice se lézarde, car la loi ne respecte pas l'égalité des sexes imposée par la Constitution. Mais les réponses tardent à venir. Il faudra un arrêt de la Cour européenne, une révision de l'Ordonnance sur l'état civil, deux initiatives parlementaires, trois projets de réforme du droit du nom, dont deux rejetés après des débats parfois houleux au Parlement, pour que soit adoptée, plus de 20 ans plus tard et pratiquement sans débat, la dernière révision du CC.

Depuis 2013, on a ainsi une nouvelle loi parfaitement égalitaire, mais qui, pour introduire l'immuabilité du nom aussi pour la femme, a sacrifié le principe d'un nom de famille commun aux époux et à leurs enfants et aboli, dans la foulée, le double nom légal. Reste la possibilité de se rabattre sur le nom semi-officiel d'alliance. [Pour une meilleure compréhension du déroulé des faits et des précisions sur les termes juridiques, voir l'encadré de la p. 55.]

Le nom des enfants

Il ressort de ce serpent de mer la douloureuse impression d'un texte légal manquant de nuances et de sensibilité. Le législateur est passé à côté du désir très ancré des parents d'exprimer leur union par leur nom et surtout de porter le même nom que leurs futurs enfants.

La réforme de 2013 oblige en effet l'un des époux (au choix) à abandonner son nom pour prendre celui

Noms

Mariage, sous quel patronyme ? Un casse-tête irrésolu

de son conjoint s'il veut pouvoir porter le même nom que ses futurs enfants. Les législateurs ont pensé que le choix porterait à parts plus ou moins égales entre le nom de naissance de la femme ou celui de l'homme. La réalité est tout autre : les statistiques 2013-2020 indiquent que près de trois-quarts des couples choisissent un nom de famille commun à la conclusion du mariage, et que celui-ci est pratiquement toujours celui du mari.

Reste qu'il est impossible au législateur de pourvoir à tous les cas de figure. Comme les débats dans les Chambres et dans le public l'ont montré au cours de ces trente dernières années, les positions personnelles sur le nom peuvent être très différentes. Et la fourchette des opinions s'est probablement encore agrandie depuis 2013. Chacun a un attachement ou détachement différent par rapport à son nom, selon son vécu familial, matrimonial et parental. Pour l'un, le nom de célibataire résonne douloureusement et la perspective de pouvoir en changer est libératoire. Pour l'autre, il fait partie de son identité professionnelle construite en tant que jeune adulte. Telle femme aura une mémoire très heureuse d'un premier mariage et souhaiterait pouvoir garder ce nom qu'elle s'est pleinement approprié et avec lequel elle a construit sa vie. Et c'est sans parler du casse-tête des familles recomposées, où on arrive parfois à des situations rocambolesques, comme celles d'époux partageant un toit avec des enfants nés de différents mariages précédents … sans qu'aucun de ceux-ci ne porte l'un de leurs noms.

Pour une libéralisation du droit du nom

La question est éminemment complexe. La loi doit jongler entre l'égalité des droits des hommes et des femmes et la protection de l'identité de chacun des époux et des enfants. Elle doit, en outre, suivre l'évolution de la société, mais sans imposer de changements radicaux. Le retour au double nom légal - pour l'homme et pour la femme - résoudrait une partie du problème. De même que l'adoption d'un double nom de famille commun pour les enfants, comme cela se fait au Portugal, qui inscrirait l'enfant dans la filiation de ses deux parents, ce qui permettrait aux femmes (puisqu'il s'agit d'elles concrètement) de garder leur nom d'avant mariage. Cette option a toujours été catégoriquement rejetée par le législateur, malgré de nombreuses demandes de parents dans ce sens. Le contenu du nouveau droit du nom en élaboration n'est pas connu à ce stade, mais il paraît peu probable que le double nom des enfants soit envisagé.

Reste qu'au final, il est probable que seule une approche plus libérale du droit du nom solutionnerait tous les problèmes actuels et futurs. Elle laisserait à chacun la possibilité, au moins au mariage, de choisir le nom qu'il veut porter, que ce soit son nom de naissance, celui d'un précédent mariage, celui du nouveau ou de la nouvelle époux·se ou d'un double nom de famille. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à ce que de nouvelles complications administratives et procédures judiciaires surgissent pour corriger la loi au fur et à mesure. ■

Pour y voir (un peu) plus clair

Nom légal : nom inscrit au registre de l'état civil, qui permet d'identifier une personne à des fins légales, administratives et autres.

Principe de l'unité du nom de famille : il obligeait jusqu'en 2013 les époux et leurs enfants à avoir tout ou une partie de leur nom légal en commun. Il n'est plus applicable depuis, sauf si les époux choisissent expressément de porter un nom commun. Il s'agit alors obligatoirement du seul nom de naissance (nom de célibataire) de l'un d'eux. Les enfants des époux sont enregistrés à l'état civil sous ce nom commun (quand il existe) ou sous le nom d'un de leurs parents (choisi par les époux).

Double nom légal : la réforme du droit matrimonial du Code civil (CC) entrée en vigueur en 1988 visait à instituer l'égalité des droits et des obligations des époux. L'exigence d'un nom de famille commun étant maintenue (celui du mari) à l'époque, possibilité a été donnée à l'épouse d'adopter un double nom légal, composé de son nom d'avant le mariage et du nom de famille de son mari (sans trait d'union entre eux). Les fiancés pouvaient toutefois demander, par le biais d'un changement de nom, à porter le nom de la femme comme nom de famille, mais sans que le mari ne puisse adopter un double nom légal.
Cette inégalité de traitement a été dénoncée à la Cour européenne des droits de l'homme, qui a donné raison au plaignant (affaire Burghartz). Pour corriger ce biais, l'adoption par le mari d'un double nom légal a été rendue possible dès 1994 via la modification de l'Ordonnance sur l'état civil, mais sans modification du CC.
S'en ont suivies deux initiatives parlementaires visant à modifier le CC dans le sens de plus d'égalité entre les époux quant au choix du nom de famille, déposées respectivement par les conseillères nationales Suzette Sandoz et Susanne Leutenegger Oberholzer en 1994 et 2003. Après six ans de préparation environ dans chaque cas, les deux projets de réforme du CC ont été rejetés par le Parlement. Un troisième projet a enfin été accepté par les Chambres en septembre 2011. Mis en œuvre depuis 2013, il ne prévoit plus de double nom légal.
Le 15 décembre 2017, le conseiller national Luzi Stamm a déposé une initiative parlementaire demandant la réintroduction de celui-ci. Un projet de loi est en voie d'élaboration depuis février 2020.

Nom d'alliance : le nom d'alliance résulte du droit coutumier. Il n'est pas inscrit dans le registre de l'état civil, mais peut être utilisé au quotidien et figurer sur certains documents officiels, en particulier sur la carte d'identité. Pour remplacer le double nom légal, il est composé du nom de famille légal, suivi du nom abandonné lors du mariage, tous deux séparés par un trait d'union. Il ne concerne pas les enfants des époux.

Principe de l'immuabilité du nom : il établit que le nom ne peut plus être modifié une fois inscrit au registre de l'état civil, sauf à certaines conditions fixées par la loi. Ce principe a inspiré les législateurs de la loi de 2013 et a remplacé celui de l'unité du nom de famille. Il explique l'importance accordée dans le droit actuel au nom de naissance (nom de célibataire).

Changement de nom sur autorisation officielle : toute personne peut être autorisée à changer de nom si elle fait valoir des motifs légitimes auprès de l'autorité compétente. Étant donné que le droit actuel mène parfois en matière de nom à des résultats qui paraissent injustes ou insoutenables, la loi de 2013 se veut plus souple que la loi antérieure. Elle permet à l'autorité de tenir compte de la situation personnelle, familiale et sociétale des personnes.

L. B.

Noms

Lorsque la vie et la mort se côtoient … de près

Alberto Bondolfi, Zurich
directeur honoraire d'éthique à l'Université de Genève

CULTURE

Les fausses couches tardives et les naissances d'un enfant en fin de vie ou déjà mort sont des expériences traumatisantes. Des efforts ont été entrepris en Suisse pour gérer de façon plus délicate et sensible les problèmes et conflits qui surgissent lors de ces circonstances. L'attribution à ces enfants d'un nom légal en fait partie.

Alberto Bondolfi est un théologien catholique, professeur honoraire de la Faculté de théologie protestante de Genève. Il a été membre de diverses associations et commissions d'éthique, dont le Comité national d'éthique dans le domaine de la médecine humaine.

Toute grossesse constituait autrefois un danger important, tant pour la femme enceinte que pour l'enfant à naître. Les fausses couches étaient à l'ordre du jour et les femmes vivaient leur désarroi et leur douleur le plus souvent dans la solitude, avec une participation fort discrète de leur mari. Aujourd'hui, le nombre des mortinaissances, soit les fausses couches se produisant à partir de la vingt-deuxième semaine de grossesse et les mises au monde d'enfants mort-nés, a fortement diminué en Suisse (plus de 300 par an tout de même). Cela principalement grâce aux moyens de surveillance et aux possibilités de diagnostic de la médecine moderne.

La médicalisation systématique de la grossesse, parfois décriée, a ainsi rendu cette expérience plus joyeuse et plus sereine pour les couples, même si la peur n'a pas complètement disparu de leur horizon. Les parents, du coup, vivent les expériences directes de fausse couche tardive ou les naissances d'enfants déjà morts ou en fin de vie de manière encore plus dramatique, dans un contexte fortement marqué par l'apparat technique, qui ne connaît ni le silence ni l'intimité.

Après le constat du décès, surviennent les interventions du droit et des traditions religieuses instituées. Pour les couples concernés, qui ont de la peine à s'orienter et à agir, ces étapes et leurs exigences spécifiques peuvent être ressenties comme des éléments de dérangement ultérieurs, voire des intrusions.

Inscription à l'état civil

Depuis une dizaine d'années, des progrès ont été réalisés autour de la gestion des mortinaissances, mais aussi des enfants nés sans vie suite à une fausse-couche survenant avant la vingt-deuxième semaine de grossesse. En novembre 2014, la conseillère nationale Marianne Streiff-Feller (Parti évangélique, Berne) déposait un postulat par lequel elle demandait au Conseil fédéral d'améliorer la situation juridique de ces enfants nés sans vie, qui ne bénéficient pas du même statut juridique que les enfants dits morts-nés, issus pour leur part d'une gestation d'au moins vingt-deux semaines et pesant au moins 500 grammes.

Cette différence de définition se révèle d'une importance cruciale pour les parents. En effet, les enfants nés sans vie ne peuvent bénéficier ni

d'une sépulture ni d'une inscription au registre de l'état civil (et donc d'un nom légal). Ils se voient ainsi délester du statut de personne et de toute inscription publique dans une lignée familiale. Il existe également des inégalités au niveau de l'obtention du congé maternité et de la prise en charge des frais médicaux.

Lors de sa session de printemps 2015, le Conseil national a accepté le postulat, permettant ainsi une meilleure acceptation des enfants nés sans vie et une reconnaissance du statut de parents de leurs géniteurs. Le Conseil fédéral, pour sa part, a réagi en 2017 par la publication d'un rapport détaillé préconisant une procédure de reconnaissance des enfants nés sans vie.[1] Dorénavant, les parents peuvent faire enregistrer leur enfant issu de fausse couche auprès de l'Office de l'état civil, en lui attribuant un prénom et un nom de famille. En conséquence, il leur devient aussi possible d'organiser des obsèques qui correspondent à leurs convictions philosophiques et/ou religieuses.

Cette solution pragmatique, assez typique de la mentalité suisse, laisse encore ouverte la discussion, toute théorique, touchant au statut juridique et moral de l'enfant né mort, indépendamment de la durée de la grossesse. Cette discussion peut et doit se poursuivre, afin que le cadre juridique soit cohérent et solide sur le plan des arguments prônés.

Le travail de deuil

Notre regard doit toutefois se tourner en priorité vers ceux qui en souffrent davantage : les parents et les proches, bien évidemment, mais aussi les soignants qui ont accompagné la femme qui vient de vivre une grossesse si douloureuse et, plus largement encore, le milieu hospitalier où le drame s'est produit. Toutes ces personnes, avec leurs spécificités, doivent faire le deuil d'une perte qui ne ressemble pas aux décès habituels et qui ne bénéficie pas de la même visibilité sociale.

Ce travail de deuil ne concerne plus tellement le droit et fait plutôt entrer en scène les représentants des instances religieuses, notamment les aumôniers des institutions hospitalières. Ceux-ci peuvent proposer aux parents des rites appropriés - même si les livres liturgiques ne prévoient pas de déroulement ad hoc. On ne peut qu'espérer que les souhaits des parents soient honorés dans ces circonstances, même s'il reste difficile d'appréhender les besoins spirituels des personnes touchées par cette douleur, voire par le désespoir.

Le fait que ces enfants n'ont pas pu être baptisés pourrait constituer un handicap ultérieur. Il faut espérer que les représentants des Églises chrétiennes ne se cachent pas dans l'absence juste au moment où leur présence, discrète et empathique, serait un signe de la crédibilité de leur message. ■

En savoir plus :

Michael Montavon, « La dignité humaine de l'enfant mort-né », in *Jusletter*, 27.08.2012.

Frédérique Granet, « Les droits européens et le décès périnatal », in *Études sur la mort*, n° 119, pp. 163-169, Begles, L'esprit du temps 2001.

1 *Améliorer le traitement à l'État civil des enfants nés sans vie.* Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 14.4183 Streiff-Feller, consultable auprès de www.ejpd.admin.ch

CULTURE

Arts

Métamorphose de la grotte de Saint-Ignace

José de Pablo sj, Manrèse (E)
Centro internacional de espiritualidad ignaciana

La grotte de Saint-Ignace, à Manrèse en Catalogne, abrite dorénavant 550 mètres carrés de mosaïques ! Cette structure gigantesque a été réalisée par l'artiste jésuite slovène Marko Ivan Rupnik et son équipe internationale d'artisans, en l'honneur des 500 ans de la conversion d'Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus. L'œuvre captive ceux qui la contemplent, par la force de son message, sa beauté et le processus de sa création.

Cet article a été publié sur www.jesuits.global, le site de la Curie générale des jésuites (Rome), sur la base d'informations fournies par les jésuites de Catalogne et José de Pablo sj. Version revue ici par la rédaction.

L'équipe du Centre Aletti de Rome, dirigée par Marko Ivan Rupnik sj, a travaillé d'arrache-pied dans la grotte de Saint-Ignace pour installer sur les nefs latérales l'ensemble des mosaïques qu'elle a créées. Ces 550 mètres carrés de mosaïques, qui garnissent les huit salles, cherchent à montrer le sens du pèlerinage chrétien vécu à travers les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola. C'est « un itinéraire de prière, a expliqué l'artiste jésuite, dans lequel on passe d'un catholicisme déclaré à une foi vécue ». En 2015, le Père Rupnik s'est en effet vu offrir la possibilité de présenter dans le sanctuaire l'histoire du salut, à travers son art, la mosaïque, et à partir de son expérience des *Exercices spirituels*.

Une œuvre collective

Le Père Rupnik et son équipe sont arrivés à Manrèse en mars 2021. Ils y ont déballé plusieurs conteneurs de matériaux : du marbre provenant des cinq continents, des cristaux émaillés avec des pigments sélectionnés dans le monde entier, des pièces de céramique en or et en argent, etc. Plus primordial encore, vingt-deux artisans, de plus de dix nationalités différentes, ayant tous étudié les traditions chrétiennes d'Orient et d'Occident au Centre Aletti avec le jésuite slovène, se sont rendus sur place. Ils ont travaillé nuit et jour, pendant deux semaines, pour parachever les mosaïques.

Le sanctuaire de la grotte de Saint-Ignace a été rouvert au public en avril 2021. La mosaïque a ensuite été bénie par le Père Arturo Sosa sj, Supérieur général de la Compagnie de Jésus, le 31 juillet, jour de la saint Ignace. Une célébration qui a été intensément vécue à Manrèse, puisqu'elle coïncidait avec le 500e anniversaire de l'arrivée d'Ignace de Loyola dans cette ville.

Ces artisans, qui maîtrisent différentes disciplines artistiques, les icônes anciennes, les mosaïques classiques, la Bible, l'histoire, ont aussi fait de leur travail un temps de prière. C'est de l'expérience de la foi qu'ils ont tiré l'énergie nécessaire pour transmettre l'histoire sacrée via cette œuvre d'art, à contempler aujourd'hui à Manrèse.

Vingt-cinq scènes de la vie avec Dieu y sont représentées. Dans les mosaïques, la lumière semble provenir directement des pierres. Et la matière fragmentée s'unifie lorsqu'elle s'approche de l'humain et lorsque l'humain s'approche du divin. Un soin particulier a ainsi été apporté

Arts

Métamorphose de la grotte de Saint-Ignace

aux visages et aux mains des nonante-trois personnages habitant à présent les nefs du sanctuaire.

Un code de couleurs accompagne également l'ensemble de l'œuvre : l'or, le rouge et le blanc évoquent par exemple la présence de Dieu, tandis que le gris et le noir représentent l'absence de bien, de lumière et l'éloignement de Dieu.

Un espace de rencontre

Lorsque nous avons demandé à Marko Ivan Rupnik quel titre on pouvait donner à cette œuvre d'art, il a répondu : *Un espace de rencontre*. Car la mosaïque est un art extraordinaire, a-t-il expliqué, qui implique une expérience communautaire, « une expérience de l'Église, en tant que communion de personnes, qui exprime ce que nous sommes ». L'artiste a aussi souligné que cette technique permet d'établir un dialogue avec la pierre. « La première leçon de la taille de la pierre est de la travailler avec amour, avec tendresse. »

Pouvoir réaliser cette œuvre collective à l'endroit même où saint Ignace de Loyola a commencé à écrire son recueil d'*Exercices spirituels* a été, pour ce mosaïste jésuite, un cadeau reçu avec une immense gratitude : « C'est là comme l'aboutissement de ce que j'ai pensé et étudié toute ma vie. » ■

Mosaïque de Marko Rupnik sj et son équipe, au sanctuaire de la Grotte de Saint Ignace (Manrèse) © Centre Aletti / www.jesuits.global/fr/

Le chemin de joie de Genève

Le Centre Aletti de Rome a été fondé en 1993 par Jean Paul II dans le but de favoriser et valoriser la rencontre entre chercheurs et artistes chrétiens d'Europe occidentale et orientale. Le jésuite Marko Ivan Rupnik, mosaïste slovène réputé, y dirige un atelier d'art religieux qui a réalisé des œuvres dans toute l'Europe, au Moyen-Orient et dans les Amériques. Parmi ses mosaïques les plus connues, figurent celles de la chapelle Redemptoris Mater, au Vatican, de la façade de la basilique Notre-Dame-du-Rosaire, à Lourdes, et bientôt, gageons-le, du sanctuaire de la grotte de Saint-Ignace, à Manrèse.

Mais pour les Genevois, les œuvres maîtresses du Père Rupnik sj et de son équipe resteront très certainement les treize mosaïques qui jalonnent depuis avril 2019 le *Chemin de joie* imaginé par l'Église catholique-romaine de Genève. La réalisation de plusieurs parties des mosaïques du *Chemin de joie* a été confiée à l'atelier d'Encañada, au Pérou, sous la houlette de Matilde Randi, une artiste italienne formée au Centre Aletti.

Un itinéraire spirituel

Abritées à l'extérieure de plusieurs églises et chapelles du canton, ces œuvres peuvent être admirées individuellement ou lors d'un petit pèlerinage à pied personnel. Cet itinéraire spirituel a été conçu pour accompagner le temps pascal au rythme des apparitions du Ressuscité. « On y a retrouvé des interprétations typiquement orientales », peut-on lire sur le site (chemindejoie.ch) qui retrace la genèse et la réalisation de ce chemin. « Ainsi la Résurrection du Christ y est représentée, non pas comme une montée du Christ vers les cieux, comme dans la tradition occidentale, mais par une descente aux enfers. Par ailleurs, une place importante est accordée à l'image de la Dormition de la Vierge, fête capitale pour les orthodoxes rappelant la montée au ciel de Marie. »

La mosaïque de la Résurrection, dernière étape de ce chemin, se trouve « enfermée » aux côtés des prisonniers du canton, loin des regards publics. Elle a en effet trouvé demeure en la salle des célébrations de la prison de Champ-Dollon. Elle avait été accueillie provisoirement par l'église de l'Épiphanie au Lignon, avant de faire étape à Palexpo pour être bénie le 21 juin 2018 par le pape François, lors de son passage à Genève.

Lucienne Bittar

Littérature

« Pour le bien du monde qui vit mal » La *Divine Comédie* de Dante

Ruedi Imbach, Fribourg
historien de la philosophie

CULTURE

La *Divine Comédie* composée entre 1307 et 1321 par Dante Alighieri (1265-1321) décrit le voyage du poète dans l'au-delà. Ce récit d'expédition qui a lieu durant la semaine sainte de l'an 1300 offre plusieurs possibilités de lectures. La plus courante est la lecture poétique, puisqu'il s'agit indubitablement d'une des œuvres les plus connues et les plus belles de la littérature universelle. Mais quelle approche de ce texte singulier le poète lui-même recommande-t-il ?

Professeur émérite de l'Université de la Sorbonne (Paris), auteur de *Dante, la philosophie et les laïcs. Initiation à la philosophie médiévale* (Cerf/Éditions universitaires de Fribourg, 1996), Ruedi Imbach donnera une conférence le jeudi 5 mai 2022 à la Fondation Bodmer (Genève), intitulée *Dante, philosophe laïque*.

En 100 chants, Dante raconte dans les trois parties de l'œuvre *(Enfer, Purgatoire, Paradis)* le cheminement du poète, d'abord en compagnie de Virgile, ensuite de Béatrice et finalement de Bernard de Clairvaux. Un tercet du IX[e] chant de l'*Enfer* (v. 61-63) donne une indication importante :

> Ô vous qui avez l'intelligence saine,
> admirez la doctrine qui se cache
> sous le voile tissé de vers étranges.

Le poète fait appel ici à l'intellect du *lecteur* maintes fois interpellé dans le poème. Plus important encore, il l'invite instamment à chercher un sens caché, indiquant ainsi que le texte possède, outre le sens littéral, un sens figuré.

Dans une célèbre lettre adressée à un bienfaiteur pour lui dédicacer son œuvre, l'écrivain florentin précise d'ailleurs que celle-ci est polysémique, c'est-à-dire qu'elle recèle plusieurs significations : celle de la lettre du texte et celle des choses qui sont signifiées par la lettre. Au premier abord, le thème de la *Divine comédie* est simplement le sort des âmes après la mort, « mais si on tient compte de l'allégorie, le sujet devient l'homme qui, pouvant faire usage du libre arbitre, aura mérité récompense ou châtiment selon la vie qu'il aura choisie de mener » (*Lettre* XIII).

Ce passage, qu'il convient de lire très attentivement, explique que si le poème sacré décrit bien, à un premier niveau, un voyage dans l'au-delà se déroulant durant la semaine sainte de l'an 1300, il parle surtout de l'homme en tant que sujet moral ou éthique, de l'homme libre, capable d'agir dans le bien ou le mal. Quand Dante dit que « le tout ainsi que la partie ont été conçus en vue non pas de la spéculation mais de l'action », cela signifie indubitablement que la signification profonde de cette œuvre concerne l'homme, son action et sa vie sur terre. Car Dante veut enseigner ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. On peut donc dire que l'œuvre fut écrite pour « le bien du monde qui vit mal ».

De la liberté

Rien dans la *Comédie* n'est gratuit ou fortuit. Il s'agit d'une œuvre où tout est soigneusement pensé. Il n'est donc pas surprenant que les chants XVI et XVII du *Purgatoire* - qui se trouvent au centre de l'œuvre - abordent une thématique capitale, dont dépend le sens même de tout le poème sacré : la liberté. Dans ce chant, Dante rencontre

Marco Lombardo, un homme politique du XIIIe siècle (v. 46-48) :

> Je fus Lombard et appelé Marco
> je connus le monde, et j'aimai la vertu
> vers laquelle personne n'a plus l'arc tendu.

Cette remarque sur le déclin moral du temps présent donne à Dante l'occasion de s'interroger : quelle est la cause de ce déclin ? pourquoi le monde va-t-il si mal aujourd'hui ? Et de développer un discours sur le fondement du comportement moral des hommes. Avec une rigueur remarquable, le florentin rejette toute forme de déterminisme, car la responsabilité de l'homme serait écartée s'il agissait par nécessité. D'où l'importante conclusion (v. 82-83) :

> Dès lors, si le monde présent se dévoie,
> en vous en est la raison, en vous
> [cherchez-la.

S'il n'y avait pas de libre arbitre, l'homme ne serait pas responsable et, par conséquent, il n'y aurait pas de place ni pour le mérite ni pour la peine, ni non plus pour la justice.

L'amour, clé de voûte

Dans les deux chants qui suivent, Dante complète l'affirmation de principe de la liberté, source de responsabilité, par la doctrine de l'amour. C'est Virgile, l'incarnation de la raison humaine, qui se charge d'exposer cette doctrine véritablement fondamentale. Au chant XVII, le poète latin saisit cette chance pour peindre une véritable fresque du réel à partir de la notion d'amour (v. 91) :

> Ni le Créateur, ni aucune créature jamais
> commença-t-il, ô mon fils, ne fut sans
> [amour
> ou naturel ou de raison et tu le sais bien.

Virgile affirme que l'amour est convertible avec l'être, ce qui signifie que tout être aime et est mu par un certain amour.

Pour pouvoir affirmer l'universalité de l'amour, et en même temps fonder son éthique, Dante distingue l'amour naturel de l'amour spirituel ou de raison. Tout péché ou tout acte mauvais est un amour qui se trompe, dit-il. L'amour rationnel ou spirituel, qui présuppose un choix et donc un acte de la volonté, peut en effet errer de deux manières, soit en se trompant dans le choix de l'objet, soit par un défaut du degré ou de l'intensité de l'amour.

À partir de cette distinction, on peut déduire les sept péchés capitaux qui structurent la montagne du *Purgatoire* (v. 103-105) :

> De là tu peux comprendre qu'il faut trouver
> dans l'amour la semence pour vous de
> [toute vertu
> et de toute action qui mérite une peine.

Dante érige ici l'amour comme critère ultime de l'appréciation des actes humains. Mais l'amour est en même temps le fondement de tout mouvement dans le monde. Le célèbre dernier vers de la *Comédie* résume admirablement cette idée : « l'Amour qui meut le soleil et les autres étoiles » (*Paradis*, XXXIII, 145). Dans le chant V de l'*Enfer*, qui compte parmi les plus connus de la *Comédie*, Dante raconte l'histoire de Francesca da Rimini qui incarne l'amour-pas-

« Portrait de Dante Alighieri » peint par un anonyme vers 1500
© Fondation Martin Bodmer

Littérature

« Pour le bien du monde qui vit mal » La *Divine Comédie* de Dante

sion, à savoir l'amour qui domine entièrement l'homme comme une force irrésistible. Sa propre conception de l'amour est différente : l'homme est attiré par le bien ; de cette rencontre avec le bien surgit l'amour, indépendamment de la volonté ; intervient alors la liberté, puisque l'homme peut poursuivre le bien qui s'offre à lui ou le rejeter (*Purgatoire*, XVIII, 67-72) :

> Ceux qui par le raisonnement allèrent
> [au fond
> reconnurent cette liberté innée :
> et ainsi ils laissèrent au monde une morale.
>
> Ainsi supposons que par nécessité
> surgisse tout amour qui en vous s'allume
> de le retenir il est en votre pouvoir.

Nous comprenons alors que l'affirmation disant que l'amour est la clé de voûte de l'éthique présuppose la liberté, qui est « la raison du mérite » (v. 65). D'un côté Dante développe donc une ample doctrine de l'amour universel qui meut tout vers le bien et fonde l'ordre et l'harmonie du réel. Mais, de l'autre côté, il adhère à une anthropologie qui s'organise autour de la liberté de l'homme : ce qui caractérise l'homme est sa liberté et parce qu'il est libre, il est un être responsable ; la liberté est donc « le plus grand don » de Dieu (*Paradis* V, 19).

De l'Église et ses imposteurs

Il est bien connu que Dante a sévèrement critiqué l'Église de son temps. Le poète a rejeté la richesse de l'Église avec une extrême sévérité. Dans le chant XIX de l'*Enfer*, Dante et Virgile rencontrent les Simoniaques, c'est-à-dire des imposteurs aux fonctions ecclésiastiques. Au centre du sermon accusateur de Dante se trouve la déclaration (v. 112) : « Vous vous êtes fait un dieu d'or et d'argent. » Dante est profondément convaincu que l'avarice et la cupidité des papes et des princes de l'Église entraînent la ruine de celle-ci. La possession d'or et d'argent contredit la nature de l'Église, son pouvoir politique la détruit. Suivre le Christ, enseigne ce chant de l'*Enfer*, exige donc une pauvreté radicale : l'Église doit être sans pouvoir et radicalement pauvre, sinon elle n'est pas l'Église !

Dans un autre texte impressionnant de la *Comédie* (*Paradis*, XXVI), Dante n'hésite pas à comparer les princes de l'Église, assoiffés de pouvoir et d'argent, à des loups voraces en habits de bergers, responsables de la dégénérescence dévastatrice de l'Église. C'est pourquoi Pierre se sert de l'image des loups ravisseurs dans son discours : « sous l'apparence de bergers, des loups ravisseurs » (v. 55). Dante critique donc, d'une part, la vilenie morale des papes qui convoitent toujours plus d'argent et il rejette, d'autre part, la pratique politique et la doctrine de la plénitude de la puissance qui veut accorder l'autorité temporelle aux successeurs de Pierre.

La compréhension de Dante de l'Église et de sa pauvreté radicale est considérablement inspirée par la vie et les enseignements de François d'Assise, comme lorsque qu'il cite l'évangile de Jean (13,15) : « …je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. » Cela entraîne deux conséquences, qui peuvent être à leur tour corroborées bibliquement par deux paroles de Jésus : « Mon royaume n'est pas

de ce monde » (Jn 18,36) et « Vous ne posséderez ni or, ni argent, ni monnaie » (Mt 10,9). Selon la doctrine de Dante, être disciple du Christ signifie accepter une pauvreté radicale - marcher pieds nus - et renoncer complètement au pouvoir politique. Il est indéniable que le Florentin était convaincu que l'Église de son temps était loin de cette perfection… À travers son œuvre poétique et littéraire, il entendait inviter le lecteur et la lectrice à la réflexion sur une possible conversion - en particulier de l'Église.

Une théologie laïque

De nombreux autres aspects de cette œuvre d'une richesse inouïe mériteraient notre attention. Je voudrais simplement relever trois dimensions significatives à mes yeux. Tout d'abord que Dante est un laïc qui écrit pour des laïcs, auxquels il veut proposer un enseignement à la fois théologique et moral. Encore plus significatif peut-être est le fait que la voix de la théologie, celle qui enseigne les doctrines chrétiennes fondamentales, est une femme : Béatrice, qui rappelle l'amour de jeunesse de Dante, devient dans la *Comédie* « splendeur de lumière vivante et éternelle » (*Purgatoire* XXXI, 139), « celle qui est le soleil de mes yeux » (*Paradis* XXX, 75). La troisième dimension est exprimée par Béatrice, lorsqu'elle charge Virgile d'accompagner Dante dans son voyage et qu'elle résume ce qui est l'enseignement capital de l'éthique. En effet, lorsque Virgile dit qu'il a peur d'entreprendre ce voyage, Béatrice lui répond (*Enfer*, II, v. 88-90) :

> On doit craindre les seules choses
> qui ont le pouvoir de faire mal à autrui :
> les autres non ! Elles ne sont pas
> [redoutables.

Cette réponse articule un principe éthique qui, dans sa simplicité radicale, provoque, inquiète et interroge. Dante formule ce que l'on peut appeler, avec le grand philosophe allemand Ernst Tugendhat, *le principe fondamental d'une éthique du respect mutuel* qui reconnaît que l'autre représente une valeur en soi. Il me semble que nous tenons là le principe éthique minimal - l'impératif de ne pas faire mal à autrui - qui, au terme de l'itinéraire dantesque, sera remplacé par l'universalité de l'amour. Au cours du voyage, progressivement, la peur de faire mal à autrui devient amour participant activement à ce « qui meut le soleil et les autres étoiles ». ■

700e de la mort de Dante

Foison d'événements ont honoré Dante en 2021, en particulier en Italie, et se poursuivent cette année. Pour mieux se plonger en Suisse dans l'œuvre du Florentin :

À voir

Exposition *La fabrique de Dante*, Fondation Martin Bodmer, Cologny, Genève, jusqu'au 28 août 2022. Constituée majoritairement d'objets jamais montrés appartenant à la Fondation Bodmer, elle propose, en plus de manuscrits et de livres rares, des ouvrages hors du commun prêtés par d'autres institutions. On y admirera la copie originelle du portrait de Dante réalisé par Sandro Botticelli en 1495. Renseignements : www.fondation-bodmer.ch/agenda

À lire

Dante, *Œuvres complètes*. Traduction nouvelle revue et corrigée, avec un index des noms de personnes et de personnages, sous la direction de Christian Bec, Paris, Le livre de poche 1996, 1024 p.

Dante Alighieri, *La Divine Comédie*. Traduction littérale avec notes par Joachim-Joseph Berthier op ; réédition de la version de 1924 sous la direction de Ruedi Imbach, Paris, Desclée de Brouwer 2018, 1024 p.

Sous la direction de **Paola Allegretti et Michael Jakob**, *La fabrique de Dante*, Genève, MētisPress / Fondation Martin Bodmer 2021, 354 p.

Histoire

Taizé, une recherche historique précieuse

Joseph Hug sj, Carouge
exégète

CULTURE

Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Modène et Reggio Emilia en Italie, Silvia Scatena nous livre une monumentale histoire de Taizé, depuis les origines jusqu'au concile des jeunes (1970-1974). S'appuyant sur des sources écrites, sur des archives et sur de nombreux témoignages recueillis auprès des frères anciens et d'autres personnes, l'historienne retrace avec beaucoup de précision la trajectoire de la communauté.

Trois lignes de fond déterminent l'histoire de Taizé. 1. La redécouverte au sein du protestantisme des valeurs du monachisme et la lente formation d'une communauté qui va les incarner dans le village de Taizé, près de Cluny. 2. La recherche incessante de l'unité, d'abord à l'intérieur des Églises issues de la Réforme et avec l'Église catholique-romaine et les Églises orthodoxes. 3. Le mouvement vers les frontières, hors églises, pour incarner le message du Christ dans le champ du monde, spécialement auprès des victimes de violences. Ces trois dimensions sont étroitement liées et marquent l'histoire de Taizé dès les origines.

Des rencontres déterminantes

Étudiant en théologie à Lausanne, juste avant la Deuxième Guerre mondiale, Roger Schütz s'interroge sur la crise et la faiblesse d'un pastorat peu convaincu, enfermé dans une tranquille routine qui mène à un effacement de l'Église. « Ce qui importe … avant tout, ce sont des hommes de foi », écrit-il. Sa rencontre avec Marguerite de Beaumont, fondatrice quelques années auparavant de la communauté féminine de Grandchamp, sera déterminante, ainsi que celles avec l'abbé Paul Couturier, pionnier de l'œcuménisme spirituel à Lyon, à la fin 1940, et avec Max Thurian.

Moins intuitif que son aîné, Thurian, futur pasteur de l'Église de Genève, apporta son intérêt pour la liturgie et sa capacité à fonder théologiquement le projet de la communauté. Il fut aussi un des membres importants du Groupe œcuménique des Dombes. L'historienne rapporte l'évolution personnelle ultérieure de Max Thurian et son éloignement de la communauté, jusqu'à son ordination comme prêtre, à Naples, le 3 mai 1987. Il y a eu pour les deux frères fondateurs une désolidarisation personnelle et collective : Schütz a appris l'ordination par un coup de téléphone de Thurian !

Il faudrait encore mentionner d'autres membres fondateurs, dont Pierre Souvairan et Robert Giscard, dans le groupe des sept qui, à Pâques 1949, prononcèrent des engagements pour toute leur vie, et en particulier celui du célibat.

Silvia Scatena
Taizé, une parabole d'unité
Histoire de la communauté des origines au concile des jeunes
Brepols, Turnhout 2020, 650 p.

L'union des Églises

La deuxième ligne de fond de l'histoire de Taizé fut la recherche de l'unité des Églises et de leur réconciliation. Le symbole en fut la construction de l'église de la réconciliation en 1962.

Si la conviction de la nécessité de l'union des Églises fut dès le début présente, elle connut de nombreux moments difficiles : des résistances à l'intérieur de l'Église protestante de France face à cette nouvelle communauté née en son sein, puis des moments de détente ; des incompréhensions et méfiances aussi à l'intérieur du mouvement œcuménique qui aboutit, peu de temps après la guerre, à la fondation du Conseil œcuménique des Églises.

Plus connue, car plus médiatisée, fut la recherche d'unité avec l'Église catholique-romaine, surtout au moment du concile Vatican II et de l'appui que Schütz et Thurian trouvèrent auprès du pape Jean XXIII et du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon. (Taizé eut aussi ses adversaires : nous ne citerons ici que l'abbé Charles Journet, devenu cardinal sous Paul VI, et dont l'hostilité persista jusqu'au bout.) Mais là, plus qu'ailleurs sans doute, les avancées furent souvent déçues. Schütz, lucide, décidé aussi à ne jamais renier la foi reçue par sa parenté réformée, continua dans la même direction de la réconciliation.

L'observation que les nombreux dialogues œcuméniques entre experts ne produisaient pas de fruits dans la vie des Églises, car souvent demeurés peu connus et pas ratifiés par les directions, conduisit progressivement Frère Roger à regarder au-delà pour l'avenir. Ainsi naquit vers 1969-1970 l'idée encore floue d'un « concile des jeunes », pour que la dynamique vers l'unité des Églises demeure vivante.

Élargissement de la vision

La troisième ligne de fond concerne l'élargissement de la communauté hors frontières, les fraternités « hors les murs », avec des engagements sociaux et politiques, au nom d'une certaine vision de l'Évangile. Là aussi on parcourt une longue histoire : l'aide pendant la guerre auprès des réfugiés juifs, l'engagement pour la reconstruction et le développement de la région où se trouve Taizé et l'accueil des prisonniers allemands, puis, pendant la guerre d'Algérie, l'engagement à Alger et surtout à Marseille avec le Frère José dans le quartier nord-africain, dans le milieu où sont engagés les prêtres ouvriers (qui seront interdits) et à la prison.

Longue est la liste des pays où la communauté s'engagea : en Afrique occidentale, aux États-Unis, puis à peu près dans tous les pays d'Europe de l'Est. Ce furent souvent des rencontres avec des protagonistes sur place qui permirent aux frères de travailler. Pour l'Amérique latine, celle avec l'évêque chilien Manuel Larrain, qui devint un ami proche ; en Allemagne de l'Est, celle avec l'évêque luthérien de Dresde Johannes Hempel, devenu lui aussi un ami ; ou encore celle avec le pasteur tchèque Alfred Kocab.

On saura gré à Silvia Scatena d'avoir éclairé par sa longue et minutieuse recherche la « parabole d'unité » de Taizé. Soulignons également la valeur des photos insérées en fin de volume qui accompagnent, comme un commentaire, le texte écrit. ■

LIVRES OUVERTS

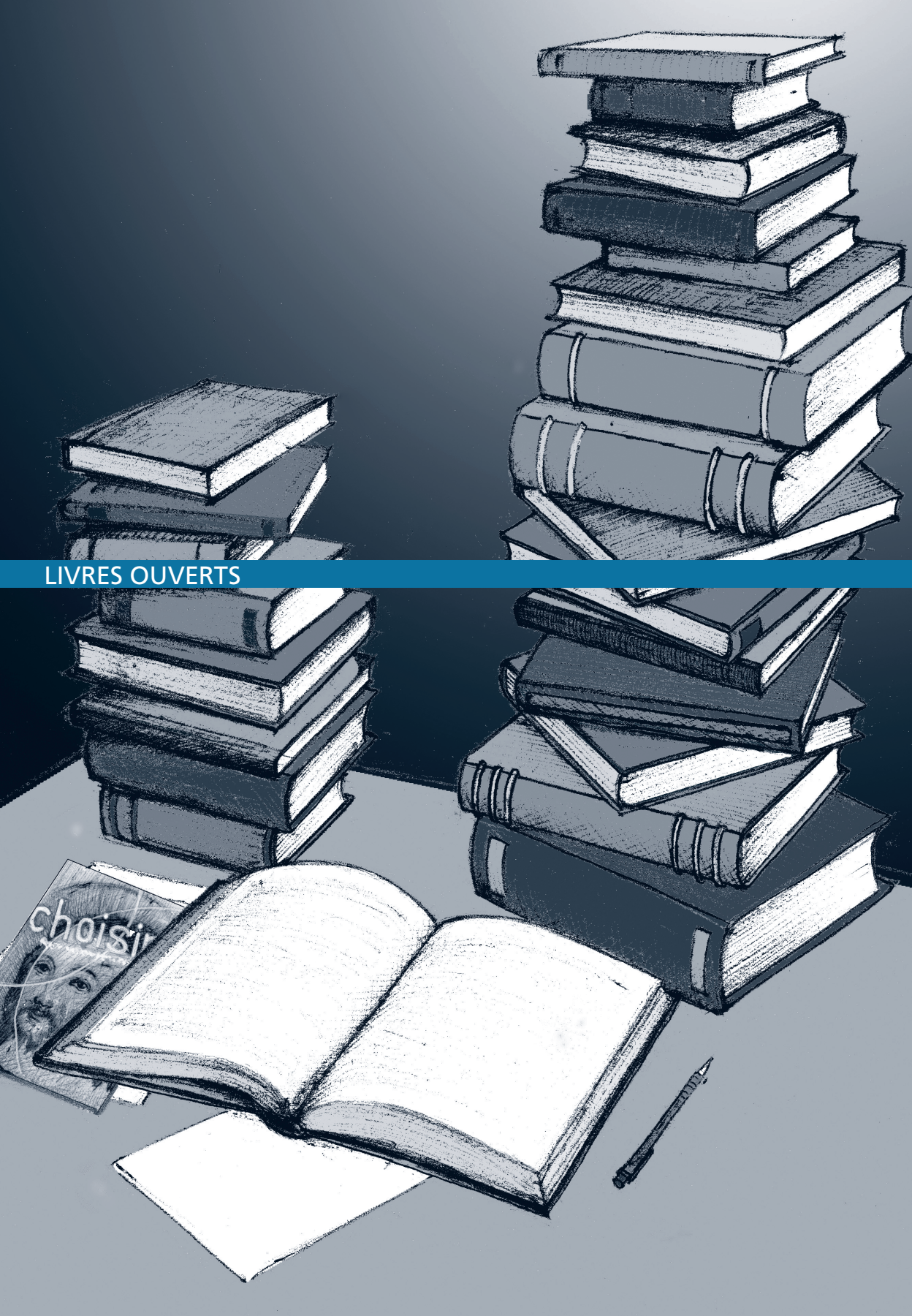

Livres ouverts

HISTOIRE

André Trocmé
Mémoires
Édition, introduction, épilogue et notes de Patrick Cabanel
Genève, Labor et Fides 2020, 608 p.

La parution des *Mémoires* du pasteur André Trocmé est un événement. Pacifiste intransigeant, résistant, internationaliste convaincu, il est né à St-Quentin dans l'Aisne en 1901. Durant la Guerre de 1914-18, le nord de la France est occupé par les Allemands et ses *Mémoires* retracent dans le détail son enfance et la naissance de sa vocation. Il raconte qu'il doit ses convictions pacifistes à un jeune soldat allemand qui, logé dans sa maison, lui offre du pain et lui dit être un chrétien qui refuse la guerre.

Plus tard, devenu pasteur, il devint militant chrétien social dans des paroisses ouvrières pauvres de la région de Lille. Mais il est surtout connu pour la déclaration qu'il fit avec son collègue Édouard Theis lors du culte du 23 juin 1940, dans sa paroisse du Chambon-sur-Lignon, le lendemain de l'armistice, appelant à résister à l'envahisseur « par les armes de l'Esprit ». Ce fut le début de ce que l'on a appelé la « résistance spirituelle » contre le totalitarisme, mais aussi contre toute violence.

Aidé en particulier par sa femme Magda Trocmé, courageuse et perspicace, le pasteur entreprit, au péril de leur vie, de placer des centaines de juifs et d'enfants juifs dans des familles paysannes réparties sur le plateau du Chambon-sur-Lignon. Au préfet de Vichy, venu recenser les juifs, il refusa de les dénoncer en lui répondant : « Nous ignorons ce qu'est un juif. Nous ne connaissons que des hommes. » Le village-refuge est devenu célèbre, puisqu'il a reçu collectivement le titre de « Juste parmi les nations ».

On doit aussi à Trocmé et à Theis la fondation du Collège cévenol, école dans laquelle, pendant et après la guerre, de grandes figures, dont Paul Ricoeur, ont enseigné. Plus tard le pasteur s'engagea corps et âme dans le mouvement européen de la Réconciliation, aux côtés de Henri Roser et d'autres pacifistes résolus et emprisonnés à plusieurs reprises. Trocmé finit sa carrière dans la paroisse genevoise de St-Gervais, mais ses *Mémoires*, et c'est dommage,

Livres ouverts

s'arrêtent juste avant cette période, entre 1960 et 1971, année de sa mort.

Ce texte passionnant se lit comme un roman d'aventures (et elles furent nombreuses pour le pasteur et sa famille), car il retrace tout un pan de l'histoire du protestantisme français pendant la première moitié du siècle dernier. Il y a certes quelques longueurs et le récit des multiples bisbilles avec certains collègues et de ses démêlés avec les autorités ecclésiales aurait pu être écourté… Mais c'est peut-être le propre des fortes personnalités !

Henry Mottu

Gilles Fumey
Douceurs et amertumes du chocolat de Suisse et d'ailleurs
Lausanne, D'en bas 2020, 144 p.

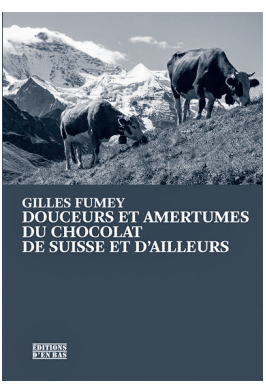

Passionnant petit livre de ce professeur de géographie culturelle et chercheur au CNRS (France), dans lequel l'aventure du chocolat ne saurait faire l'économie de l'histoire des techniques et des mentalités. Partant des Aztèques, qui semblent la tenir des Mayas, la fève de cacao traverse les siècles en une saga qui va des cours européennes au chocolat pour tous, en passant par l'éthique protestante et les batailles navales pour l'hégémonie du trafic des fèves de cacao.

On y apprend que le Père jésuite José de Acosta a écrit en 1590 une *Histoire naturelle et morale des Indes* en juxtaposant coca et chocolat comme objets de superstition. Que l'émigration grisonne en Europe et en Russie a amené la pâtisserie à son degré le plus raffiné : de la Haute-Engadine on s'expatrie (la surnatalité ne permet pas de nourrir toutes les bouches) et l'on y revient souvent, ayant fait fortune. Ainsi les Josty de Davos, qui s'installèrent vers 1700 en Engadine, furent une grande dynastie chocolatière en Allemagne.

Le chocolat doit aussi à l'essor de la technique (moulins hydrauliques suisses, moteur à broyer les fèves, technique du *conchage* de Lindt) et à la culture protestante, qui a beaucoup fait pour son développement en lui associant valeurs et même bonne santé. *Ora e labora* est alors la devise de Suchard ! En 1832, le canton de Vaud compte vingt-sept entreprises chocolatières. Gilles Fumey ose une pertinente comparaison en écrivant que l'on peut attribuer au carré de la tablette de chocolat les qualités d'une eucharistie laïque, au sens où le terme grec *evcharisto* signifie remerciement. L'auteur se réfère au rôle symbolique des repas et des partages. « Donner du chocolat à un enfant, c'est le faire entrer dans un cercle où il se sent reconnu comme un individu libre, façonné par une relation

chrétienne aux autres » (la structure de la tablette permet une distribution équitable à chacun).

Enfin, le succès planétaire du chocolat doit beaucoup au génie industriel et financier des Suisses, à leur sens du marketing (avant même que la notion existe) et à leur imagination. Pour preuve, l'utilisation du paysage dans le chocolat. Citons le Toblerone (imitant le Cervin) ! Aujourd'hui, c'est avec une autre éthique, l'éthique équitable, que le chocolat a affaire, avec des ONG qui veillent au grain !

Valérie Bory

POLITIQUE

Anaïs Voy-Gillis
L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes
Monaco, du Rocher 2020, 224 p.

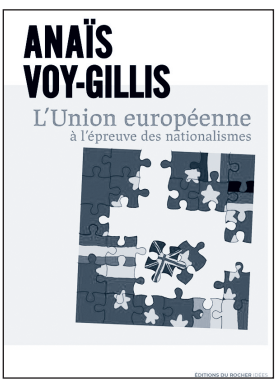

Chercheuse à l'Institut français de géopolitique (Université Paris VIII), docteure en géographie, Anaïs Voy-Gillis examine l'essor du courant nationaliste-autoritaire en Europe. Mais la tendance est mondiale. « La Chine et la Russie (…) considèrent la démocratie occidentale comme un leurre » et sont de plus en plus suivis, sur divers aspects, par des pays comme l'Inde, les Philippines, la Turquie, l'Égypte ou encore l'Iran. Admirateur de ces régimes, Trump a mobilisé 48 % des électeurs, et au Brésil son pendant Bolsonaro a été élu par 55 % des voix.

Cette orientation séduit désormais aussi une partie importante de l'électorat européen. Point de départ : le rejet de l'Union européenne (UE) et l'affirmation que « l'échelon national serait le plus pertinent pour conduire les politiques publiques et le plus protecteur ». Un élu polonais « accuse l'UE de promouvoir un agenda de gauche libérale sur les questions sociétales (féminisme, LGBT, mariage gay, multiculturalisme) auquel il faut résister ». Quant au ministre des Affaires étrangères de ce même pays, il dénonçait « un mélange de cultures et de races, un monde de cyclistes et de végétariens qui n'utilisent que des énergies renouvelables et luttent contre tout symbole religieux ».

Utilisant la figure émotionnelle « d'un lien entre immigration, chômage et insécurité », « la représentation des partis nationalistes-identitaires et des partisans de l'*illibéralisme* est celle d'une Europe blanche et chrétienne ». L'ancien Premier ministre slovaque Robert Fico, qui a dû démissionner en 2018 suite à un vaste scandale de corruption, a été jusqu'à déclarer : « Jamais je n'admettrai un seul musulman sur le territoire de la Slovaquie. » Dans ces discours, « le peuple est toujours opposé à l'élite, représentée comme un corps homogène et indifférencié ».

L'exercice autoritaire du pouvoir est explicitement revendiqué et, « après vingt ans de construction de l'État de droit, la Pologne et la Hongrie procèdent à son démantèlement progressif ». Les dirigeants populistes y ont mis « en cause le principe de séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice ou encore la liberté de la presse », considérant

Livres ouverts

que « rien ne doit venir s'immiscer entre le chef et son peuple, ce qui entraîne une négation de la société civile et donc une tentation d'en réduire les capacités d'action ».

Les causes de ce refus croissant des valeurs constitutives de nos démocraties ? « Un profond sentiment de déclassement de la part d'une partie grandissante de la population » et un « appauvrissement relatif des classes moyennes ». Mais aussi le constat que « les générations à venir n'ont plus la garantie d'avoir un avenir meilleur que celui de leurs parents ».

Rappelant qu'« une communauté politique suppose un imaginaire commun », l'auteure relève que « la force de ces partis réside dans leur capacité à recréer un imaginaire autour de leur projet dans une période où les citoyens sont dans une quête de sens ». Elle souligne qu'« il n'existe pas de récit européen ou, s'il existe, il est très faiblement diffusé, alors que chaque nation a construit son récit national. Les symboles, les grandes figures et les valeurs de l'Union européenne sont méconnus d'une majorité des citoyens européens. »

Les échecs électoraux de Salvini puis de Trump donnent un petit répit au camp humaniste et de l'État de droit. Le retour de la confiance est étroitement lié à un modèle économico-social permettant d'assurer emploi, revenu et égalité des chances. Par ailleurs, le vivre-ensemble de cultures, d'ethnies et de religions différentes ne va jamais de soi ; il s'agit donc de travailler sur les conditions le rendant possible. Et les dirigeants européens devront développer « un sentiment d'appartenance fort à une communauté de destin » justifiant l'exercice partagé des souverainetés nationales.

L'auteure cite parmi les défis à relever le réchauffement climatique ou « la menace représentée par la Chine » et appelle de ses vœux « une troisième voie entre celle des technocrates et celle d'un césarisme renouvelé qui se présente comme l'unique défenseur du ‹vrai peuple ». René Longet

ÉCONOMIE

Nicolas Delecourt, François Taquet
URSSAF : un cancer français
Monaco, du Rocher 2021, 248 p.

Les Urssaf (Unions de recouvrement de la sécurité sociale et des allocations familiales) prélèvent en France sur les entreprises plus de cinq cents milliards d'euros, ce qui équivaut à la moitié des salaires nets touchés par les salariés. Cette énorme somme (20 % du PIB) sert à payer la « couverture sociale » (retraites, maladies, chômages, accidents du travail…)

Pourquoi un cancer ? Parce que les relations entre les Urssaf et les entreprises ont un caractère inquisitorial (qui heurterait un esprit helvétique).

La pratique est d'autant plus choquante qu'elle se nourrit d'un fouillis de textes hétéroclites, remaniés chaque année, toujours au profit des Urssaf, et sans tenir compte de leurs effets délétères sur l'économie et le climat social. Ainsi près de la moitié des redressements sanctionnés par les Urssaf le sont au nom du « travail dissimulé » dont la définition relève pour une part de l'arbitraire des inspecteurs. Si certaines situations sont sans équivoques (embauches illégales de travailleurs émigrés), d'autres sont ubuesques (entraide entre voisins ou lorsque l'épouse d'un barman remplace momentanément son mari parti à l'hôpital). Le paradoxe est que ces organismes de statut semi-public sont gérés par les partenaires sociaux.

L'une des principales causes de cette situation perverse est que des objectifs chiffrés de redressement sont exigés des inspecteurs. Pratique condamnable, contraire à toute éthique publique et finalement contreproductive. Ces dérives bureaucratiques contribuent au déclassement inexorable de l'économie française. La Suisse, qui fait davantage confiance à la société civile, a jusqu'à présent réussi à éviter de pareilles dérives.

Étienne Perrot sj

PHILOSOPHIE

François Hartog
Chronos
L'Occident aux prises avec le Temps
Paris, Gallimard 2020, 352 p.

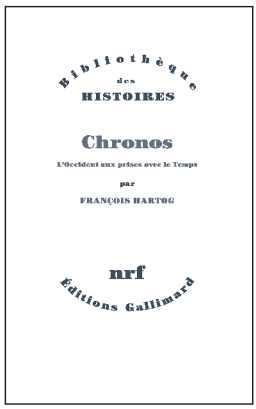

Ce livre sur le temps et l'histoire est certes difficile, mais important pour la théologie et les chrétiens. Connu pour ses travaux sur ce qu'il nomme les « régimes d'historicité », l'historien français François Hartog les récapitule ici, en cherchant à caractériser ce que signifie pour l'Occident le passé, le présent et l'avenir. Comment comprendre philosophiquement la tension spécifique au christianisme entre l'incarnation, la manifestation du Christ dans l'histoire et sa « venue » en gloire à la Parousie ? Entre le « déjà » et le « pas encore » ?

Ce qui m'a frappé est la grande culture tant biblique que théologique de l'auteur qui, philosophe de l'histoire, n'hésite pas à citer les Évangiles, la littérature dite apocalyptique, les lettres de saint Paul, puis ensuite au fil de l'ouvrage les Pères de l'Église, à commencer bien sûr par saint Augustin. On se souvient de son célèbre paradoxe sur le temps dans les *Confessions* : aussi longtemps que personne ne lui demande ce qu'est le temps, il le sait ;

Livres ouverts

sitôt qu'on lui pose la question, il ne sait plus ! Car la foi chrétienne a quelque chose à dire sur ce temps qui a été, qui est et qui sera.

Sans m'attarder sur les développements exégétiques et philosophiques de cet ouvrage, je vais essayer d'en donner les traits les plus originaux. Tout d'abord, l'auteur souligne à juste titre la tension vécue par les premiers chrétiens vers l'à-venir du Christ : « Viens, Seigneur Jésus ! » et il montre que cette attente s'est peu à peu estompée dans la longue histoire de l'Église.

Le temps chrétien, en effet, se structure autour de trois notions que l'auteur étudie avec minutie : *chronos*, c'est-à-dire le temps linéaire, *kairos*, le temps comme occasion mais aussi comme crise, rupture, et *krisis*, celui du jugement à venir. « Le temps *(kairos)* est accompli, et le Règne de Dieu s'est approché : convertissez-vous et croyez à l'Évangile », dit Jésus. Ce qui implique l'urgence de la décision, « le *kairos* de maintenant », comme dit l'auteur après saint Paul et saint Augustin. Le temps n'est pas vide ; il est anticipation de la Fin dans la prière et la liturgie. Il ne s'agit pas de rêver de la fin, mais de la vivre maintenant. Mais cette haute dialectique s'est estompée au cours de l'histoire, *chronos* détrônant *kairos* et *krisis*, faisant perdre au temps son sens et sa finalité.

L'auteur décrit au fond ce que la sécularisation a engendré avec la perte de repères du monde actuel, sans passé réel, sans assise et sans avenir espéré. Entre la fin du XVIII^e^ siècle et le milieu du XX^e^ siècle, en effet, « le verrou biblique saute » et l'on place le *futurisme* comme régime moderne de l'histoire (idée de progrès, dont l'auteur donne plusieurs exemples). En même temps, le *passé* ne fait plus autorité ; Hartog cite à ce propos ce terrible constat de Tocqueville : « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres. » Place dès lors à ce que l'auteur nomme le *présentisme*, notion qui est son apport le plus original.

Cette notion, si j'ai bien compris, est à la fois quelque chose de positif (c'est maintenant que l'avenir de notre planète se joue, l'urgence est notre lot), mais en même temps un appel à aller plus loin que ce pur présent pour nous porter vers l'espérance, comme saint Paul : « Oubliant le chemin parcouru et tout tendu en avant, je m'élance vers le but, en vue du prix attaché à l'appel d'en haut que Dieu nous adresse en Jésus-Christ. » Un livre puissant, très documenté, énigmatique à certains égards.

Henry Mottu

ÉGLISE

Jean Civelli
Dieu n'aime pas les sacrifices
Le cléricalisme et le sacré
Paris, Parole et Silence 2021, 200 p.

Voici un livre qui rendra les meilleurs services à ceux et celles qui se forment en vue d'exercer un ministère dans l'Église. Très pédagogique, bien structuré, fruit d'une lecture assidue du Nouveau Testament et de ses meilleurs interprètes, théologiquement à jour, il offre une bonne synthèse des questions que pose la place du sacerdoce ordonné dans le paysage ecclésial. Même si le concile Vatican II l'a resitué théologiquement, la relation entre le sacerdoce ordonné et les fidèles n'a jamais été bien résolue dans la pratique.

L'itinéraire proposé par l'auteur est d'autant plus actuel qu'il découvre les ultimes racines de la terrible crise qui secoue aujourd'hui l'Église catholique. Le pape François a dénoncé le cléricalisme comme la source empoisonnée de toutes sortes d'abus commis par un certain clergé. Cette peste trouve sa justification dans la séparation radicale entre le sacré et le profane, le divin et le séculier. Inaccessible sur son piédestal, dominant le monde séculier, devenu intouchable, le personnage consacré est menacé de toutes les dérives.

Sous le couvert du pouvoir sacré, une ancienne conception aux origines païennes refait régulièrement surface au cours de l'histoire de l'Église. Jésus n'appartient pas à la caste sacerdotale ; en sa personne, il a aboli l'antique sacerdoce fondé sur le fossé qui sépare le divin du profane. Réunissant en sa personne le monde de Dieu et celui des hommes, les sacrifices, ces ponts obligés entre le ciel et la terre, sont caducs, et la fonction du prêtre-sacrificateur, le spécialiste du sacré, obsolète. La vie du Christ, vouée au service de la communauté, est livrée en rançon pour la multitude qui lui succède. C'est l'amour, le don de soi qui désormais franchit le fossé qui sépare le sacré du profane, le divin de l'humain. L'eucharistie, « le repas sacrifié », en maintient vive la mémoire.

En bon pédagogue, l'auteur conduit son lecteur dans la découverte de la profonde nouveauté apportée par le Christ dans les relations entre Dieu et les hommes. Il ne craint pas d'en dégager les conséquences pastorales très concrètes qui en résultent, en particulier dans la pratique eucharistique. Ses conclusions aideront bien des fidèles à être un peu plus au clair sur le sens de leur pratique religieuse.

Pierre Emonet sj

Livres ouverts

Jacques Tyrol
Le diaconat
Un ministère menacé ?
Paris, Salvator 2021, 216 p.

Cela fait bientôt 60 ans que le concile Vatican II a rétabli le diaconat permanent pour l'Église universelle (1964). Pourtant, comme le montre l'ouvrage pertinent de Jacques Tyrol, journaliste devenu psychologue clinicien dans un centre médico-psychologique et diacre permanent du diocèse de Lyon, ce ministère se cherche encore entre les tenants d'une orientation plutôt *ad intra* (service d'abord de la liturgie et de la communauté chrétienne) ou résolument *ad extra* (diaconie *du* et *dans* le monde).

Vu la diminution drastique du nombre de prêtres, la tendance risque d'aller de plus en plus vers la *paroissialisation* du diaconat, en favorisant la figure des « diacres-lévites » comme vicaires des curés, au détriment des « diacres-prophètes », soucieux de justice sociale structurelle, et des « diacres-samaritains » en prise directe avec les pauvres. À la suite de l'auteur de cette dernière typologie, le théologien belge Alphonse Borras (*Le diaconat au risque de sa nouveauté,* 2007), la thèse du livre peut se résumer ainsi : si la cléricalisation du diaconat permanent se poursuit, sa spécificité apparaîtra toujours davantage en danger, son existence même sera de plus en plus mise en cause et l'Église, que le pape François souhaite en sortie et décentrée d'elle-même, connaîtra un nouveau repli identitaire.

Pour vérifier son hypothèse, l'auteur a sollicité le témoignage de trente-six diacres permanents français, avec les membres de leurs familles, leurs amis et leurs collègues de travail, autour des notions de leur appel, de leurs références théologiques et spirituelles, de leur recherche d'équilibre entre prière et action, de leurs relations avec une Église aimée et parfois inquiétante dans la période de crise actuelle.

La préférence de Tyrol va nettement aux diacres signes d'une Église en tenue de service auprès des plus fragiles et des plus démunis, déjà dans le choix de ses interviewés. À travers les portraits des diacres engagés auprès des affamés, des étrangers, des malades, des prisonniers, fondateurs d'associations ou discrets témoins, se dégage une image d'un ministère très incarné dans la réalité contemporaine « fluide et postmoderne ». C'est celle-là qui correspond le mieux à l'intuition de Vatican II et aux vœux du pontife argentin pour une Église « accidentée, blessée et sale pour être sortie sur les chemins, plutôt qu'une Église malade de son enfermement et qui s'accroche confortablement à ses propres sécurités » (*Evangelii gaudium*, n° 29).

Cette option préférentielle pour la diaconie du monde n'exclut pas l'équilibre que trouvent certains avec le service de la Parole et des sacrements : les diacres sont invités à être les rappels vivants de ce service des petits, auxquels absolument tous les disciples missionnaires sont conviés du fait de leur baptême. Mais si sa « sacristanisation » s'intensifie, le ministère diaconal risque de mourir, et l'Église en serait appauvrie. Tel est le cri lancé par cet ouvrage nécessaire pour l'ensemble du corps ecclésial.

François-Xavier Amherdt

Pierre de Charentenay
Tolérance Zéro
Lutter contre la pédophilie dans l'Église
Paris, Salvator 2021, 224 p.

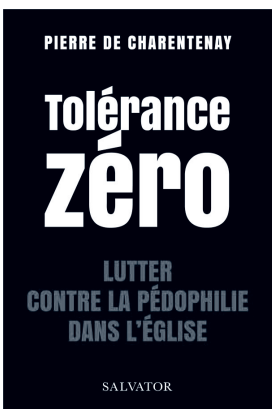

Parmi les nombreuses publications consacrées au triste drame de la pédophilie qui secoue l'Église catholique, cet ouvrage a le mérite de proposer une bonne synthèse de la question. En dressant une sorte de catalogue impressionnant des abus à travers le monde, une première partie aide à prendre conscience de l'ampleur de la crise. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la France, les États-Unis, l'Irlande, le Mexique, la Pologne sont touchés ; curieusement, l'Asie et l'Afrique semblent échapper au problème ou à la perspicacité de l'auteur. Si les cas recensés sont bien connus et ont déjà fait l'objet de nombreux articles dans la presse, ce triste inventaire, en dégageant une impression d'ensemble, rend plus manifeste l'ampleur et la gravité du drame.

Dans une deuxième partie de son ouvrage, le jésuite Pierre de Charentenay explore les racines religieuses et spirituelles du mal et n'hésite pas à les dénoncer. Il épingle le cléricalisme, cette peste de l'Église comme l'appelle le pape François, la résurgence d'anciennes hérésies comme le pélagianisme et le gnosticisme, le culte ambigu du charisme des fondateurs de plusieurs nouvelles familles religieuses, leur emprise spirituelle peu respectueuse des personnes. Trop souvent l'Église officielle a tardé à réagir, quand elle n'a pas fait résistance en couvrant d'un silence suspect des agissements destructeurs, comme le montrent des cas précis et documentés.

L'auteur termine en s'intéressant au long et laborieux travail de reconstruction des victimes. Parce que la parution de son ouvrage a précédé de peu la publication du rapport Sauvé, l'auteur n'a pas pu en tenir compte, ni de la réaction de l'épiscopat français. Ce qui n'enlève rien à la pertinence de ses propos.

Pierre Emonet sj

Livres ouverts

Henri Quantin
L'Église des pédophiles
Raisons et déraisons d'un procès sans fin
Paris, Cerf 2021, 376 p.

Professeur de lettres et grand connaisseur de la littérature catholique française, Henri Quantin réalise autour de l'affaire Preynat/Barbarin le rêve que Claude Lanzmann a eu lors du procès du curé d'Uruffe en 1958 : faire comparaître l'Église toute entière. Ce faisant, il assume à la fois les rôles de procureur et d'avocat, dénonçant aussi bien l'ampleur des crimes et leur dissimulation que les partialités dans le procès médiatique et dans certaines tentatives d'explications trop simplistes à l'extérieur et à l'intérieur de l'Église.

Plus proche de Benoît XVI que du pape François, l'auteur voit dans le scandale de la pédophilie au sein de l'Église moins une conséquence du cléricalisme que « le retour du refoulé ». Pour lui, ce n'est pas un hasard si la plupart des abus commis par des prêtres ont eu lieu entre les années 60 et 80, « la période la moins cléricale de l'Église » probablement. Ces années coïncident avec le refoulement progressif du mal dans le discours théologique de la nature blessée de l'homme et de la notion du péché originel, avec comme conséquence une vision naïve de l'homme et une diminution considérable de l'autorité de l'Église en matière de moralité et comme médiatrice de l'œuvre de la rédemption.

Bien ancré dans le catholicisme et habité par un désir de vérité et de libération de la parole, l'auteur propose une vision globale des différentes dimensions du phénomène de la pédophilie dans l'Église. N'étant lui-même pas membre du système clérical, ses réflexions, aussi stimulantes que provocantes, apportent une contribution importante à un débat dans lequel de nombreux interlocuteurs potentiels sont condamnés à la discrétion en raison de leur appartenance au parti des accusés dans le procès. En même temps, indépendamment de la question des pédophiles, l'auteur ne cache pas sa position critique à l'égard de certains développements dans l'Église catholique.

Si une pincée de polémique contribue à son écriture intelligente et captivante, le discours devient parfois un peu banal lorsqu'il s'agit du combat entre les *moutons* et les *ruminants*, de sa critique de l'Église moderne d'un David Gréa, ou de certaines approches contemporaines en œuvre dans l'Église, comme celle de vouloir chercher des réponses par le biais de sondages publics.

Beat Altenbach sj

SPIRITUALITÉ

Jacques Rime
La nature et le sacré
Un espace pour se ressourcer
Bière, Cabédita 2020, 96 p.

Si le christianisme et l'écologie n'ont pas toujours fait bon ménage, l'auteur de ce livre analyse des questions écologiques et nous conduit à découvrir le spirituel dans le reflet du Créateur à travers la Terre. Dès la première page, il nous parle du poète Pétrarque qui, en 1336, lors d'une ascension au Mont-Ventoux, contemple l'horizon puis ouvre *Les Confessions* de saint Augustin qu'il a toujours en poche. Et c'est un choc. Son message - les hommes admirent la nature et se délaissent eux-mêmes - est pour lui matière à réflexion.

L'auteur évoque aussi l'écrivain anticlérical Jules Michelet, qui demande ce que l'homme a fait de la nature, ainsi que l'analyse en 1966 d'un historien américain sur la question du rapport problématique du christianisme avec la nature (même si François d'Assise chante notre mère Terre). Les chapitres se suivent: *L'être humain dans le Cosmos, Notre sœur la Terre, La Nature et la Culture* - la ville n'a pas bonne presse aujourd'hui, elle est le lieu du gigantisme, de l'aliénation, de la pollution, l'antinature par excellence; le Christ d'ailleurs a été un prédicateur de campagne.

Dans un autre chapitre, *Espace et territoire*, l'auteur dit que, davantage qu'une domination spoliatrice du monde, le christianisme a permis à l'humain de se situer dans l'espace et de ne pas se sentir perdu. Il montre aussi que Jésus a aboli le poids pesant des lois anciennes et de leurs interdits, pour créer l'harmonie entre la créature et son Créateur, invitant les êtres humains à se considérer comme des pèlerins à la recherche de la véritable patrie. Le croyant pèlerin fréquente la nature et en retire du bonheur.

Marie-Luce Dayer

Francine Carrillo
Rahab la spacieuse
Le Mont-sur-Lausanne,
Ouverture 2020, 62 p.

Rahab, l'intranquille, la tumultueuse, l'audacieuse. C'est elle que Francine Carrillo a choisie comme compagne pendant le confinement, « pour conjurer l'angoisse qui désarticulait soudain le quotidien ». Sur les murailles de Jéricho, Rahab a accueilli et protégé les deux envoyés de Josué avant la prise de la ville (Jos 2-6).

Livres ouverts

Cette histoire, dit l'auteure, rend hommage aux innombrables visages de femmes qui « hantent mes pensées et forcent mon admiration devant leur persévérance à tenir debout malgré tout ». La Cananéenne s'est « risqué à faire alliance avec le Dieu de la Vie, en dissidence avec les siens ». Elle sera citée dans la généalogie de Jésus (Mt 1,5), dans la lettre aux Hébreux (11,31) et dans celle de Jacques (2,25).

Francine Carrillo lui donne la parole et révèle ce que les trois lettres de son prénom nous apprennent sur son identité. La maison de Rahab, « située sur les remparts de Jéricho dans le lieu de l'entre-deux, entre l'intra et l'extra muros […] offre à la fois le passage et le confinement, l'ouverture et la protection ». Rahab, « la spacieuse, la généreuse, la passeuse qui défait les frontières et les lieux mortifères », va attacher à sa fenêtre « un cordon écarlate » qui sauvera sa famille lors de l'assaut des Hébreux. Tirer à notre tour sur ce cordon, c'est être conduit au-delà de nos fractures jusqu'à l'espérance. Un petit livre, mais une profondeur qui creuse le désir.

Marie-Thérèse Bouchardy

Dom André Louf
L'homme intérieur
Au cœur de l'expérience spirituelle chrétienne
Salvator, Paris 2021, 206 p.

À l'heure de la quête de repères spirituels et de la crise de l'Église, il est salutaire de se plonger dans ce recueil d'articles écrits par l'un des maîtres contemporains de l'intériorité. Reçue au baptême, la vie spirituelle est un trésor caché dans le cœur. En cet oratoire secret, la prière ne s'interrompt jamais. Le découvrir change la vie. Les méthodes et techniques de méditation n'ont d'autre but que de mettre en contact avec cette prière divine agissante.

Remarquable phénoménologue de la vie intérieure, Dom André Louf décrit avec précision et finesse ce qui se passe quand on prie. Il nous emmène aussi au cœur de la conversion, étape charnière du parcours spirituel qui se signale par l'étonnante et heureuse expérience « d'un cœur brisé et broyé », lieu paradoxal d'une refondation de soi en vérité et liberté. D'autres pages remarquables sur le désert intérieur, le vrai repentir ou l'accompagnement spirituel sont livrées dans cet inédit qui rassemble des écrits non publiés ou destinés à des revues spécialisées. À n'en pas douter, l'orfèvre de l'intériorité qu'est l'auteur fait jaillir chez son lecteur la Source cachée et l'éveille ainsi à son être intérieur.

Luc Ruedin sj

JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal

Poste CH SA

Ne coupez pas

Quand je me téléphone
un autre me répond
Il n'est là pour personne
et me dit toujours non

Il comprend de travers
mon adresse mon nom
Il répète à l'envers
toutes mes commissions

Bête comme un écho
qui s'embrouille parmi
le halo de ses mots
ne comprends qu'à demi

Bête comme une voix
qui résonne résonne
dans un désert tout froid
il raccroche et je sonne

Allô Allô c'est moi
qui est à l'appareil
Mais c'est un autre moi
pareil et pas pareil

Un autre me répond
un autre ou bien personne

Claude Roy